

Troisième Année Nos 10 et 11 Août-Septembre 1913

Les idées et les faits

UNE CONFIRMATION ÉPISCOPALE

Nous disions à cette place dans notre numéro de juin :

« La supériorité de nos armes ne permet ni aux Arabes d'Algérie « ni aux Annamites d'Indo-Chine l'espoir d'une révolte victorieuse : « notre Gouvernement le sait à merveille. Mais, si Arabes et Anna- « mites sont molestés dans leurs sentiments religieux, *qui sont ce « qui leur importe le plus au monde*, il est à prévoir qu'ils feront à la « Foi qui les anime le sacrifice de leur vie, qu'ils recourront aux « armes même sans espoir de triompher, et qu'il en coûtera du temps, « du sang et de l'argent pour briser leur résistance. Notre Gouverne- « ment ne se dissimule pas cela, et il estime que le plaisir et le profit « d'inventorier mosquées et pagodes ne vaut pas de courir le risque « d'une insurrection. Voilà pourquoi le culte musulman est entouré, « en Afrique, d'égards aussi grands qu'à Constantinople même ; « voilà pourquoi les écoles de théologie musulmanes fonctionnent « aux frais de l'Etat français ; pourquoi le clergé musulman est rétri- « bué par l'Etat ; pourquoi les troupes françaises concourent à la « célébration des solennités musulmanes. Tout cela étant moins « dangereux et moins cher qu'une guerre civile à réprimer, les FF.·. « qui nous gouvernent estiment qu'ils s'en tirent, en somme, à bon « compte — et ils gardent leurs brutalités policières, leurs baïon- « nettes et leurs charges de cavalerie pour les Catholiques français, « qui, eux, ne connaissent d'autre forme de résistance que... la pro- « testation. »

Nous sommes heureux de trouver dans *la Croix* un interview de Mgr Bouissière, hier encore vicaire général d'Oran et récemment créé évêque de Constantine et d'Hippone, qui confirme pleinement notre appréciation sur les raisons qui dictent l'attitude des francs-maçons au pouvoir.

Mgr Bouissière fait un triste tableau de l'état auquel la persécution maçonnique a réduit l'Eglise Catholique en Algérie. Il y avait jadis trois Grands Séminaires, l'un à Alger, l'autre à Oran et le troisième à Constantine. Celui d'Oran seul subsiste encore et il n'a plus que huit élèves. Des paroisses qui comptent quinze cents fidèles n'ont plus de curé et elles sont maintenant desservies par des prêtres qui ont souvent 20 kilomètres à faire pour venir dire la messe.

« Par contre », ajoute Mgr Bouissière, « on n'a nullement tracassé « les musulmans. Les *muphtis* et les *imans* sont encore payés comme « ministres du culte. Les inventaires n'ont pas été faits dans les « mosquées, *et le Gouvernement a très sagement agi, car les agents « du liquidateur auraient été reçus à coups de fusil*... Les musulmans « sont très fortement attachés à leur religion. Ils n'admettent pas « qu'un peuple n'ait point de religion et ils sont heureux des vexations « commises contre les Chrétiens : « Chien de chrétien, ta religion « n'est pas bonne comme la mienne puisqu'on la persécute !... »

Ainsi parla le successeur de saint Augustin sur le siège d'Hippone. Les inventaires n'ont pas eu lieu dans les mosquées parce que les agents du liquidateur « auraient été reçus à coups de fusils ». Et Mgr Bouissière constate qu'il en est ainsi « parce que les musulmans sont très fortement attachés à leur religion... »

Quelle savoureuse leçon pour les Catholiques français, dont l'éternel soumissionnisme a rendu possibles tous les attentats contre la religion du Christ !... Et quand mériteront-ils, eux aussi, l'éloge que l'évêque de Constantine décerne aux Arabes pour leur attachement à leurs convictions religieuses ?

« Si vous endurez ces maux à cause de votre lâcheté, n'accusez pas les dieux de votre infortune ! » disait le vieux Solon aux Athéniens, qui gémissaient sous la tyrannie de Pisistrate.

Ces paroles sont, pour les Catholiques français, d'une application facile...

LA REPRISE DES INVENTAIRES

On ne répétera jamais assez que si la religion musulmane dans l'Afrique française, comme la religion des Ancêtres en Indo-Chine, sont encore libres et même favorisées, c'est que les adeptes de ces deux croyances sont prêts à mourir pour défendre leur foi traditionnelle. La Franc-Maçonnerie est persuadée que les Catholiques fran-

çais, par contre, ne croient plus assez profondément aux enseignements de leur Religion pour défendre celle-ci au péril de leur vie. Assurée dès lors de n'avoir jamais à faire face à une nouvelle Vendée, la secte est résolue à donner la mort à l'Eglise de France par une série de mesures savamment graduées, dont la dernière sera l'interdiction du culte catholique en France.

Les premières en date de ces mesures appartiennent déjà au passé et elles ont provoqué de la part des Catholiques français si peu de résistance réelle que le calcul de la secte paraît être tristement exact : ni lors des premiers coups portés à l'Enseignement catholique, ni lors de l'expulsion des Congrégations religieuses, ni lors de la rupture des relations diplomatiques avec le Vatican, ni lors de la suppression de ce Budget des Cultes, qui n'était que la rente dérisoire des biens d'Eglise confisqués en 1792, ni lors de l'attribution aux Communes de la propriété des édifices du Culte, les Catholiques ne réussirent à secouer leur apathie et à organiser la résistance.

Celle-ci ne surgit — et de quelle manière spontanée et inorganique ! — que lorsque le Gouvernement maçonnique, essayant de doubler l'étape, voulut procéder sans désemparer aux inventaires du mobilier des Eglises. Encore émus par la spoliation juridique, les Catholiques se résignèrent mal à la spoliation matérielle, et ils ébauchèrent quelques gestes violents — qui n'eurent, d'ailleurs, pas partout la même énergie. A Paris, ils se contentèrent de barricader les portes des églises, de huer la police, de résister stoïquement aux torrents d'eau déversés par les pompiers et de se laisser conduire au poste sans résistance : le Gouvernement ricana et passa outre. En Bretagne, ils brandirent les traditionnels pen-baz, et sans doute s'en seraient-ils servi sans l'inopportune intervention des députés catholiques : la peur des coups suffit cependant pour empêcher un grand nombre d'inventaires. Dans la Haute-Loire, enfin, les paysans coupèrent les routes, décrochèrent leurs carabines, tirèrent à balle sur les fonctionnaires mobilisés et en blessèrent plusieurs, dont un sous-préfet : le lendemain, les inventaires étaient suspendus dans la France entière... Nouvelle vérification de ce fait éternel qu'une foi religieuse ne peut triompher que si ses adeptes sont prêts, non seulement à mourir, mais encore à combattre pour elle.

Se rendant compte qu'elle avait été trop vite, la Franc-Maçonnerie feignit de rendre la main et laissa célébrer le culte catholique dans ces églises dont elle lui retirait la propriété légale. Un peu de prévoyance chez les chefs, un peu d'ardeur dans la masse, auraient suffi pour déterminer les Catholiques à s'organiser en vue d'un prochain assaut et de nouvelles violences. Ils s'abstinrent de le faire, et le peu de combativité qui leur restait fut gaspillé par eux, soit sur le terrain électoral, soit en discordes intestines. Au lieu de créer partout, autour du clocher menacé, une espèce de garde paroissiale composée des jeunes gens et des hommes les plus vigoureux et les plus déter-

minés, ils restèrent dispersés et stagnants. C'était hâter l'heure du nouvel assaut maçonnique.

Celui-ci ne tardera pas longtemps maintenant. L'élection de M. Poincaré (échec manifeste de la Maçonnerie), le vote de la loi de trois ans, la vague de patriotisme qui passe sur la France, rendent la situation de la secte mauvaise au point de vue de l'Internationalisme : elle essaiera de prendre sa revanche sur le terrain religieux. Déjà elle a obtenu qu'il serait procédé au « récolement » des objets mobiliers contenus dans les églises, et une note officielle, communiquée à la Presse, annonce que ce « récolement » va commencer.

Ingénieuse puissance des mots !... — Un frémissement aurait tout de même agité les Catholiques si la note avait annoncé la « reprise des Inventaires ». Ce mot aurait rappelé les heures troublées de 1906, les portes d'églises crochetées, enfoncées à coups de bélier, le sang du boucher Ghyzel et celui du montagnard Régis André, morts pour l'Eglise au champ d'honneur, les officiers catholiques brisant leur épée... Mais la Franc-Maçonnerie n'a garde d'éveiller de tels souvenirs. On ne reprendra pas les « Inventaires », non ! On procédera seulement au « récolement ». Ce terme de procédure signifiant, en français, *vérification*, il s'agit pour le fisc de se transporter dans les églises et d'y « vérifier » la présence des tableaux, statues, sculptures, objets d'art de toute espèce, qui peuvent s'y trouver ; sans doute aussi les agents des domaines seront-ils curieux de « vérifier » la présence des vases sacrés et réclameront-ils l'ouverture des tabernacles... C'est exactement ce que l'on voulait faire lors des « Inventaires » ; mais, cette fois, l'opinion aurait tort de s'alarmer : il ne s'agit, n'est-ce pas, que d'un « récolement » ? Le tout est de s'entendre sur les mots qu'on emploie.

La question qui se pose maintenant est de savoir ce que les Catholiques vont faire.

Ils ont perdu bien des années, qui auraient pu être utilement employées à la formation de cette garde paroissiale hors de laquelle il n'y a chance pour eux d'être respectés ni par le Gouvernement ni par les révolutionnaires. Cependant, à condition de montrer quelque décision, le temps perdu pourrait peut-être être partiellement rattrapé. La seule question qui se pose est celle de savoir si les Catholiques français du XXe siècle aiment le Christ autant que les Arabes d'Algérie aiment Mahomet.

LES ÉLECTIONS CANTONALES.

Pour se dispenser de regarder en face la nécessité de défendre leur Foi à la manière musulmane — qui fut aussi celle des Croisades et de la Sainte Ligue — les Catholiques français avaient, naguère, imaginé de concentrer leurs espoirs sur la lutte électorale.

Il y a vingt ans, et même dix, ils attendaient tout de celle-ci, et l'on eût perdu son temps en leur conseillant un autre mode de résistance à l'oppression que l'introduction dans l'urne de carton vert, à certains jours fixés, de bulletins soigneusement pliés en quatre.

A quoi bon exposer sa personne physique à de fâcheuses violences, à quoi bon sortir de son naturel au point d'en commettre soi-même sur autrui, quand il était convenu d'admettre que le jeu normal du Suffrage Universel assurerait la conquête des pouvoirs publics, et, par conséquent, la réforme de la législation persécutrice ?... Mgr de Gibergues, Mgr Humbrecht, Mgr Marty, tant d'autres évêques qui viennent de rappeler aux Catholiques que leur foi n'est rien si elle ne les détermine à « résister jusqu'au sang », se seraient fait alors traiter de prélats anarchistes dans les milieux les mieux pensants.

Les Catholiques de cette époque — dont l'espèce, il faut bien le dire, n'est pas tout à fait disparue — se contentèrent donc d'habiller d'un vocabulaire guerrier les banales compétitions électorales dont ils attendaient la libération religieuse. Ils parlèrent de « troupes organisées », de « bataille engagée », d' « assauts vigoureux donnés » et de « positions conquises de haute lutte » à propos de quelques malheureux sièges convoités, enlevés ou perdus. Ce fatras verbal, à résonances militaires, suffisait pour satisfaire les instincts belliqueux de la masse. Quant aux chefs, l'obtention ou la perte d'un mandat électif leur faisait connaître une « vie intense » auprès de laquelle celle de Roosevelt eût pâli : tel nouveau conseiller général, vainqueur à dix voix de majorité, sentait sa gloire comparable à celle de Godefroy de Bouillon ; tel député non réélu cessait désormais, en son âme et conscience, de croire le salut de l'Eglise possible. Un rapetissement général des caractères fut tout ce que procura au Catholicisme français cette période de délirium électoral.

Jamais, d'ailleurs, résultats ne furent plus piteux que ceux de cette pauvre guerre, où les foudres oratoires alternaient avec une mitraille de bulletins.

Hommes d'œuvres, d'un dévouement sans pareil dès qu'un but de bienfaisance est proposé à leurs efforts, habiles à mettre sur pied associations pieuses, patronages, et même groupements professionnels, les Catholiques français, par contre, se sont toujours révélés piètres organisateurs en matière d élections. Leur atavisme monarchique, reconnaissable jusque chez ceux d'entre eux qui affichent les opinions les plus démocratiques, les prépare aussi mal que possible aux luttes du Forum. Leur aptitude à l'action n'est pas sortie des limites où elle se manifestait sous Louis XIV, au temps ou le monarque épargnait à la nation le soin de faire de la politique : bienfaisance, œuvres de piété, éducation — en cela, les Catholiques d'aujourd'hui excellent, comme ceux de cette époque. Mais ils n'ont pas acquis — ou si peu ! — l'art d'agiter les masses, de leur communi-

quer des enthousiasmes et des répulsions : la politique est restée pour eux un terrain mal connu, où cha que pas les fait trébucher.

Seules, certaines populations — celles des Flandres par exemple, et de certaines villes du Midi — auxquelles un long passé d'indépendance municipale a créé un atavisme différent, ont parfois rivalisé avec les partis maçonnisés pour la patience et l'esprit pratique dans l'organisation politique. En dehors de ces exceptions, les expériences faites n'ont donné que des déboires cruels et le gouffre est allé se creusant.

Ce ne sont pas les élections cantonales qui viennent d'avoir lieu qui infirmeront les constatations qui précèdent : elles ont fait apparaître, au contraire, le caractère en quelque sorte inéluctable du « glissement » à gauche du corps électoral, lequel tombe chaque année un peu plus, sous la domination radicale et socialiste. Quelques chiffres permettront de se rendre compte du terrain conquis par l'adversaire.

Aux renouvellements des Conseils Généraux qui eurent lieu en 1904 et 1907, les partis de droite (conservateurs, nationalistes et progressistes) avaient perdu, chaque fois, une cinquantaine de sièges. Ils espéraient leur revanche pour 1910. Ce fut un nouveau désastre : les conservateurs et nationalistes perdirent 46 sièges et les progressistes 28, tandis que les républicains de gauche gagnaient 13 sièges, les radicaux 28, les socialistes unifiés ou indépendants 33... Cette année, après tant d'échecs successifs, on osait tout de même espérer le maintien des positions encore acquises. Or, la défaite s'est renouvelée et elle est devenue débâcle ! Les statistiques officielles, dûment revisées par nos amis, montrent toute la gravité de la situation : elles attestent que les conservateurs et nationalistes perdent encore 52 sièges et les progressistes 25 ; que les républicains de gauche en gagnent 12, les radicaux 49, les socialistes unifiés ou indépendants 16. C'est un quatrième glissement à gauche, plus considérable que les précédents.

En résumé, pendant neuf ans, de 1904 à 1913, l'opposition de toute nuance a perdu, dans les Conseils Généraux, 250 sièges, c'est-à-dire plus de 40 o/o de son effectif. La rapidité de la chute allant en s'accélérant, il n'est pas invraisemblable de dire qu'après les élections cantonales de 1922 le conseiller général conservateur ou progressiste aura aussi complètement disparu de nos assemblées départementales que le mammouth de nos forêts ou l'ichtyosaure de nos rivages. Vers la même époque, une demi-douzaine de sénateurs et deux ou trois députés seront, au sein de nos assemblées législatives, les derniers représentants de cette espèce évanouie.

Pourquoi insister sur ce tableau désolant ? s'écrieront certains de nos amis, qui savent que le public catholique, plus que tout autre, est semblable au Demos d'Aristophane, qui aimait les présages favorables et qui n'était jamais plus heureux que lorsqu'on lui lisait « cet oracle

où il était dit qu'il serait l'aigle planant dans les nuages ».
Nous insistons sur la lamentable situation politique de nos amis parce que nous estimons qu'il y a un enseignement à tirer de la défaite comme de la victoire, et que la constatation publique de la vérité peut seule amener les Catholiques à changer la tactique qui, depuis tant d'années, les conduit invariablement à l'écrasement. Que leur malheur toujours répété les instruise enfin ; qu'il leur apprenne à étudier les procédés dont a usé l'adversaire pour les vaincre ; qu'il les détermine à emprunter ces procédés pour triompher à leur tour.

LE MOYEN DE VAINCRE

L'erreur capitale des catholiques a été de prendre, en politique, l'apparence pour la réalité. Ils ont cru à l'existence réelle d'un parti opportuniste, d'un parti radical, d'un parti socialiste ; ils croient maintenant à l'existence d'un parti syndicaliste ; alors que ces agglomérations plus ou moins artificielles n'ont jamais été que les manifestations savamment graduées (selon les époques, les régions et les milieux sociaux) d'un état d'esprit unique : l'état d'esprit anticatholique — généré par une force unique : la Franc-Maçonnerie.

Cette force. qui s'est proclamée elle-même la Contre-Eglise, a déclaré à l'Eglise du Christ une guerre sans merci. Ce que veulent les Loges, la preuve en a été faite vingt fois, c'est l'anéantissement de cet ensemble de lois morales ou écrites, d'usages et de conventions sociales, de façons de sentir et de penser, qui constitue la civilisation chrétienne. Contre les Chrétiens d'aujourd'hui, héritiers un peu dégénérés de ceux de l'âge apostolique, les francs-maçons représentent la revanche du Paganisme sceptique, sensuel et sanguinaire, tel qu'il s'incarnait en Néron et en Julien l'Apostat. Pour rendre cette revanche complète, les fils de la Veuve emploieront, toutes les fois qu'ils le pourront et qu'ils le jugeront nécessaire, les procédés néroniens : on l'a vu en 1793, à l'heure où la Fraternité maçonnique couvrait la France d'échafauds et réclamait 300.000 têtes ; on l'a vu en 1871, avec l'insurrection maçonnique que fut la Commune ; on le voit en ce moment en Portugal.

Pourquoi en France, depuis près de quarante ans, la persécution maçonnique a-t-elle revêtu une forme plutôt parlementaire que révolutionnaire ?... Parce que la Franc-Maçonnerie ne recourt au poignard que quand elle sait pouvoir le faire sans danger ; parce qu'il lui paraissait inutile de déchaîner des hordes de forcenés pour incendier églises et couvents, au risque de provoquer une réprobation universelle, alors qu'il était si simple de transporter la lutte sur le terrain électoral (où les Catholiques ne savent pas vaincre) et de marquer chacune de leurs défaites par la confiscation d'un de leurs droits ou d'une de leurs pro-

priétés, par l'établissement d'obstacles nouveaux au libre exercice de leur culte.

Ce plan a été suivi à la lettre, sans que les Catholiques, à de rares exceptions près, aient même discerné qui l'avait conçu. Ils se sont plaints tour à tour de la perfidie opportuniste, du sectarisme radical et de la haine socialiste ; ils ont appelé des unes et de l'autre au jugement des électeurs — et ils n'ont presque jamais tourné leur attention vers la Franc-Maçonnerie, invisible et présente, qui, du Jules Ferry de « l'article 7 » au Barthou de la « défense laïque », a tiré et tire les ficelles de tous les pantins du régime.

Qu'en est-il résulté ?... Ceci : que toute la politique, publique ou occulte, de la Franc-Maçonnerie ayant constamment été orientée vers le même but — discréditer les Catholiques — ceux-ci ont fini par être entourés, dans le pays, d'une atmosphère d'hostilité qui a rendu chaque jour plus difficile la tâche de leurs propagandistes et de leurs candidats. Embusqués partout, dans l'Administration comme dans l'Armée, dans les Assemblées délibérantes comme dans les cabarets, dans les salles d'écoles primaires comme dans les chaires de science, dans la Presse surtout, trente-cinq mille francs-maçons ont inlassablement, pendant des dizaines d'années, discrédité le prêtre et le catholique, créé un état d'esprit contre lui.

Pendant que les hommes de toute condition formés dans les Loges, depuis l'aliboron de village jusqu'aux membres du Gouvernement, travaillaient ainsi à l'anéantissement de l'Eglise de France, que faisaient, au contraire, les Catholiques français ?... Au lieu de discerner d'où venait le péril, et de rendre à la Franc-Maçonnerie coup pour coup, souvent ils connaissaient à peine de nom la formidable association maçonnique, et presque toujours, dédaignant de s'en occuper, ils concentraient leurs efforts sur la lutte contre les partis politiques, simples paravents dressés par la Veuve pour dissimuler son action.

C'est ainsi que l'Opportunisme, discrédité, dut un jour disparaître — et les Catholiques crièrent victoire : le Radicalisme le remplaça et la propagande maçonnique n'y perdit rien. Le Radicalisme, souillé de trop de vilenies, commence à son tour à s'effriter : mais le Socialisme parlementaire est là, prêt à recueillir son héritage, pour le plus grand bien des Loges, qui lui fournissent la plupart de ses leaders. Que le Socialisme s'use à son tour, et le Syndicalisme, autre création maçonnique, lui succédera. Pendant que les Catholiques s'épuisent ainsi à combattre des mannequins sans âme et toujours renouvelés, le seul, le vrai parti anticatholique, qui est la Franc-Maçonnerie, poursuit sans encombre ni péril sa tâche sournoise et modifie peu à peu l'âme des Français. L'heure viendra où, rétrécie d'élections en élections, la peau de chagrin catholique finira par disparaître entièrement. A moins que...

A moins que les Catholiques finissent par prêter l'oreille à la voix

de Rome, qui, depuis plus de cent soixante-quinze ans, n'a cessé de leur prêcher la guerre sainte contre la Franc-Maçonnerie. A moins qu'ils ne se décident à faire porter le meilleur de leur effort contre la secte qui est l'auteur véritable de leurs maux.

Pour cela s'offre à eux une tactique d'une logique rigoureuse et d'une efficacité certaine : celle que la *Ligue Française Antimaçonnique* a inaugurée et qu'elle voudrait voir adopter, ou tout au moins favoriser, par toute l'opposition.

Puisque Radicalisme et Socialisme, persécution religieuse et guerre sociale, ne sont que des effets, puisque la cause de l'assaut donné à la civilisation chrétienne réside dans la Franc-Maçonnerie, qui l'organise et le commande — *il faut considérer comme accessoire la lutte contre les partis politiques* et s'en prendre à la secte elle-même, de même qu'à la guerre on vise l'officier ennemi de préférence au soldat qui lui obéit.

Ceci posé, et étant donné que la Franc-Maçonnerie est une société secrète, qui a dissimulé jusqu'à son existence tant que cela lui a été possible, qui dissimule encore, dans la mesure où elle le peut, son but réel, son action et les noms de ses membres — *il faut généraliser dans la France entière l'organisation antimaçonnique*, laquelle a pour tâche de faire connaître au public le but exécrable poursuivi par la secte, de divulguer la qualité maçonnique de ses membres, de les montrer individuellement à l'œuvre dans tous les milieux où ils ont accès, à titre professionnel ou autre.

Ainsi se trouvera créé un état d'esprit qui frappera de discrédit la personne du franc-maçon, comme a été frappé de discrédit, par l'action patiente de la Maçonnerie, la personne du prêtre. Une fois l'opinion publique édifiée sur les méfaits de la Veuve, tout franc-maçon qui viendra à être publiquement identifié perdra *ipso facto* son autorité morale, sur ses élèves s'il est professeur, sur ses adhérents s'il est président d'association ou secrétaire de syndicat, sur ses électeurs s'il est conseiller municipal, conseiller général ou député. Dans la mesure où il sera établi qu'il est le porte-parole d'une secte méprisée et détestée, le franc-maçon verra son influence décroître et ses suggestions demeurer sans effet.

L'échiquier politique en sera-t-il, pour cela, modifié ?.,. En apparence, nous ne le croyons pas. En réalité, oui, et très profondément. Il est certain, en effet, qu'une assemblée radicale, et même socialiste, *d'où serait proscrite toute influence maçonnique*, recouvrerait assez vite le sens de l'intérêt national et cesserait d'être systématiquement persécutrice à l'égard des catholiques La Franc-Maçonnerie a toujours été le ferment internationaliste et anticlérical qui a fait lever la pâte du Régime : supprimez ce ferment et la pâte restera inerte. Vous aurez peut-être encore des socialistes, mais ils seront neutres en matière religieuse et vaguement chauvins comme les socialistes d'Allemagne,

que la Franc-Maçonnerie n'a pas gangrenés. Vous aurez toujours des syndicats, mais ils s'occuperont de questions professionnelles, et non de manifestations en l'honneur de Ferrer ou contre les retraites militaires. En principe, un dogue n'est dangereux que s'il a la rage : supprimer l'influence maçonnique chez les partis qui nous combattent, ce serait guérir leur hydrophobie.

Déjà, nous avons eu l'occasion de signaler les heureux effets de cette tactique antimaçonnique à propos de l'élection de M. Poincaré — succès très relatif, mais succès tout de même et le premier depuis bien longtemps qui ait été remporté sur nos adversaires.

Aux élections législatives de 1910, la propagande antimaçonnique ayant déjà jeté un certain discrédit sur la secte, 50 députés francs-maçons avaient été battus : ils furent battus *comme francs-maçons*, et non comme radicaux ou socialistes, puisque ce furent d'autres socialistes et d'autres radicaux, *mais profanes ceux-là*, qui les remplacèrent. Changement nul, étaient portés à dire les observateurs superficiels, exclusivement préoccupés par la politique d'étiquettes. Changement, en réalité, très considérable, puisque c'est lui qui a décidé de la récente élection présidentielle. Ces cinquante FF.·. de plus à la Chambre, votant en bloc pour le F.·. Pams, auraient donné à ce dernier une majorité républicaine de 100 voix dans le vote d'épreuve du Luxembourg ; le F.·. Pams eût été dès lors, à Versailles, seul candidat républicain ; élu à une énorme majorité, il continuerait dignement, aujourd'hui, la présidence de l'odieux Fallières. Au lieu de cela, les cinquante socialistes ou radicaux *profanes* ne répondirent pas au signe de détresse qui eût rallié leurs prédécesseurs. Ils votèrent pour le profane Poincaré et lui permirent ainsi de balancer les voix du F.·. Pams au vote d'épreuve du Luxembourg : c'était remettre la décision de l'élection aux mains de la Droite, dont M. Poincaré a été l'élu à Versailles.

Résultat sans importance, dira-t-on ?... Pas tout à fait ! Si la loi de trois ans a été votée, si elle améliore dans une certaine mesure notre situation militaire, c'est à la présidence Poincaré qu'on le doit. De ce chef, l'alliance russe et l'amitié anglaise sont en meilleure situation qu'il y a un an. Au point de vue intérieur même, si les élections de 1914 avaient à nouveau pour conséquence l'élimination d'une cinquantaine de FF.·., (fussent-ils remplacés par des radicaux et des socialistes *profanes*), le Gouvernement trouverait bientôt un prétexte pour reprendre les rapports diplomatiques avec le Vatican...

Verrons-nous, en 1914, cinquante députés francs-maçons battus ?... Cela dépend absolument de cette élite catholique qui connaît l'Antimaçonnerie, qui la favorise à l'occasion, mais qui n'a pas encore compris les immenses services qu'on peut en attendre. Le souci des Catholiques devrait être, partout où il y a une Loge, de créer à côté d'elle une section antimaçonnique destinée à la surveiller, à divul-

guer les noms des francs-maçons qui la composent, à dénoncer les actes de pression et de propagande maçonnique auxquels ces FF.·. se livrent dans les milieux locaux où ils ont accès. Traqués dans l'ombre, qui est leur élément, livrés à la curiosité et à l'indignation du public qui les entoure, les francs-maçons seraient vite paralysés.

Nous pourrions citer telle ville de province où cette surveillance a été organisée, par les soins de notre Ligue, autour de la Loge qui y fonctionne : dès qu'on s'en aperçut, ce fut un véritable affolement chez les cinquante officiers fichards, aliborons en rupture de classes et boutiquiers sectaires qui composent ce cénacle maçonnique. La plupart cessèrent de venir aux « tenues » réglementaires. Les plus courageux y viennent encore — avec quelles précautions ! — mais ils sont désormais « brûlés » dans les associations locales où ils portaient, sans qu'on en soupçonnât l'origine, l'esprit maçonnique et les suggestions de la Loge : leur pouvoir de nuire est diminué d'autant.

Voilà une Loge qui aura maintenant bien du mal à faire pénétrer ses membres au Conseil Municipal ou au Conseil Général... Et ce résultat aura été obtenu sans agitation tapageuse, et presque sans frais, simplement parce que les Catholiques locaux ont eu la bonne pensée de se procurer l'instrument spécial qui leur était nécessaire pour le travail qui s'imposait : une section antimaçonnique.

Ce travail, il s'impose partout où il y a une Loge. Or, il y en a, malheureusement, dans près de trois cents villes françaises, grandes ou petites. Et la *Ligue Française Antimaçonnique* n'a encore que quarante sections...

A nos lecteurs, à nos amis, de tirer la conclusion qui s'impose : qu'ils fassent appel à nous, partout où fonctionne une Loge, ou même un groupe de Libre Pensée. Nous leurs apprendrons à mettre les FF.·. à la raison.

FRANC-MAÇONNERIE ET SOCIALISME

Nous avons dit que si l'influence maçonnique venait à être paralysée, par une campagne antimaçonnique vigoureuse, dans tous les milieux où elle s'exerce, on verrait s'atténuer *ipso facto* la nocivité des partis de Révolution eux-mêmes. Ces partis, en effet, continueraient sans doute à rêver la ruine de la société (car il y a eu et il y aura en tout temps des utopistes), mais ils cesseraient de tourner leur principal effort contre l'Eglise. Il est facile de vérifier la vérité de cette affirmation en comparant le parti socialiste allemand (le plus formidablement organisé du monde, mais le moins maçonnisé) aux partis socialistes de France, d'Espagne et d'Italie, qui prennent leur mot d'ordre à la Loge et qui sont devenus, par voie de conséquence naturelle, de simples partis anticléricaux.

L'Allemagne socialiste pleure, en ce moment, Bebel, qui aura été

non seulement l'orateur le plus en vue, mais encore l'organisateur de la *Sozial Demokratie.* Cet agitateur, qui a livré vingt assauts à la puissance impériale et qui a conquis à son parti le quart des sièges du Reichstag, était né protestant et il est mort matérialiste. Eh bien ! malgré le fossé qui, toute sa vie, l'a séparé de l'Eglise, pas un instant, dans sa longue carrière, on n'a eu à lui reprocher de s'être associé à un acte de guerre religieuse. Constamment il a affirmé que « la religion est une affaire de conscience » et que « la conscience doit être respectée », — principes qui ont fini par devenir officiellement ceux du parti socialiste allemand. Son dernier geste aura été une entente avec le Centre catholique allemand pour le vote de la loi de rappel des Jésuites — loi qui a été adoptée par le Reichstag malgré l'Empereur et que le Conseil d'Empire ne pourra pas toujours tenir en échec.

Simple tactique parlementaire, dira-t-on ?... Elle témoignerait déjà d'une belle largeur d'idées, dont nos socialistes maçonnisés sont bien incapables. Mais il y avait là autre chose qu'une manœuvre parlementaire, et le révolutionnaire Bebel reconnaissait volontiers les bienfaits que la classe ouvrière a reçus du Catholicisme. On n'a, pour s'en rendre compte, qu'à ouvrir ses *Mémoires* et à lire les pages suivantes sur l'action sociale du clergé allemand :

« C'était vers le milieu du siècle précédent ; j'ai passé alors à Fribourg-en-Brisgau un été très agréable.

« Fribourg, grâce à sa splendide situation, est une des plus belles villes d'Allemagne ; ses forêts vous fascinent... Mais ce qui me manquait, c'était des rapports avec des jeunes gens ayant le même âge et les mêmes aspirations.

« De ce temps-là, il n'y a pas de syndicats professionnels. L'ancienne corporation se trouvait supprimée et il n'y avait pas encore d'*unions* ouvrières nouvelles...

« Mais voilà que j'entends parler d'une Association catholique, d'un *Gesellenverein* !

« M'étant assuré qu'on y admettait aussi des protestants, — car j'étais protestant alors, — je me fis membre de cette association.

« A partir de ce moment et pendant tout le temps que j'ai passé dans l'Allemagne du Sud et en Autriche, à Fribourg et à Salzbourg, j'ai appartenu comme membre au *Gesellenverein* catholique. Je ne m'en suis jamais repenti.

« Que faisait-on au Cercle catholique ? Et quel rôle y jouait le clergé ?

« Par bonheur, le Kulturkampf antireligieux ne sévissait pas encore. Un esprit de parfaite tolérance à l'égard d'autres confessions religieuses animait les membres du « Verein ».

« Le président était toujours un curé. Notre président à Fribourg était un professeur ecclésiastique, Alban Stolz, devenu célèbre plus tard, pendant le Kulturkampf. Les membres étaient représentés, à la direction du Cercle, par un « ancien » choisi par eux : c'était, par ce fait, le personnage le plus important après le curé.

« Ce qu'on faisait au Cercle ? On donnait des conférences, on nous instruisait dans les diverses questions professionnelles, on nous enseignait même le français.

« Les cercles étaient ainsi des centres de formation professionnelle. Ils l'étaient en tout cas alors : je ne sais ce qui en est maintenant.

« Dans la salle commune, nous trouvions une collection de journaux exclusivement catholiques. Mais ces journaux nous renseignaient sur ce qui se passait dans le monde. Et c'était là pour moi, qui m'intéressais déjà vivement à la politique, la chose principale.

« Le besoin que j'avais senti d'être mis en rapport avec des gens du même âge, des mêmes aspirations, trouvait dans le *Gesellenverein* pleine satisfaction. Un élément tout particulier, au sein de l'Association, c'étaient... les vicaires. Jeunes et joyeux, visiblement heureux de se mêler à des jeunes gens de leur âge, ils captivaient. C'est dans la compagnie de ces jeunes vicaires que j'ai passé, à diverses reprises, les soirées les plus agréables. J'ai encore parfaitement dans l'esprit le souvenir d'une de ces charmantes réunions à Munich, lors de mon retour de Salzbourg, en 1860.

« Quand un membre quittait la ville pour porter sa fortune ailleurs, il recevait un livret de voyage. Il pouvait s'en servir, en cours de voyage, pour obtenir un appui assuré auprès des membres de cercles similaires et auprès du clergé catholique.

« Je suis encore aujourd'hui possesseur d'un pareil livret. A la première page est représenté saint Joseph, tenant l'Enfant Jésus sur les bras. Saint Joseph est le protecteur tutélaire des *Gesellenverein*, dont le fondateur, le curé Kolping, vivait alors à Cologne : il avait été, si je ne me trompe, apprenti cordonnier pendant sa jeunesse. »

Voilà ce que dit le vieux lion de la *Sozial Demokratie* sur ce clergé catholique allemand que notre clergé français vaut bien. Qu'on suppose maintenant ce sujet traité par un des misérables drôles qui forment l'Extrême Gauche de notre Chambre et qui donnent à chaque instant le spectacle écœurant de leur grossièreté et de leur basse fureur anticléricale : de combien d'outrages les malheureux prêtres mis en scène par Bebel ne seraient-ils pas flétris !

Différence de nationalité ?... Non, différence de socialiste *profane* à socialiste *franc-maçon*, car l'acacia n'était pas connu de Bebel, tandis qu'il l'est du F∴ Sembat, membre du Conseil de l'Ordre du Gr∴ O∴ de France, et des FF∴ qui siègent aux côtés de ce dernier. C'est également parce qu'il n'était pas franc-maçon que Liebknecht, le compagnon d'armes de Bebel, réagit jadis contre la campagne dreyfusiste et en dénonça « l'invisible chef d'orchestre ». Bref, le parti socialiste allemand, si redoutable qu'il soit au point de vue social, n'est pas anticlérical *parce qu'il n'est pas maçonnisé* ; il ne deviendra ennemi de l'Eglise que dans la mesure même où il se maçonnisera (1).

(1) A rapprocher du récit de Bebel les lignes suivantes d'un autre Allemand, le professeur protestant Schnoller, extraites de son *Jahrbuch* : « Que nous aimions

Par contre, qu'on lise les lignes suivantes, extraites d'une correspondance qu'un de nos confrères romains, Aventino (M. Charles Belin), envoie à l'*Action Française.* Il signale les ravages exercés par le Socialisme italien, qui est profondément maçonnisé, parmi les populations jadis si catholiques du Piémont. Sous l'influence de la secte, le Socialisme italien est devenu un parti moins de revendications ouvrières que de haine religieuse : sa grande affaire, comme celle du Socialisme espagnol et du Socialisme français, c'est de désapprendre aux ouvriers le chemin de l'église et de lui faire prendre le prêtre en horreur.

M. Charles Belin dépeint la situation misérable des curés de campagne italiens, dépouillés de leurs biens paroissiaux par le gouvernement maçonnique de la maison de Savoie, et obligés de vivre avec une rente dérisoire, qui est censé représenter le revenu des biens confisqués. Il ajoute :

« Mais cela ne serait rien sans l'isolement dans lequel est laissé le prêtre. De plus en plus les hommes et la jeunesse s'éloignent de l'église. Les jours de fête, on les passe dans les réunions socialistes, dans les cabarets, au siège des coopératives, dans les bals publics, très en honneur dans le Piémont. Le Socialisme et la Franc-Maçonnerie en profitent pour tout corrompre et tout démoraliser.

« La fabrique enrichit les siens, mais son atmosphère est chargée de miasmes pestilentiels, propices à l'éclosion de l'anticléricalisme. L'ouvrier est l'ennemi de l'Église et du prêtre parce qu'à l'atelier son cerveau s'imprègne de théories subversives. Le paysan l'est aussi, parce qu'il est persuadé que pour arriver, c'est-à-dire pour entrer à la fabrique, il doit se donner corps et âme au Socialisme. Le nombre d'incroyants dans ces montagnes du Piémont, en ces vingt dernières années, s'est accru d'une façon formidable. Et ceux de ces paysans et ouvriers qui ont conservé quelque foi dans le fond de leur cœur craignent de le montrer ; ils ont honte d'aller à la messe ; on pourrait se moquer d'eux et les traiter de cléricaux. L'atavisme les pousse encore à sortir de chez eux lorsque la cloche sonne, mais ils posent pour des indifférents ; ils s'attardent sur la place, au pied du *campanile*, mais ils se gardent bien de franchir le seuil du temple de Dieu.

« Le clergé, épouvanté, ne sait comment reconquérir ses ouailles. Au hasard de mes excursions, j'ai bien visité une douzaine de curés de village. Quelques-uns sont résignés. La plupart font de la démocratie chrétienne. L'élan est de ce côté. »

« aussi peu que possible les curés et leur presse populaire ; cependant, quand « nous voyons comment ils vont de maison en maison, de chaumière en chaumière, auprès des malades et des moribonds, auprès des hommes du tout petit « peuple ; quand nous voyons comment, dans beaucoup de milieux, à côté du « médecin, ils sont les seuls qui regardent la misère en face et qui la soulagent, « les seuls qui la font connaître et cherchent à y porter remède, nous sommes « bien obligés de tirer notre chapeau devant eux et de reconnaître les morales qui « les font agir ! »

Et Aventino nous montre les prêtres « démocrates chrétiens » s'épuisant à organiser des œuvres sociales et agricoles, des caisses mutuelles, des sociétés de gymnastique. Le résultat matériel est bon, le résultat spirituel demeure nul :

« Grâce à tous ces moyens, le curé, dans certaines localités, conserve encore une influence morale, mais cette action populaire chrétienne est plus exploitée par les campagnards qu'elle ne produit de fruits au point de vue du réveil religieux. Les églises n'en restent pas moins désertes ; le prêtre n'en est pas moins de plus en plus absent dans les mariages, dans les funérailles ; de plus en plus rares les baptêmes, mais, en revanche, les pauvres mioches sont affublés de jolis prénoms : Anarchie, Révolution, et autres du même goût...

« ... On ne s'imagine pas les efforts que doit faire le curé, non pas pour réveiller dans ses ouailles un peu de piété, mais même pour les amener à ne pas bannir Dieu des plus grands actes de la vie. Le prêtre doit être à l'affût, par exemple, des bruits de fiançailles ; alors, sous un prétexte quelconque, il cherche, selon le cas, à pénétrer dans l'intimité de l'une des deux familles et à en commencer le siège. Oh ! il ne leur parlera pas religion ; le moindre mot éveillerait les soupçons ; il viendra en ami jouer aux cartes, le soir, et aux boules, les jours de beau temps ; il tâchera de se faire aimer ; puis, après des semaines et des mois de ruses et de contre-ruses, lorsque l'époque des épousailles approchera, il donnera l'assaut, quelquefois avec succès, non pas parce qu'il aura converti des cœurs oublieux, mais parce que ceux-ci diront peut-être : « Bah ! Allons tout de même nous marier à l'église. Don Paolo est un brave homme, et ça lui fera plaisir. »

« Pour les baptêmes, c'est plus malaisé. Des familles, des pères, des parrains, des amis, qui ont uni les efforts de leurs cerveaux libérés et conscients pour donner à une pauvre gamine le doux prénom d'Anarchie, ont peu de sympathie pour l'eau lustrale. Les mères souffrent souvent et se désolent, mais que faire ? on est anticlérical ou on ne l'est pas. Si on l'est, si la municipalité a débaptisé la place de l'Eglise pour remplacer le nom d'un saint par celui de Francisco Ferrer, plus populaire dans ces montagnes que Cavour, Garibaldi et Victor Emmanuel, ce n'est pas pour asservir l'enfant, dès sa naissance, à la superstition du prêtre. Celui-ci tente bien de faire son devoir, mais, plus d'une fois, il doit reculer devant les injures, les scènes, les menaces ; il a peut-être ébranlé la dureté de cœur des parents, mais les amis, les camarades de la Ligue ou de l'Association ! Avec eux, rien à espérer ; cerbères de l'impiété, ils sont prêts à tout. La mère pleurera en silence ; le père aura de peureuses inquiétudes ; mais pleurs et inquiétudes n'oseront rien contre la volonté du Socialisme.

« Moins de vingt ans ont suffi pour une telle ruine. Qui n'est pas ennemi de l'Eglise est pour le moins indifférent, et l'activité des catholiques qui cherchent à reconquérir le terrain perdu opère dans une ambiance qui lui reste étrangère. Ainsi, j'ai assisté à un Congrès catholique à Verceil : trois jours de séances ; les thèmes très inté-

ressants ; les orateurs, à peu près ce qu'il y a de mieux en Italie. Et, cependant, les gens de la ville se gardèrent bien de sortir de leur torpeur coutumière ; cela ne les intéressait pas. »

A l'excellent article d'Aventino il manque, malheureusement, une conclusion pratique. Evidemment, l'auteur est embarrassé pour conseiller l'emploi d'une panacée susceptible de guérir le mal qu'il signale. Que proposer ? Une restauration monarchique ? L'Italie est en monarchie, et cela n'a pas précisément résolu chez elle la question religieuse... Un effort vigoureux des Catholiques ? Aventino nous dit lui-même qu'ils font tout ce qu'ils peuvent et que cela ne leur sert absolument à rien.

Nous nous permettons de suggérer à Aventino cette idée simpliste que le mal qu'il constate ayant été causé (il le reconnaît lui-même) par la Franc-Maçonnerie, le seul moyen d'y porter remède doit être d'opposer à cette dernière une organisation antimaçonnique qui lui soit au moins égale en force et qui fera à la secte une guerre sans merci, par les moyens convenables.

« Morte la bête, mort le venin ! » disait le vieux proverbe. La Franc-Maçonnerie morte, son œuvre anticléricale ne lui survivrait guère. Seulement on n'a jamais tué une bête vénimeuse autrement qu'en organisant sérieusement la chasse contre elle...

Il faudra bien en venir là.

L'ANTIMAÇONNERIE EN ITALIE

C'est ce que ne comprennent pas encore les Catholiques italiens, puisqu'ils n'ont pas accepté l'idée de créer, chez eux, une Ligue Antimaçonnique, malgré tous les efforts du *Bureau Antimaçonnique International* pour la leur faire adopter.

Les rédacteurs de l'*Idea Nazionale*, qui mènent en ce moment contre la secte la vigoureuse campagne d'articles et de conférences, dont nous avons parlé ici même, ne sont pas davantage favorables à la création d'une Ligue Antimaçonnique italienne. Ils reprochent par avance à une organisation de cette nature de n'avoir qu'un programme négatif, — comme si le premier devoir d'un médecin qui soigne un malade n'est pas, précisément, faire œuvre négative en combattant la maladie, sauf à faire œuvre positive ensuite en améliorant la constitution du convalescent.

Pour les Nationalistes de l'*Idea Nazionale*, l'idée antimaçonnique ne doit pas être séparée de l'irrédentisme italien ; et, s'ils demandent la mise à la retraite des officiers francs-maçons, ils réclament aussi, non seulement le maintien de la capitale à Rome, mais encore le Trentin, Trieste, l'Istrie, Gorizia, Fiume et la Dalmatie, à enlever à l'Autriche ; Malte, à ôter à l'Angleterre ; le canton du Tessin, à ravir

à la Suisse ; la principauté de Monaco, à annexer ; et enfin la Tunisie, la Corse et Nice, à prendre à la France. On comprend que nous ne puissions pas les suivre sur ce terrain, si éminemment positif qu'il s'affirme...

Nous reconnaissons d'ailleurs la belle énergie de la campagne menée par l'*Idea Nazionale*, qui multiplie les conférences antimaçonniques et qui publie, chaque semaine, les déclarations hostiles à la secte d'un grand nombre de personnalités italiennes, tant militaires que civiles. Nous craignons seulement qu'il n'en soit de ce mouvement d'opinion, *s'il ne se donne point une organisation stable*, comme des mouvements antimaçonniques qui eurent lieu en Islande et aux Etats-Unis dans la première moitié du XIXe siècle : il en est à peine resté mémoire.

LA TERREUR MAÇONNIQUE EN TURQUIE

Si l'Italie avance, bien qu'à tâtons, sur la route de l'Antimaçonnisme, la malheureuse Turquie continue à être la proie des frans-maçons du Comité Union et Progrès. Le meurtre du grand vizir Mahmoud Chefket pacha a fourni aux tyrans maçonniques un nouveau prétexte pour supprimer leurs adversaires, — et ils apportent à les supprimer autant d'entrain que l'infortuné Nazim pacha mettait jadis de scrupule à agir contre les conspirateurs frans-maçons.

Nous avons raconté, dans notre dernier numéro, les exécutions capitales ordonnées à la douzaine par la Cour Martiale de Constantinople, entièrement composée d'officiers francs-maçons, ainsi que les condamnations portées, par contumace, contre d'illustres proscrits turcs, qui n'avaient, de leur vie, vu les meurtriers du grand vizir, ni correspondu avec eux. Voici maintenant que le *Mécheroutiète* (que dirige à Paris le général Chérif pacha, ancien élève de notre Ecole de Saint-Cyr et grand officier de la Légion d'honneur) vient compléter ces renseignements par la publication d'une enquête faite par Ismaïl bey, avocat au barreau de Constantinople et ancien député ottoman. Il résulte de cette enquête que pour pouvoir impliquer dans le procès le plus grand nombre possible d'ennemis politiques, les francs-maçons de la Cour Martiale n'ont pas hésité à soumettre à la torture les accusés et certains témoins. Pour plusieurs de ces malheureux, la torture fut poussée si loin qu'elle amena l'aliénation mentale.

Ismaïl bey, dont l'enquête a été entourée de toutes les garanties désirables, entre à ce sujet dans les plus grandes précisions :

« Les détenus étaient directement introduits dans les cellules du sous-sol de la direction de la Sûreté générale. Aussitôt, on leur passait aux mains et aux pieds des chaînes de fer dont la plus légère

pesait 150 kilogrammes, et dont l'extrémité était attachée au mur. Et on y abandonnait les détenus, affamés, altérés et dans l'obscurité ; et cet état déplorable durait jusqu'après minuit, à l'heure où on les introduisait dans la pièce aménagée au sous-sol même, où venait s'installer Djémal bey et Azmi bey et où l'on commençait leur interrogatoire.

« Les pauvres détenus étaient obligés de faire aux demandes que leur posaient ces bourreaux des réponses conformes aux désirs de ces derniers. Si jamais ils risquaient de garder le silence ou d'y répondre négativement, ils étaient retournés à leur cellule respective et soumis à nouveau à la torture. Et les tortures étaient les suivantes :

« 1° Flagellation, au moyen d'un gourdin précédemment trempé dans l'eau, de fouet ou de bâton en fer ; la syncope qui suivait ce supplice horrible était prévenue au moyen d'ingrédients chimiques qu'on faisait respirer aux torturés, après quoi on se mettait à les battre de nouveau.

« 2° Extraction des ongles au moyen de pinces aiguës.

« 3° Application de sel sur les endroits du corps écorchés par les coups reçus, et nouveaux coups sur les mêmes endroits avec des fouets et bâtons en fer.

« 4° Retrait des deux jambes, vers le dos, en appliquant entre le dos et les jambes une très grosse pièce de bois et en l'attachant fortement. Abandon du patient dans cette position durant des heures entières... (On appelle « balle de cochon » (domouz-topou) ce genre de torture !)

« 5° Cautérisation de certaines parties du corps au moyen de bâtons de fer chauffés à blanc. »

Georges Thiébaud, qui commente, dans la *Libre Parole*, l'enquête d'Ismaïl bey, observe très justement :

« En lisant ces horribles et répugnantes révélations, je me rappelais que la plupart des membres de ce comité maçonnique ottoman, hautement responsable des atrocités commises par sa police, par ses juges et par ses bourreaux, étaient venus à Paris et y avaient séjourné plusieurs jours.

« Ici même, à Paris, ils avaient fraternisé, dans des banquets de trois ou quatre cents convives, avec leurs frères du Grand-Orient de Paris et prononcé des discours humanitaires, dans le jargon spécial en usage pour les tenues de mastication maçonnique.

« Comme beaucoup de ces délégués ottomans étaient descendus au Palais d'Orsay, voisin de ma personnelle habitation, j'ai pu, à diverses reprises, constater de mes propres yeux qu'en dehors des Bouffandeaux du conseil de l'Ordre du Grand-Orient, dont je ne connais pas la figure, les plus entourés, les plus écoutés de nos leaders maçonniques étaient M. le sénateur Mascuraud et M. le député Camille Pelletan, à côté desquels brillait du plus vif éclat, même sans sa ferblanterie de bijoux en sautoir, M. le député Lafferre.

« Ces rénovateurs de la Jeune Turquie, venus tout exprès, je le suppose, pour se bien pénétrer sur place du génie politique français

et en rapporter les précieuses inspirations à leur propre pays, n'y avaient pas trouvé d'étalons plus capiteux, de modèles plus achevés que Mascuraud, Lafferre et Pelletan, ou Pelletan, Lafferre et Mascuraud.

« Et il fallait voir avec quelle ferveur s'échangeaient jusque sur les trottoirs et les quais de la Seine les poignées de mains rituelles et symboliques qui, dès le grade de maître, se compliquent, comme dans le tango, de frictions des genoux et d'attouchements des cuisses, à quoi se reconnaissent tout de suite les véritables émancipateurs de l'Humanité.

« Le résultat, le voilà : le rétablissement de la torture pour les interrogatoires des prévenus.

« D'autre part, l'innovation des potences à trépieds démontables et portatives pouvant être plantées en quinconces pour l'agrément des promenades et transportées, ailleurs, de quartiers en quartiers, pour y pendre à loisir, en l'espace d'un matin, les citoyens soupçonnés de penser autrement que le Comité maçonnique !

« Et il n'y a pas à dire que ce n'est pas la Maçonnerie qui se manifeste là, comme elle s'est délibérément manifestée ici, de la même manière ou d'une manière analogue, à l'époque de la Révolution.

« C'est écrit dans la sentence même de la Cour Martiale. »

En effet, la sentence de la Cour Martiale signale, comme un crime à la charge d'un des principaux inculpés, le capitaine Kiazim bey, le fait d'avoir tenu des propos hostiles à la Franc-Maçonnerie et aux Juifs. Voici le texte d'un des attendus :

« En même temps, afin d'exécuter leurs sentiments fanatiques et leurs désirs de vengeance, il leur tint des propos subversifs et révolutionnaires, tant au sujet de l'assassinat de Nazim pacha que sur de soi-disant tendances de Franc-Maçonnerie et de Sionisme qui se répandaient dans le pays, et il leur fit ajouter à la formule du serment prêté l'engagement d'agir contre ces tendances. »

On peut dire d'un pareil attendu qu'il est la signature du crime.

Que les antimaçons de Turquie se souviennent, un jour, de tout cela...

LA TERREUR MAÇONNIQUE EN PORTUGAL

Les conservateurs turcs sont emprisonnés, torturés et pendus par le Comité Union et Progrès. Mais, comme ils n'ont pas commis le crime d'être Chrétiens, ils peuvent au moins espérer que leurs supplices seront révélés au public européen : les grandes Agences en parlent à l'occasion, et le F.·. Camille Pelletan lui-même a fini par être dégoûté de ses commensaux de 1908 : il l'a dit à plusieurs reprises dans le *Matin*.

Par contre, pour les malheureux Portugais, qui, eux, sont des

Catholiques, — la consigne est de se taire et elle est presque aussi rigoureusement observée par certains journaux de droite que par ceux qui appartiennent ouvertement à la Franc-Maçonnerie. Nous jugeons inutile d'imprimer des noms, mais que nos amis consultent la rubrique *Portugal* dans les journaux auxquels ils sont abonnés, et ils n'auront pas de peine à déterminer quels sont les organes pour lesquels la solidarité chrétienne et antimaçonnique n'existe pas. Certaines de ces abstentions ont de quoi surprendre, pour ne pas dire plus...

Et cependant les événements qui se déroulent au Portugal sont bien de nature à faire apprécier au public les douceurs d'une Démocratie maçonnique. On va en juger.

S'agit-il de la liberté de la Presse, par exemple ?... Qu'on déguste le document maçonnique suivant, adressé à M. Fino Beja, qui dirigeait, à Covilhà, le journal *la Démocratie*. On verra que les droits de l'écrivain sont, au Portugal, limités par le bon plaisir de la Loge locale :

Liberté — Egalité — Fraternité.
GR.·. CARB.·. DE LA COVILHA
DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE.
Chs.·. Herm.·. Est.·.

Au citoyen P. Fino Beja, à Covilhà.

« Considérant que la Carbonaria portugaise a pour but la défense de la République radicale et laïque, le Présid.·. du Gr.·. Carbon.·. de Covilhà ordonne de vous informer sans délai que la Carbonaria ne vous permet plus de publier la feuille locale intitulée *la Démocratie*.

« Je vous communique le présent avis pour que vous n'en ignoriez.

« Tracé dans les Chs.·. de la Covilhà le 26 février 1913.

Le Secrétaire,
CASTO.

Désire-t-on maintenant savoir comment le droit de réunion, même dans un but purement charitable, est respecté par la Maçonnerie portugaise?... Voici une note, que le *Soleil* a seul publiée, et qui est bien édifiante à ce sujet :

Les carbonari portugais à l'œuvre.

« Le gouvernement maçonnique de la République portugaise soumet à une censure étroite, non seulement la presse, mais encore les correspondances privées avec l'étranger. Il en résulte que les événements les plus graves peuvent se passer à Lisbonne sans qu'on en sache rien à Paris. Grâce à un système spécial de communications, le *Bureau Antimaçonnique International* (66, rue Bonaparte, à Paris) reçoit cependant des informations sur les troubles qui ensanglantent presque chaque jour le Portugal. Il nous communique le récit ci-

après d'incidents récents, sur lesquels le silence le plus absolu a été fait, malgré leur exceptionnelle gravité :

« Le 11 juin dernier, avait lieu au théâtre du Gymnase, à Lisbonne, une représentation privée donnée par des amateurs au profit de l'œuvre des Dames de Charité. Cette œuvre, de pure bienfaisance, n'a jamais fait de politique ; mais elle est catholique, ce qui suffit à la faire détester par les francs-maçons au pouvoir. Aussi des menaces avaient-elles été proférées par les Carbonari à l'adresse des artistes et du public. On ne pensait cependant pas que ces menaces fussent suivies d'effet, en raison de la présence annoncée de diverses personnalités du corps diplomatique, et aussi de ce fait que les filles du ministre de Belgique et du ministre de la République Argentine figuraient dans la troupe d'amateurs.

« La salle était comble et la représentation se poursuivit sans incident jusqu'à onze heures. A ce moment, une troupe d'une centaine de Carbonari se présenta à l'entrée du théâtre et bouscula le contrôle aux cris de : « Vive la République ! Mort aux cléricaux ! » La majeure partie de la bande envahit ensuite le foyer, se livrant aux plus révoltantes indécences à l'adresse des dames qui s'y trouvaient. Les Carbonari allaient envahir la salle de spectacle quand le chemin leur fut barré par une centaine de spectateurs, accourus au bruit.

« Une bagarre acharnée éclata. Peu accoutumés à trouver de la résistance, et furieux d'être reçus à coups de canne et à coups de poing, les assaillants sortirent des couteaux et des revolvers Mais leurs adversaires, qui avaient pris leurs précautions, ripostèrent aussitôt à coups de revolver. Les Carbonari furent contraints de se replier sur le péristyle du théâtre en emportant plusieurs blessés. Ils s'y retranchèrent, en annonçant l'intention de bloquer le public dans l'édifice et en continuant à faire le coup de feu.

« Ces faits se passaient à trois cents mètres de la caserne de la Garde Républicaine, d'où l'on entendait parfaitement les détonations. Mais, sous le régime maçonnique actuel, la force publique a l'ordre de laisser toute liberté aux Carbonari pour la « défense de la République ».

« La fin de la soirée approchant, et le blocus organisé par les Carbonari continuant de plus belle. le corps diplomatique, qui assistait à la représentation, résolut d'intervenir officiellement. Le ministre de la République Argentine, en sa qualité de doyen, réunit dans sa loge les représentants de l'Autriche, de la Belgique, du Brésil, de l'Espagne, de la France, du Mexique et de l'Uruguay. Puis, en leur nom, il téléphona au ministre de l'intérieur et *exigea* la protection immédiate des spectateurs tant nationaux qu'étrangers. Force fut de s'incliner devant l'intervention du corps diplomatique. Dix minutes après, ordre était donné à la Garde Républicaine d'intervenir, et elle dispersait les assiégeants du théâtre.

« Furieux de ce contretemps, les Carbonari ont réclamé, à titre de dédommagement, le droit de « s'amuser » avec les détenus politiques. Une bande de ces misérables s'est présentée à la Prison pénitentiaire et a demandé à opérer des perquisitions dans les cachots Le commandant de la prison leur a fait ouvrir un certain nombre de geôles, dont les malheureux occupants ont subi un véritable martyre. La

scène a duré plusieurs heures sous l'œil placide des gardiens.

« Ces faits causent l'indignation de la colonie étrangère de Lisbonne, mais le gouvernement maçonnique organise le silence sur eux. Pour avoir voulu formuler une protestation contre l'attitude du Pouvoir, le journal socialiste *O Intransigeante* a été supprimé administrativement. C'était l'organe du F.·. Machado dos Santos, le héros de l'insurrection du 5 octobre 1910, que l'infamie de ses associés a fini par écœurer. — B. A. I. »

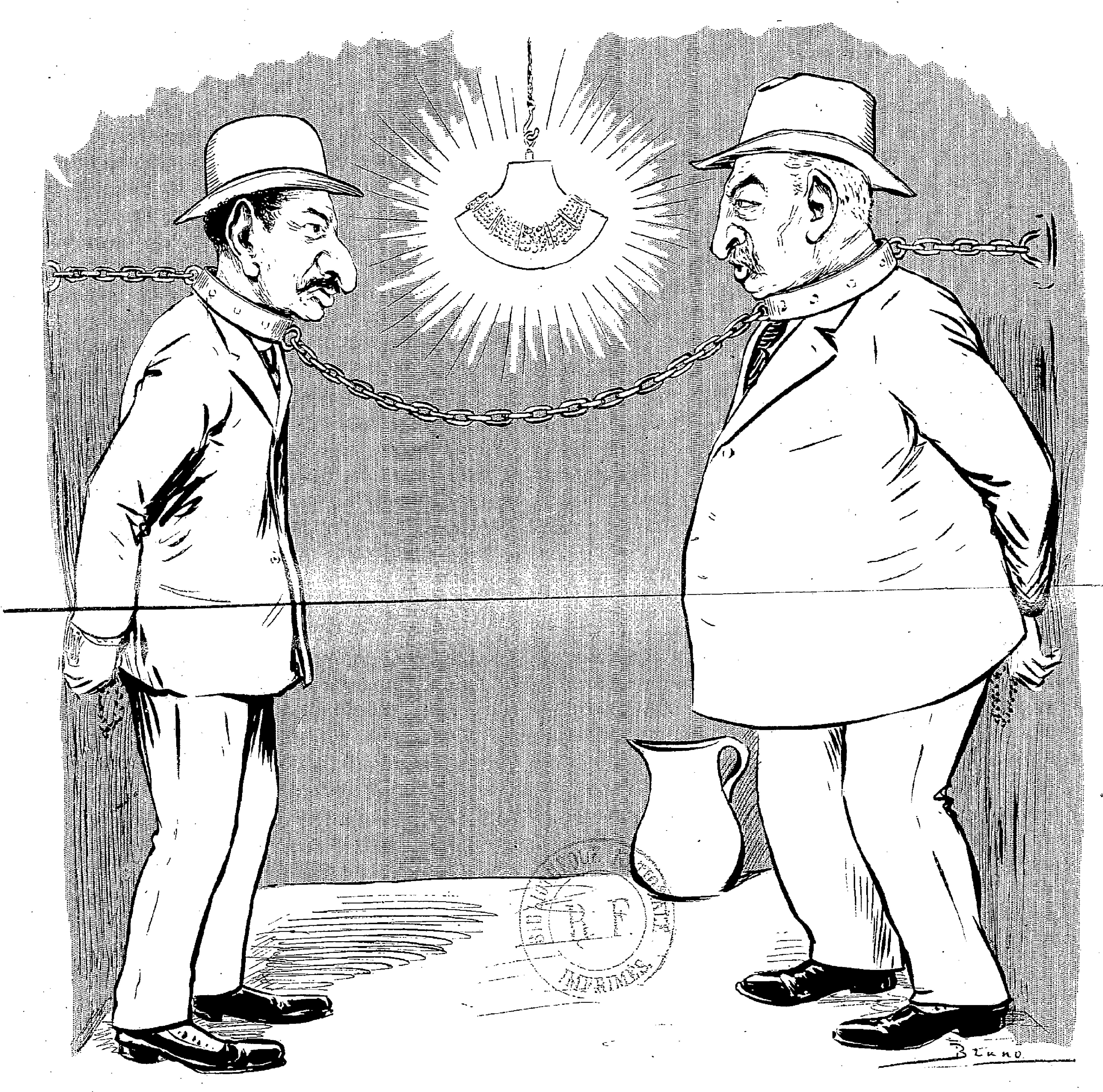
Le *Bureau Antimaçonnique International* reçoit chaque semaine, des sources les plus sûres, des informations de Portugal analogues à celles que l'on vient de lire, et il est en mesure, pour chacune, d'établir l'authenticité des faits. Il est rare, cependant, que la grande Presse s'en fasse l'écho. Faut-il chercher la raison de ce silence dans cette constatation de Jules Lemaitre, déjà ancienne, que dans tout journal parisien d'opposition il y a au moins un franc-maçon, sinon au rez-de-chaussée, du moins à la cave ?...

SYNDICALISME ET CORPORATION

Les tristes exploits des Carbonari portugais ne doivent pas nous faire oublier ceux de nos anarchistes de France. Ceux-ci se sont réunis en Congrès, à Paris, en août. Obéissant à cette impulsion invincible qui pousse les pires individualistes, les révolutionnaires les plus déterminés, à accroître leurs forces par l'organisation et par la discipline consentie envers certaines idées, ils se sont efforcés de dégager les lignes générales de ce que doit être l'action anarchiste. Sans doute ils ont fait à leurs principes l'ultime concession de ne pas mettre aux voix les différents ordres du jour présentés, afin que la volonté de tous ne puisse pas opprimer la volonté d'un seul. Mais les applaudissements ou les huées qui accueillaient telle ou telle idée exprimée suffisaient parfaitement pour déterminer où était la majorité. En sorte qu'il y a eu, manifestement, des motions adoptées et des motions rejetées, et que le travail des Congressistes a été ce qu'il aurait été dans n'importe quel Congrès bourgeois — avec, en plus, l'hypocrisie du procédé.

Parmi les résolutions qui furent prises, de la manière que nous indiquons, il faut noter tout d'abord l'élimination des « individualistes » On appelle ainsi, en Anarchie, les « compagnons » qui réclament le droit au vol et à l'assassinat comme une conséquence naturelle de l'affranchissement des préjugés bourgeois. Il ne faudrait pas tresser trop de couronnes aux congressistes au sujet de cette élimination : le procès récent des bandits tragiques rendait nécessaire qu'on rompît, au moins en apparence, avec les anarchistes à la Bonnot et à la Garnier. Mais les souvenirs de la citoyenne Maîtrejean, ancienne directrice du journal *l'Anarchie*, qui viennent de paraître

L'AFFAIRE DU COLLIER



La solution idéale....

dans le *Matin*, attestent que l'union a toujours été intime entre anarchistes théoriciens et anarchistes de réalisation.

La deuxième question discutée fut celle de la possibilité pour les anarchistes de devenir francs-maçons. Quelques « compagnons » naïfs reprochèrent à la Franc-Maçonnerie d'être un syndicat de fonctionnaires en mal d'avancement et de bourgeois amateurs de décorations. Ces paroles imprudentes furent énergiquement conspuées par la majeure partie de l'assistance, et plusieurs orateurs protestèrent contre elles : la Franc-Maçonnerie, expliquèrent-ils, a toujours appuyé les anarchistes en lutte contre la Société ; elle leur a fourni la plupart de leurs théoriciens ; elle est la brèche par laquelle l'idée anarchiste pénètre dans la Société bourgeoise. Aveux, évidemment, excellents à retenir...

Enfin un vif débat s'engagea au sujet de la question syndicaliste. Le Syndicalisme fut attaqué par beaucoup comme insuffisamment révolutionnaire, puisqu'il prétend plier les classes ouvrières à une discipline. Les théoriciens de l'assemblée intervinrent une fois encore et avec succès : « Le Syndicalisme », répondirent-ils, « c'est le meilleur propagateur de l'Anarchisme. Nous parlons d'Anarchie : le Syndicalisme, lui, la réalise. » Devant cette formule saisissante, l'union finit par se faire, et les anarchistes continueront à apporter leur concours aux Syndicats.

On sait d'ailleurs que, ce faisant, ils suivront d'illustres exemples. Bonnot s'intéressait beaucoup au Syndicalisme ; quant à Garnier, il fut quelque temps secrétaire d'un comité de grève et il excellait à organiser la « chasse aux renards ». Les intérêts du prolétariat étaient et resteront en bonnes mains.

Les affinités ainsi proclamées entre le Syndicalisme et l'Anarchie ouvriront-elles les yeux de certains de nos amis, qui s'obstinent à voir dans l'instrument révolutionnaire qu'est le Syndicat une résurrection de l'ancienne Corporation de métier ? ... Nous le voudrions, car il n'est pas d'erreur plus funeste que celle qui consiste à attendre des bandits de grands chemins qui composent l'état-major de la C. G. T. le rétablissement de l'ordre social et politique ! Nous n'osons cependant pas trop espérer que ceux qui se trompent feront machine en arrière, tant il est difficile, même aux hommes de bonne foi, de reconnaître qu'ils se sont trompés.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait trop répéter qu'il y a un abîme entre le Syndicat, instrument de guerre sociale forgé par Waldeck-Rousseau, et l'antique Corporation, association à base à la fois religieuse et professionnelle, destinée à maintenir la bonne entente entre patrons et ouvriers. Si l'on voulait chercher où sont les véritables héritiers de l'idée corporative d'autrefois, ce n'est pas vers les Bourses du Travail qu'il faudrait regarder : c'est vers les associations telles que l'admirable « Union catholique des employés des chemins de fer ».

Nous avons déjà parlé souvent aux lecteurs de la *Revue Antimaçonnique* de cette vaste Fédération qui groupe 55.000 cheminots catholiques, répartis en 477 groupes régionaux, et que dirige avec tant de dévouement un antimaçon éclairé, M. le chanoine Reymann. Le 10 août avait lieu, au Sacré-Cœur de Montmartre, le pèlerinage annuel de l'Union, suivi d'une nuit d'adoration ; SIX MILLE employés de chemins de fer, venus de tous les points de la France, y prirent part. Puis les cheminots allèrent, à Notre-Dame, présenter au cardinal archevêque de Paris, qui les bénit, les 279 bannières des groupes représentés.

Cette formidable démonstration ne pouvait laisser impassibles les meneurs de la C. G. T., atteints dans leurs prétentions d'hégémonie sur le monde ouvrier. Ils convoquèrent les adhérents de l « Union Républicaine des Chemins de Fer » — association maçonnique dont nous avons, en son temps, annoncé la création par le Grand Orient. Ce fut le citoyen Bidamant, de la G. G. T., un des meneurs de la grève des chemins de fer, qui se chargea de diriger la contre-manifestation. Elle eut lieu devant le Sacré-Cœur : pendant que les 6 000 cheminots catholiques priaient à l'intérieur, moins de 100 cheminots « républicains » vinrent, au dehors. déposer des couronnes d'immortelles et crier : *A bas la calotte* ! devant la statue du chevalier de la Barre.

La disproportion entre les deux manifestations était si ridicule que le citoyen Bidamant lui-même s'en plaignit amèrement dans sa harangue aux cheminots de l'Union cégétiste. Quant à la maçonnique *Lanterne*, elle réclamait du Gouvernement, le lendemain, la dissolution de l'Union des cheminots catholiques ; tandis que le *Radical* constatait mélancoliquement :

« Après avoir accompagné nos amis au chevalier de La Barre, je suis entré dans l'église du Sacré-Cœur ; et là, j'ai vu prosternés dans la nef des centaines de cheminots dont beaucoup avaient revêtu leur uniforme ; j'ai entendu le sermon d'un prêtre véhément qui ne parlait pas mal... j'ai constaté que dans la crypte des centaines de cheminots se reposaient après avoir passé la nuit en adoration devant le Sacré-Cœur de Jésus ; et j'ai compris que l'Eglise tenait là, sous sa main, une armée puissante, nombreuse et docile, dont elle saurait se servir le jour où elle aurait un mauvais coup à faire contre la République. »

L'Eglise ne médite de mauvais coup contre personne. Ce qui ne veut pas dire que le jour où ses enfants seraient obligés de la défendre contre un mauvais coup de la Franc-Maçonnerie, on ne trouverait pas des bras solides et des cœurs courageux parmi les 55.000 cheminots de l'Union Catholique.

L'avenir du prolétariat organisé, de la paix sociale restaurée, est dans les associations de ce genre, dont il conviendra de développer

plus encore le caractère professionnel. Ce sont ces associations que nos amis doivent encourager, et non le Syndicalisme anarchiste, révolutionnaire et anticlérical. On croit rêver à l'idée qu'une vérité aussi simple n'apparaît pas à tous les esprits...

Ceux qui comprennent le mieux l'importance de l'œuvre du chanoine Reymann sont certainement les anarchistes de la C. G. T. : le 3 août, en effet, ils se sont réunis en congrès à Paris et ont décidé de dissoudre leur association de cheminots (qui compte 19 groupes étiques, contre les 477 groupes florissants de l'Union Catholique), et d'en faire entrer les éléments dans le Syndicat National des Chemins de fer — Fédération plus importante, mais à l'esprit peu révolutionnaire. Les cheminots cégétistes auront pour consigne de travailler, au point de vue anticlérical, le Syndicat National, et de le faire entrer en lutte contre l'Union Catholique des Chemins de fer. Le 8 octobre prochain, cette fusion sera un fait accompli.

Reste à savoir si la tâche de la C. G. T. sera, cette fois encore, facilitée par le concours de conservateurs imprudents.

LA FORCE CATHOLIQUE

Cinquante-cinq mille cheminots, groupés en 477 sections. Ces chiffres rendront songeurs les habiles, éternellement occupés à chercher comment les catholiques pourront se faire accepter par le peuple de France en dissimulant ce qu'ils sont. Avoir réussi à grouper une pareille armée dans un seul corps de métier, d'effectif pourtant limité, cela peut passer pour un prodige. Et ce résultat a été obtenu sans application de faux nez, sans manœuvre compliquée ni reniement tacite, en se proclamant, au contraire, franchement catholique.

Que les tacticiens consommés de la politique et de l'élection alignent donc leurs troupes à côté de celles-ci, à côté des cent vingt-quatre mille gymnastes du docteur Michaux, à côté des cent mille membres des sociétés de Saint-Vincent de Paul... Et nous ne parlons pas des œuvres dont les adhérents font, plus ou moins, double emploi.

La vérité est qu'il n'y a pas de tactique plus habile, pour les Catholiques, que de déployer franchement leur drapeau sur les associations qu'ils fondent, qu'elles soient ouvrières, bourgeoises ou mondaines. Quelque ravages que la propagande maçonnique ait exercés dans les cerveaux, de quelque discrédit qu'elle ait entouré le prêtre et la religion du Christ, elle n'a pas réussi à les faire haïr profondément, si ce n'est par quelque milliers de frénétiques. Qu'une affirmation tranquille et sereine de la vérité religieuse soit placée à la porte d'une association utile en elle-même, et l'on verra paysans et artisans de France éprouver, non de la répugnance, mais une douceur extrême, à reconnaître la « vieille chanson » qui berça

leurs ancêtres. La voix de l'atavisme chrétien parlera en eux plus haut que les excitations de la Loge.

Quoi de plus instructif, à ce sujet, que l'anecdote découpée par M. Lenôtre dans les notes intimes de Pradel de Lamase, un des officiers de l'armée de Condé ?... « Nous sommes au 8 septembre « 1796. Les troupes françaises sont campées sur un des côtés du « Danube, les troupes autrichiennes de l'autre, et, parmi elles, des « Français aussi, hélas ! un régiment de nos émigrés. C'est le matin. « On célèbre au camp de Condé une messe militaire. Ce spectacle « attire l'attention des sans-culottes. Ils se pressent là-bas, sur le « bord opposé du fleuve. Un coup de canon annonce l'élévation. « Instinctivement, un de ces sans-culottes s'agenouille, puis un se- « cond, puis dix, puis cent, et la bénédiction du prêtre descend à la « fois sur les têtes courbées des proscrits et des proscripteurs, des « blancs et des bleus, réconciliés pour une minute dans ce qui fut « la religion de leurs pères. »

Entre ceux auxquels un rite divin commandait, des deux côtés du fleuve, un même agenouillement, il y avait plus que le Danube : il y avait les têtes du Roi et de la Reine, quarante mille victimes des tribunaux révolutionnaires, deux cent mille victimes de la Vendée, du sang, de la boue, de l'horreur...

Et voici que tout cela s'effaçait devant cette messe célébrée dans le camp ennemi, qui rappelait aux soldats de la Révolution qu'ils étaient, eux, quoique victorieux, les véritables proscrits, les véritables exilés, puisque leur âme était privée de ce qui consolait leurs pères.

Dans ce geste instinctif des soldats de l'an IV, rapporté par Pradel de Lamase, il y avait en puissance toute la renaissance religieuse qui allait se donner carrière trois ans plus tard et que Bonaparte devait se charger d'endiguer.

Qu'on soustraie un instant la masse populaire à l'emprise maçonnique, qu'on lui permette de se reconnaître, d'écouter les voix du passé, et elle se retrouvera toujours croyante.

Mais, pour que ce réveil se produise, deux choses sont nécessaires: 1° que les Catholiques mettent une affirmation loyale et hardie de catholicisme à la base de toutes leurs œuvres, sociales ou autres ; 2° qu'ils organisent la guerre à la Franc-Maçonnerie sur tous les terrains où celle-ci se meut.

LA CRISE SYNDICALISTE

Parallèlement au succès des associations professionnelles catholiques, qui gagnent constamment du terrain — nous publierons

quelque jour sur ce point des statistiques révélatrices — les partisans les plus résolus du Syndicalisme révolutionnaire sont bien obligés de reconnaître que ce dernier traverse une crise.

Les Congrès de la Fédération des Métaux, de la Fédération du Bâtiment, d'autres Fédérations de syndicats encore, qui viennent de se tenir à Paris, rue Grange-aux-Belles ou rue de Sambre-et-Meuse, ont constaté une rapide décroissance des effectifs syndicalistes. Pour certaines Fédérations, cette décroissance est un effondrement; le Bâtiment, en effet, qui groupait jadis, dans la région parisienne, 50.000 syndiqués, n'en fournit plus que 25 000. La Fédération des Métaux n'a pas osé indiquer le chiffre de ses pertes, mais elles sont énormes — à tel point que le citoyen Merrheim, du Comité de la C. G. T., a dû préconiser la séparation de l'action syndicaliste et de l'action anarchiste.

« Nous entendons », a-t-il dit, « ramener dans le bon chemin ceux « qui se sont égarés. Il ne faut pas que la C. G. T. puisse être la « proie d'une secte, les anarchistes, et tomber en des mains irres- « ponsables.

« Or on ne peut dissimuler le fait que les syndicats sont aujour- « d'hui, bien plus que des groupements de salariés, des groupements « *d'affinités*.

« Il nous faut donc revenir à une action plus franchement déli- « mitée, non pas simplement mutualiste, comme jadis, non pas « simplement corporative, comme en Angleterre et en Allemagne, « mais bien économique, en faveur de la diminution des heures de « travail et de l'augmentation des salaires.

« C'est, dit-on, du réformisme. Peut-être... »

Cent quarante-cinq voix sur cent quarante-six adoptèrent cette manière de voir, appuyée par le citoyen Jouhaux lui-même, secrétaire général de la C. G. T.

Il est vrai que quelques instants plus tard, le citoyen Merrheim ajoutait : « En réalité, aujourd'hui comme hier, conclut l'orateur, « notre syndicalisme restera révolutionnaire non pas en mots, mais « en action. »

Parbleu !...

Il suffit, pour en être assuré, de parcourir la liste des dernières agressions auxquelles les Syndicalistes se sont livrés, avenue d'Antin, à Paris, sur la personne des ouvriers coupables de vouloir travailler aux chantiers Grandchamp après que la C. G. T. y eut proclamé la grève. Revolvers et coups de poing américains ont été employés contre les « renards », et il y a eu trois travailleurs grièvement blessés.

Rares sont, d'ailleurs, ceux des grands journaux parisiens qui ont daigné parler de cet incident sans importance.

Il est vrai que si un juif russe avait reçu un coup de pied dans ses

basques, sur une place publique de Kieff ou d'Odessa, nous aurions vu déborder l'indignation journalistique...

DANS LES HOPITAUX LAICISÉS

M. Marcel Blatin est le fils de feu le F∴. Blatin qui fut 33e du rite français et Grand Commandeur du Grand Collège des Rites de la rue Cadet. Il serait donc téméraire de prétendre qu'il a été élevé à l'école de l'Obscurantisme.

Or il a écrit une thèse sur les hôpitaux et voici ce qu'on peut y lire :

« Pendant cinq années d'hôpital, comme *interne* à Clermont-Ferrand et comme *externe* à Paris, j'ai pu voir de près les avantages et les inconvénients de nos organisations hospitalières. De bonne heure, mon attention fut attirée par l'insuffisance des soins que l'on donne aux malades de nos hôpitaux. Ayant passé alternativement dans les services tenus par les religieuses à l'Hôtel-Dieu et à Clermont-Ferrand, et dans d'autres desservis par les laïques, à Lariboisière et à Tenon, j'ai pu constater les différentes catégories d'infirmières qui donnent leurs soins aux Français...

« On a beaucoup insisté sur l'ardeur exagérée avec laquelle les sœurs cherchent à faire des conversions. On a prétendu qu'elles abattent le moral des malades à force de leur parler de la mort, qu'elles les fatiguent par des exercices de piété et qu'elles vont jusqu'à priver des vivres ou des mille douceurs dont elles disposent ceux qui refusent d'aller à la messe.

« Pour ma part, je n'ai jamais constaté chose pareille; j'ai bien vu à plusieurs reprises des malades se plaindre de ce que la Sœur les traitait mal parce qu'ils ne faisaient point la prière. Mais, lorsque j'ai poussé l'enquête à fond, j'ai toujours constaté qu'il s'agissait de gens peu intéressants, qui s'employaient surtout à mettre le désordre dans la salle. Les religieuses savent mieux que nos infirmières laïques des hôpitaux (qui sont loin d'être des modèles) parler aux malades, les encourager, les consoler.

« Elles savent mieux, surtout, maintenir dans la salle une discipline et un ton de bonne éducation qui font souvent défaut ailleurs. Elles répriment les grossièretés de leurs hospitalisés et de leurs sous-ordres. Grâce à elles, le bon ton est respecté et l'on n'entend pas les infirmières tutoyer l'interne comme cela se voit ailleurs. En tout cas, il faut reconnaître qu'on trouve chez les Sœurs un admirable esprit de dévouement et de charité. »

M. Marcel Blatin énumère ensuite une foule de scandales imputables aux infirmières laïques et qui seraient à peine croyables s'il ne prenait soin d'indiquer que beaucoup de ces dernières ont passé leur jeunesse dans les maisons de correction et ont fait leur appren-

tissage de l'altruisme dans des maisons de tolérance... C'est à Lariboisière, c'est à Bichat, c'est à la Pitié, que sévissent ces étranges remplaçantes des sœurs...

Témoignage isolé que celui du fils du F.·. Blatin ? sera-t-on peut-être tenté de dire, Nullement ! Voici M. Paul Bru, directeur de l'hôpital du quartier Saint-Antoine, qui brosse un tableau vécu du personnel qu'il a eu sous ses ordres, dans son livre récent, le *Roman d'une infirmière*.

Il nous peint d'abord l'infirmière ivrogne :

« Nini Saumur était une grosse mère que l'on aurait prise — si elle n'avait été vêtue de l'uniforme hospitalier — pour une harengère des Halles, une de ces poissardes, comme Mme Angot, forte en gueule.

« La face couperosée, le nez rouge, les yeux toujours larmoyants, elle traînait la savate en marchant avec un mouvement de hanches semblable à celui des matelots qui, sur l'entrepont, résistent au vent qui souffle dans les voiles.

« — T'es à la grinche, Nini ? demande l'infirmier qui avait interpellé l'arrivante.

« — Oui, j' m'ai encore becqueté avec ma surveillante : c'te rosse prétend que j' bois la bière des malades et que j' me saoule avec le vin des veilleurs.

« — Elle a peut-être raison.

« — Bouffi ! j'ai encore dix ronds pour prendre un moka avec du pétrole... Mais j' te demande un peu d' quoi ell' s' mêle, la surveillante. Est-ce que je m'occupe de c' qu'ell' fricote ? Les chefs, c'est des v... !...

« — Nini, t'es poivre !

« — Zut !

« — Nini, tu as raison au fond, intervint un garçon à figure joviale, membre du Syndicat du personnel, non gradé de l'A. P., mais tu as tort dans la forme. Ce n'est pas avec des injures et des gros mots que nous obtiendrons satisfaction, si nous voulons voir aboutir nos revendications... »

Voici l'infirmière coureuse :

« Victorine était une belle fille... la bouche rouge, sensuelle... les cheveux très noirs, crépus, la peau bistrée. A l'hôpital, on la surnommait la « Négresse » !

Il est assez difficile de raconter ici les exploits amoureux de la « Négresse ».

Passons...

Voici l'infirmière rapporteuse :

« Elle a détruit la camaraderie à l'hôpital. Toutes celles qui ont un certain cachet de distinction ou d'élégance, toutes celles qui ont de

l'instruction et suivent les cours, toutes celles qui sont bien notées par les médecins ou le directeur lui portent ombrage. Elle ne peut les souffrir. Elle les débine partout, auprès de ses collègues, auprès de ses internes, auprès de l'administration même, car elle se dit protégée par les hauts bonnets. En réalité, c'est une « mouche ».

Voici l'infirmière qui s'amuse :

« — Tu sors ?... tu as la permission de théâtre ?...
« — Oui, et toi ?
« — Moi aussi... mon interne m'a donné deux places pour Cluny... j'y vais avec Marcelle, Marcelle de la Laryngo...
« — Sans amis ?
« — Sans amis... moi, je n'ai point ta veine... moi, j'ai personne. »

Voici les infirmières soupeuses :

« Celles qui restent tiennent des conversations de corps de garde. Puis, au dortoir, la fête commence :
« Des infirmières rentraient, réveillaient leurs compagnes :
« — J'ai du pâté de foie !
« — Moi, des sardines !
« — J'ai passé deux litres de bière !
« — On va souper !
« — J'ai du vin blanc !
« — Bravo, j'en suis !... Hurrah !
« Sur une chaise, on place le couvercle d'un carton de chapeau et, sur cette table improvisée. les provisions s'alignent. Quelques-unes se sont levées... une est debout sur son lit et se tient en équilibre sur un pied :
« — Je suis le génie de la Bastille. »

Calomnies ! diront les incrédules. Exagérations d'un directeur d'hôpital qui veut se venger d'un personnel hostile.

Que non pas ! Et la preuve que tout ceci est exact nous est fournie... par le Tr∴ Ill∴ F∴ Mesureur, 33e du rite Ecossais, ancien ministre, ancien Grand Maître de la Grande Loge Ecossaise de France, actuellement directeur de l'Assistance Publique. C'est lui, en effet, qui préface le livre de M. Paul Bru et qui le fait en ces termes :

« Votre livre si vivant (*sic*), qui peint vos modèles sous le jour cru d'un réalisme un peu outré (*sic*), n'est pas fait pour m'alarmer (*sic*) : quand on a la responsabilité d'une grande administration comme l'Assistance publique de Paris, où rien n'est parfait (*sic*), pas plus qu'ailleurs, du reste, on recueille toutes les critiques ; elles apportent toujours avec elles plus de lumière, elles permettent de remédier à un mal ou de réaliser un progrès. On est d'autant mieux disposé à accepter la leçon que comporte cette critique, alors qu'elle est revêtue, comme dans votre livre, de la forme élégante et courtoise

d'une œuvre littéraire : cela console de ces campagnes où l'ignorance le dispute à la manvaise foi. Je vous remercie de la dédicace de votre livre, je lui souhaite d'être lu (*sic*). »

Allons, tant mieux !

Ajoutons à ce faisceau d'aveux ou de témoignages le récit suivant que fait la *Croix* de Paris, en l'entourant de toutes les précisions nécessaires :

« Il y a quelques mois, une infirmière d'Antony, une *bleue*, c'est-à-dire une élève de la Salpêtrière, une chouchoute, bien pistonnée, bien protégée, refusait d'obéir à un médecin. Celui-ci alla se plaindre à qui de droit.

« — Rien à faire, lui répondit l'économe, et non seulement il n'y a rien à faire, mais je la défendrai contre tous ; d'ailleurs, plaignez-vous en haut lieu, vous n'obtiendrez rien.

« Le médecin se plaint, une fois, deux fois, trois fois... Rien... Enfin, pour la forme, on fait une enquête. On absout la *bleue*. Elle triomphe ! Seulement, en juillet 1912, les autres infirmières la dénoncent comme voleuse !... C'est grave. L'on est bien obligé d'agir. Or, en perquisitionnant dans sa chambre, on trouve un porte-monnaie volé et divers objets volés. Vous croyez que la bleue fut arrêtée ? Non. On l'a priée de s'en aller. Cette histoire ne peut être niée (Un bulletin syndical en a fait mention sous une autre forme.)

« Pour finir, la note cocasse.

« En 1911, à Tunis, quelques cholériques entraient à l'hôpital de cette ville. Les laïques se sont empressées de déguerpir... et ce sont de crânes petites chanteuses de *caf'-conc'* qui ont bravement pris leurs places ! — Ollé ! Ollé ! »

Des chanteuses de café-concert donnant une leçon de dévouement au personnel des hôpitaux maçonniques... Voilà qui suffit à symboliser un Régime.

AURONS-NOUS LA GUERRE ?

C'est en décembre 1913 qu'entrera en service le nouveau matériel d'artillerie italien, c'est-à-dire ce canon Deport, nettement supérieur au matériel en usage dans l'armée française, que notre Gouvernement a laissé, par pure incurie, acheter par le Gouvernement italien. Quarante batteries en seront pourvues pour commencer.

C'est en décembre aussi que notre armée, momentanément désorganisée par la manière ridicule dont va être appliquée la loi de trois ans, va traverser une période critique.

Notre ami et président d'honneur le commandant Driant estime que cette redoutable échéance de décembre a toutes chances de coïncider avec une agression de l'Allemagne, trop vigilante pour

laisser échapper le moment favorable, et il nous introduit dans le cabinet de travail de Guillaume II :

« J'entends d'ici le conseiller qui représente auprès de lui le pangermanisme, l'armée, tous les éléments d'expansion qui débordent en Allemagne, lui exposer pour la centième fois l'avenir dans les termes suivants :

« Majesté, vous ne retrouverez plus cette heure : elle est décisive pour notre nation. La France, malgré tout ce que nous avions auguré, a accepté délibérément le service de trois ans ; les quelques mutineries militaires sur lesquelles nous avions cru pouvoir faire fond ont été si clairsemées que la volonté de ce pays de s'imposer la charge d'une nouvelle année de caserne n'en est que plus clairement apparue...

« Si le Parlement français, singulièrement plus timoré que la nation française elle-même, n'avait au dernier moment obligé le gouvernement à modifier son premier projet, nous aurions devant nous, au mois d'octobre prochain, la plus redoutable armée qui soit en Europe : deux classes instruites, augmentées de 40.000 engagés de mars mobilisables aujourd'hui ; une seule classe non instruite, mais qui, avec l'appoint des cadres de la classe 1910 maintenus sous les drapeaux, se serait fondue rapidement dans les deux autres.

« Les socialistes français nous ont évité cela, par leur opposition acharnée : grâce leur en soit rendue, et il faut bien reconnaître, Majesté, que nos socialistes allemands vous ont voté la loi militaire et les milliards qu'elle exige avec infiniment plus de bonne grâce que leurs amis de France. »

L'empereur interrompt :

— « Bebel, qui vient de disparaître, était un tout autre homme que M. Jaurès, et la Social-Démocratie, en cas de guerre, marchera derrière moi comme un seul homme.

— « Ceci est absolument certain, Sire, mais cette guerre, si elle tarde, ne pourra plus se faire qu'avec des risques formidables : c'est par là que l'heure présente est décisive ; nous allons avoir, en novembre prochain, en face de nous, au lieu de cette armée supérieure en qualité, que nous pouvions craindre, une armée française ayant deux classes non instruites, appelées à un mois d'intervalle ; deux classes non instruites ensemble, Majesté, ce qui ne s'est jamais vu : et, pour les instruire, les cadres d'une seule classe formée de gradés récemment nommés et de rengagés qui sont une trentaine de mille quand notre armée allemande en comporte cent dix mille.

« Sire, jamais nous ne retrouverons l'armée française en pareille posture. Allez-vous la laisser tranquillement, de novembre à avril, transformer ce troupeau en troupe ? Songez qu'au printemps prochain il sera trop tard : les trois classes seront agglomérées, les Français se sentiront hors de la période critique et, la confiance leur étant revenue, ils se dresseront sur leurs ergots, plus insupportables que jamais ! »

Et si l'empereur, qui est le plus grand pacifiste de son Empire, objecte qu'en novembre prochain l'armée allemande, elle aussi, a une classe instruite seulement...

— « C'est vrai, Sire, mais il s'y ajoute 200.000 hommes de cadres permanents, de cavaliers et d'artilleurs de trois ans qui nous donnent l'équivalent de deux classes françaises : et puis, ayant le choix de l'heure, puisque jamais la France n'attaquera la première, nous pouvons appeler en temps utile deux autres classes de réservistes, puisque la nouvelle loi a prévu ces appels en hiver et que notre glorieuse armée allemande est préparée à une campagne d'hiver que nos voisins regardent comme impossible. Enfin et surtout, Majesté, nous allons trouver sur la frontière française 90.000 recrues des troupes de couverture, que leur manque d'instruction obligera à renvoyer à deux cents kilomètres en arrière : c'est déjà l'encombrement de leurs voies ferrées, et il suffira de quelques subsides aux anarchistes saboteurs de chemins de fer pour le transformer en désordre ; joignez à cela que de nombreux corps français vont à cette époque changer de garnison, être poussés vers la frontière et n'auront pas encore eu le temps de la connaître : une irruption soudaine les surprendra en nous faisant gagner quarante-huit heures ; les fortifications projetées à Nancy et dans la Woëvre ne sont pas commencées ; vous prendrez cent locomotives à la fois à Conflans, vous arriverez d'un bond jusqu'aux forts des Hauts de Meuse, dont l'artillerie ne tiendra pas devant nos batteries lourdes. C'est la mobilisation française sur la Meuse bouleversée le troisième jour, c'est la grande bataille engagée le douzième jour, et gagnée le quinzième ; c'est toute notre armée active refluant aussitôt vers la Russie, encore empêtrée dans sa concentration... Majesté, allez-vous manquer l'*unique* occasion qui s'offre d'en finir avec « l'insolente nation » ?

— « Et si nous la perdons, cette première bataille ? Si, avec l'appoint des six divisions anglaises...

— « Ah ! Sire, veuillez permettre à notre respectueuse interruption de vous arrêter et souffrez que notre hilarité s'épanouisse, comme jadis celle de notre grand Frédéric, lorsqu'il reçut les félicitations de Voltaire après sa victoire de Rosbach sur les Français. Six divisions anglaises ! grand Dieu ! mais où donc le royal et impérial neveu de Votre Majesté les prendrait-il ? Parmi les boy-scouts ? Nos « Zeppelin », à eux seuls, inspirent à la nation anglaise une terreur assez grande pour qu'elle garde tout son monde chez elle, et jamais on ne verra d'habits rouges débarquer à Dunkerque, malgré les grands travaux faits dans ce port pour servir de tête de pont au général French. Les Français eux-mêmes, si jobards soient-ils, n'y comptent plus.

— « Tout de même, ils viennent de voter ce service de trois ans, malgré vos prédictions... Ils ne sont donc pas aussi bas que vous le proclamiez hier encore, et il y a de tels sursauts chez ce peuple ..

— « Il n'y a pas de sursaut qui tienne avec la supériorité que nous avons en ce moment : deux contre un, comme il y a quarante-trois ans ; mais, dans six mois, nous ne l'aurons plus. Sire, c'est le moment, ou jamais plus... »

Et je vois le conseiller pangermaniste se retirer discrètement, laissant son impérial maître, la tête dans ses mains, plongé dans les plus cruelles perplexités.

Va-t-il donner les ordres secrets qui permettront l'entrée en campagne dans trois mois ?
En fait de campagne, nos bons radicaux ruminent, a la même heure, celle qu'ils vont recommencer à propos de l'école laïque. »

Eh oui ! et il en sera ainsi (bien que les radicaux français, en grande majorité, ne soient pas des traîtres) tant que la France ne se sera pas affranchie de la domination maçonnique, intellectuellement d'abord, politiquement ensuite.

MORT DE M. HENRY JOUIN

Tous les amis des Lettres et des Arts ont appris avec peine la mort de M. Henry Jouin, secrétaire honoraire de l'Ecole des Beaux-Arts. Poète, journaliste, auteur dramatique, critique d'art, sa vie tout entière a été remplie par le travail.

Né à Angers en 1841, Henry Jouin débuta à Paris, en 1870, par un volume de vers. Il fonda, deux ans plus tard, une *Revue des Associations Catholiques ouvrières*, puis devint rédacteur en chef d'un organe conservateur : *le Journal des Villes et des Campagnes*. De 1873 à 1883, il publia des « Salons de sculpture » qu'il réunit ensuite sous le titre : *Esthétique du Sculpteur*. Sa *Vie de David d'Angers*, en deux volumes in-4°, fut couronnée par l'Académie Française et ouvrit à Henry Jouin la porte de l'Académie des Beaux-Arts.

C'est alors que lui fut confiée la publication de l'Inventaire des richesses d'art de la France, véritable travail de bénédictin, qui ne l'empêcha pas de publier une *Vie de Coysevox*, couronnée par l'Académie des Beaux-Arts, une *Vie de Jean Goujon*, qui obtint la même distinction, une *Vie de Jacques Saly*. Sa *Vie de Le Brun*, in-4° de 800 pages, alla aux nues.

Entre temps, Henry Jouin avait été nommé secrétaire de l'Ecole des Beaux-Arts et avait fait du théâtre. La Comédie-Française joua un à-propos de lui, en vers, *Corneille chez Lulli*, qui fut très applaudi.

Obligé, par l'état de sa santé, de prendre sa retraite, il combattit dans la presse la politique du Bloc et se mit à la tête d'un Comité qui fit élever une statue à M. de Falloux, auteur de la loi de 1850 sur la Liberté de l'Enseignement. Il songeait à faire élever à Jeanne d'Arc, sur une place de Rouen, un monument digne d'elle, quand la mort est venue surprendre à Hermanville cet homme épris d'idéal, de justice et de beauté.

Nous adressons nos condoléances émues à sa famille, et particulièrement à son frère, M. le chanoine Jouin, curé de Saint-Augustin, notre éminent confrère de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*.

François Saint-Christo.



Ligue Française Antimaçonnique

LES SECTIONS DE PARIS

ES *sections de Paris de la* Ligue Française Antimaçonnique *se sont augmentées, au cours de ces derniers mois, d'un nombre important d'adhérents.*

La Direction de la Ligue a décidé, en conséquence, dans sa séance du 1er août, de procéder à une réorganisation des sections parisiennes sur une base élargie.

Le Groupe Central d'Etudes *sera entièrement refondu et mis à même de se livrer assidûment aux études supérieures antimaçonniques.*

Les sections Garcia Moreno (*spéciale pour les étrangers*) *et* Clément XII (*spéciale pour les ecclésiastiques*), *ainsi que la section* Barruel, *ne subiront pas de modifications.*

Quant aux autres sections, elles donneront naissance à un certain nombre de Comités d'arrondissement.

Chaque adhérent parisien recevra avis, dans le courant de septembre, de sa nouvelle affectation.

LES JUIFS ET LE TALMUD

A la demande d'un grand nombre de nos amis, notre collaborateur Flavien Brenier a fait paraître en volume sa savante étude sur les Juifs et le Talmud, *que la* Revue Antimaçonnique *publia par fragments l'an dernier.*

Grâce au choix d'un papier léger et d'un caractère à la fois fin et lisible, ce travail considérable, enrichi de 207 notes et commentaires, a pu être publié intégralement sous le format d'une forte brochure in-octavo.

En cette période de vacances, où nos amis souhaitent être approvisionnés d'ouvrages de propagande à la fois instructifs et peu encombrants, nous ne saurions trop leur recommander de se munir d'exemplaires de Les Juifs et le Talmud, *dont notre ami Hervé de Rauville dit, ci-après, tout le bien qu'il faut penser.*

Dans le but de faciliter la propagande, il a été établi des prix par quantités. L'exemplaire étant vendu **1 fr. 50,** *le prix des* **dix** *exemplaires est de* **12 francs,** *celui des* **50** *exemplaires de* **50 francs.**

Adresser les commandes aux bureaux de la « Ligue Française Antimaçonnique », 66, rue Bonaparte, Paris (VIe).

THÉOSOPHES ET THÉOSOPHIE

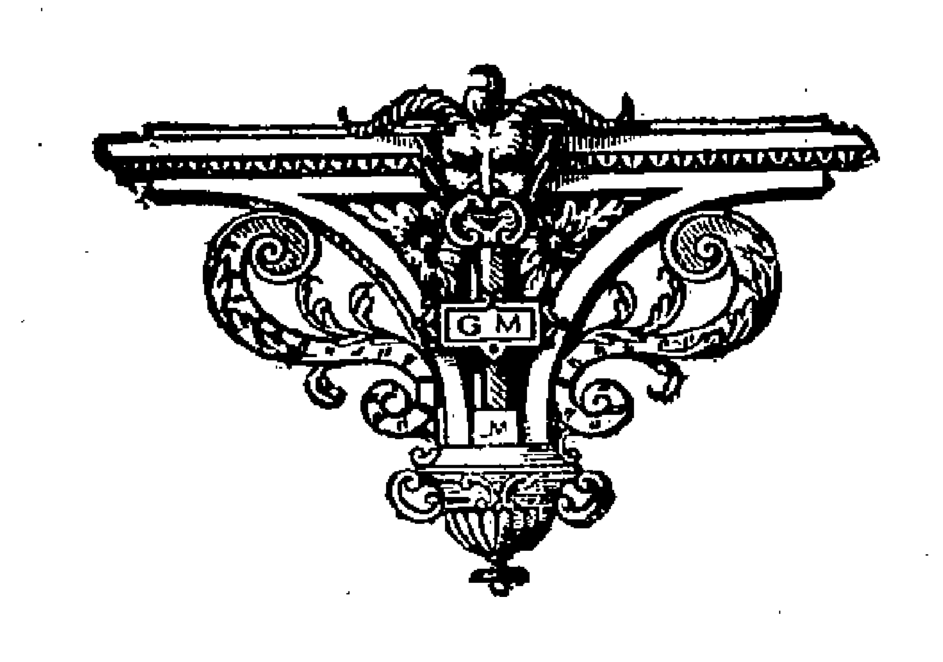
*Notre ami le docteur Ferrand, membre de l'*Institut Antimaçonnique de Paris, *a été chargé, au printemps dernier, de professer la doctrine antithéosophique de notre Ligue dans des conférences données à* l'Institut Catholique de Paris. *Il l'a fait, avec son talent habituel, dans des conférences qui furent suivies par un très nombreux public et que présida le R. P. Peillaube, directeur de la* Revue de Philosophie.

L'émotion fut grande parmi les Théosophes, qui se voyaient pour la première fois attaquer dans l'enceinte de l'Institut Catholique. Cette émotion se traduisit par de violentes récri-

minations dans les organes de la secte, et le théosophe Eugène Lévy vient encore de s'en faire l'écho dans un livre préfacé par l'occultiste Edouard Schuré. Par contre, les approbations ecclésiastiques furent nombreuses et éminentes.

Plusieurs de nos amis ont souhaité posséder le texte de ces conférences. Nous avons le plaisir de les informer qu'elles viennent d'être réunies en une importante brochure in-octavo qui est mise en vente aux bureaux de la « Ligue Française Antimaçonnique » au prix de **1 franc** *l'exemplaire.*

Dans le but de faciliter la propagande, les prix par quantités sont fixés : par **dix** *exemplaires à* **7 francs,** *par* **cinquante** *exemplaires à* **25 francs.**





Les dessous du " Sillon "

MAÇONNISME ET JUIVERIE

« Nous ne connaissons que trop
« les sombres officines où l'on éla-
« bore ces doctrines délétères qui ne
« devraient pas séduire des esprits
« clairvoyants. Les chefs du *Sillon*
« n'ont pu s'en défendre. » (Lettre de
S. S. Pie X à l'Episcopat français,
le 25 août 1910.)

« Le 25 août 1910, une nouvelle
« Encyclique dénonce et condamne
« les doctrines du Sillonnisme, erreurs
« funestes qui, atteintes par l'ana-
« thème, se cachent sous de misé-
« rables subterfuges et, vouées à la
« mort, veulent vivre encore. » Lettre
de Mgr l'Evêque de Marseille à ses
diocésains, *Semaine* de Marseille du
15 septembre 1912.

« ILS MENTENT PUAMMENT... »

Que nos amis se rassurent : ce n'est pas nous qui appliquons à M. Marc Sangnier et à son triste caudataire Georges Hoog cette phrase énergique de saint François de Sales. C'est M. le chanoine Lecigne, directeur de l'*Univers*, qui ne peut s'empêcher — devant la mauvaise foi de MM. Sangnier et Hoog — de rappeler que « le bon, le doux, le saint évêque « de Genève écrivait des arrière-grands-pères de la ★ *Démo-« cratie* ★ qui opéraient dans le Chablais : ILS MENTENT PUAM-« MENT ! » M. le chanoine Lecigne a toute l'autorité nécessaire pour cingler de cette phrase vengeresse M. Sangnier et son falsificateur à gages.

Quant à nous, depuis le commencement de ce débat, nous avons eu grand soin de nous abstenir de toute violence de langage, — assurés que nous étions que s'il venait à nous en échapper une, la ★ *Démocratie* ★ en prendrait texte pour s'évader du terrain des faits, où nous avons réussi à l'enfermer. Or nous entendons que la conversation continue entre elle et nous, impitoyablement, jusqu'à sa conclusion nécessaire — c'est-à-dire jusqu'à l'aveu de M. Marc Sangnier (poussé dans ses derniers retranchements et accablé sous les témoignages et les preuves) qu'il est bien ce que nous l'avons accusé d'être : un agent maçonnique, chargé, depuis bientôt vingt ans, d'amener traîtreusement les jeunes catholiques à l'idée révolutionnaire.

Cet aveu, nos lecteurs peuvent en être certains, nous finirons par l'arracher au directeur de la ★ *Démocratie* ★. Déjà, empêtré dans ses dénégations mensongères, il se coupe, patauge et balbutie, cherchant à expliquer aujourd'hui ce qu'il niait catégoriquement hier. Chacune des paroles qu'il prononce rend son système de défense plus précaire.

Dans ce récit, où nous n'avons pas produit une affirmation que nous n'en ayons immédiatement administré la preuve, nous avons montré successivement Marc Sangnier élève du haut initié Paul Desjardins ; constituant, d'après les conseils et avec l'aide de celui-ci, la *Crypte*, puis le *Sillon* ; introduit enfin, en 1896, dans la *Culture Morale*, cette société secrète judaïque et internationale dont M. Paul Desjardins était le chef pour la France.

Là, M. Sangnier nous interrompit pour nier, de la manière la plus catégorique, avoir jamais fait partie de la *Culture Morale* et n'avoir même jamais assisté à une de ses réunions.

Nous avions malicieusement provoqué cette dénégation en nous abstenant, pour la première fois depuis le début de cette étude, de donner la preuve immédiate de notre affirmation. Dès que M. Sangnier eut nié, nous sortîmes cette preuve — ou plutôt l'une de celles qui sont en notre possession : c'était le témoignage formel d'un ancien membre de la *Culture Morale*, M. Maurice Pujo, aujourd'hui membre du Comité Directeur de l'*Action Française*. Dans une lettre

adressée à un de ses amis, M. Maurice Pujo attestait avoir vu de ses yeux, en 1896, M. Marc Sangnier, alors élève de l'Ecole Polytechnique, prendre part aux délibérations de la section française de la *Culture Morale*.

Le coup était dur pour M. Sangnier.

Bien que disposant, pour nous répondre, d'un organe quotidien, il a mis six semaines à présenter son nouveau système de défense. Enfin, le 25 août, il s'est décidé à faire paraître dans la ★ *Démocratie* ★, sous la signature de Hoog, la lamentable explication que voici :

Vadecard s'est avisé de reproduire notre démenti catégorique auquel il a l'imprudence et l'impudence d'opposer le témoignage de... — devinez qui ? — de son compère Maurice Pujo, de l'*Action française*.

Emanant d'un tel personnage, on devine ce que vaut le témoignage en question. Aussi pourrions-nous nous dispenser même d'en parler : ces témoignages-là s'annulent d'eux-mêmes. Mais, ici encore, la mauvaise foi du Vadecard est si patente qu'il nous plaît de la signaler de nouveau au mépris des honnêtes gens.

Voici le témoignage de M. Pujo rapporté par l'un de ses amis :

« Il se souvient très bien qu'un dimanche matin, de 10 heures à midi, Sangnier, polytechnicien, se trouvait à l'*Union pour l'Action Morale*.

« Les assistants, réunis à leur coutume autour d'une table, ne purent placer deux mots, Sangnier ayant pris le crachoir et ne l'ayant plus lâché. »

Entre parenthèses, admirez le style du pseudo-témoignage : le style, c'est l'homme. — C'est la preuve, conclut, bien entendu, Vadecard.

Or, la vérité, la voici :

Marc Sangnier a assisté jadis, étant polytechnicien, à une réunion à laquelle étaient invités les collégiens de Paris et les élèves des grandes écoles. Cette réunion avait été organisée dans une intention purement charitable. Il s'agissait de convier les collégiens et les élèves des grandes écoles à une distribution d'aumônes dans les familles pauvres. L'initiative de cette réunion n'appartenait d'aucune façon à l'*Union pour l'Action Morale* qui avait simplement prêté son local aux organisateurs.

Et voilà le fait invoqué par Vadecard pour prouver que Marc Sangnier a fait partie de l'*Union pour l'Action Morale* ! Tant de sottise et de mauvaise foi combinées stupéfient, mais pas beaucoup plus, après tout, que l'impayable histoire des deux étoiles à cinq branches qui accompagent le tire de *la Démocratie* et qui témoignent, paraît-il, de notre filiation maçonnique ?...

Nous réitérons donc simplement notre démenti du 10 mai dernier :

*Marc Sangnier n'a jamais fait partie de l'*Union pour l'Action Morale *aux conférences de laquelle il n'a même jamais assisté.*

Suivent quelques grossièretés, auxquelles nous sommes bien résolus à n'attacher nulle importance, et qui montrent seulement dans quelle crotte intellectuelle M. Marc Sangnier est allé ramasser M. Hoog. Le directeur de la ★ *Démocratie* ★ devrait bien faire donner quelques leçons de tenue à ses rédacteurs avant de leur mettre une plume aux doigts.

Résumons la réponse de MM. Hoog et Sangnier. Elle renferme deux affirmations, — nous n'osons pas dire deux idées.

La première est que la réunion de l'*Action Morale*, à laquelle la présence de M. Sangnier est maintenant établie, n'était pas une réunion ordinaire de Comité : l'*Action Morale* aurait simplement, ce jour-là, prêté sa salle à des tiers, et M. Sangnier y serait venu sans attacher d'importance au local où il entrait, — comme il arrive aux invités d'une société dansante d'aller valser dans la salle des fêtes du Grand-Orient.

Voilà comment M. Sangnier (qui a d'abord feint d'ignorer complètement ce qu'était l'*Action Morale* ; qui s'est ensuite rappelé que cette société secrète judaïque avait été implantée en France par son professeur de philosophie, mais qui a nié catégoriquement y avoir jamais été introduit par ce professeur), voilà comment M. Sangnier explique qu'un membre de l'*Action Morale* l'ait trouvé discourant dans le local des affiliés, un jour de séance...

Ce système de défense est d'autant plus misérable que le témoignage de M. Maurice Pujo n'est susceptible d'aucune équivoque et ne laisse, par avance, rien subsister des dénégations de M. Sangnier. Il précise le jour et l'heure de la réunion (un dimanche, à 10 heures du matin) ; il montre les membres « réunis, à leur coutume, autour de la table », et M. Sangnier au milieu d'eux, parlant plus fort, plus haut et plus longtemps que tous. On croit assister à la scène...

Oui, mais M. Sangnier a en réserve un deuxième argument qu'il s'imagine décisif. Depuis qu'il s'est séparé de M. Paul Desjardins, M. Maurice Pujo est devenu royaliste. De là à l'accuser d'un faux témoignage destiné à compromettre un « catholique républicain », il n'y a que la distance d'une petite infamie : ce n'est pour effrayer ni M. Hoog ni M. Sangnier. Et la ★ *Démocratie* ★ d'imprimer : « Emanant d'un tel

« personnage, on devine ce que vaut le témoignage en ques-
« tion. Aussi pourrions-nous nous dispenser même d'en
« parler. Ces témoignages-là s'annulent d'eux-mêmes. »

Voire !....

Ainsi donc, sous le Régime que M. Sangnier veut nous imposer, il suffira d'accuser un homme d'être royaliste pour enlever toute valeur à son témoignage ? Un malfaiteur pris sur le fait n'aura qu'à démontrer que les témoins à charge sont membres de l'*Action Française* pour être acquitté avec félicitations du tribunal ?... Enregistrons toujours cette engageante prétention.

Mais ne nous en montrons pas affectés.

En effet, comme nous le disons plus haut, nous avons plus d'une preuve de l'affiliation de M. Marc Sangnier à la *Culture Morale*. Nous savons même que le lien qui l'unit à cette association n'est guère relâché à l'heure actuelle.

M. Marc Sangnier n'aime pas les témoignages des royalistes et les trouve suspects ?... Soit ! nous ne lui opposerons plus que des témoignages de fermes républicains.

M. Marc Sangnier trouve que ces « gens d'Amérique », ces Sociétés secrètes juives fonctionnant il y a dix-huit ou vingt ans, ces débuts de la *Crypte* et du *Sillon* au Collège Stanislas, sont des choses bien lointaines ? Il préférerait des faits récents ?... Soit encore ! nous allons lui en citer dont il serait inexcusable de ne pas se souvenir.

Il ne s'agira plus de l'ancien *Sillon*, mais bien de la *Jeune République*, — ce *Sillon* ressuscité qui s'imagine pouvoir, par un simple changement de nom, braver les conséquences de la condamnation pontificale. Il ne s'agira plus de l'ancienne *Culture Morale* (bien transformée depuis que M. Paul Desjardins, jetant le masque, a creusé un fossé entre l'Eglise et lui), mais de la *Culture Morale* actuelle, ouvertement anticatholique cette fois, qui a son siège au numéro 16 de la rue de la Sorbonne.

M. Marc Sangnier niera-t-il :

1° *Avoir fait soumettre à l'un des membres les plus influents du Comité Directeur de la* CULTURE MORALE *son projet d'or-*

ganisation du SILLON *ressuscité*, alias JEUNE RÉPUBLIQUE ? *Ceci, dès le début du printemps de 1911.*

2° Avoir organisé, d'après les conseils et avec le concours du même dirigeant de la CULTURE MORALE, *le « Congrès Républicain de la Jeunesse », qui se tint sous la présidence de M. Marc Sangnier lui-même, salle de Géographie, le 6 juin 1911, et qui fut le point de départ d'une nouvelle propagande sillonniste parmi les jeunes ?...*

Voilà deux accusations suffisamment précises et qui visent des faits trop récents pour que M. Marc Sangnier puisse en avoir perdu la mémoire.

Nous l'accusons formellement (alors que la Lettre Pontificale du 25 août 1910 lui imposait le devoir de conscience de subordonner son action et celle de ses amis à la seule autorité des Evêques), nous l'accusons formellement d'être allé soumettre son plan de campagne au personnage le plus en vue du Comité Directeur de la *Culture Morale* ; nous l'accusons formellement d'avoir pris le mot d'ordre et suivi les instructions de cet ennemi déclaré de l'Eglise pour la création de la *Ligue de la Jeune République.*

M. Marc Sangnier niera-t-il ?...

Peut-être !... Mais, en ce cas, nous tenons à le prévenir loyalement que nous avons la preuve écrite et signée de ce que nous avançons.

Et cette preuve n'émane pas d'un royaliste, mais de M. Paul Hyacinthe-Loyson, le fils du célèbre apostat.

Membre du Comité Directeur de la *Culture Morale*, président des Jeunesses Laïques, directeur du journal *Les Droits de l'Homme*, organisateur du récent Congrès des Religions tenu à Paris, M. Paul Hyacinthe-Loyson est-il assez républicain pour que M. Marc Sangnier s'incline devant son témoignage ?...

Nous attendons.

FRANÇOIS SAINT-CHRISTO.





Les Juifs et le Talmud



Sous ce titre, notre ami Flavien Brenier vient de publier un maître livre qui est destiné à prendre place à côté des *Juifs rois de l'époque* de Toussenel et de la *France Juive* de Drumont. L'ouvrage n'a que 83 pages ; dans ce format réduit, l'auteur a condensé tout ce qui a été écrit déjà sur ce sujet ; il y a ajouté des documents nouveaux et a éclairé l'ensemble de commentaires appropriés qui lui donnent toute sa valeur. Les *Juifs et le Talmud* sera le livre de chevet de quiconque désire élucider l'extraordinaire énigme judaïque.

Que les Juifs aient joué un rôle considérable dans l'ancien monde comme dans le nouveau, qu'ils aient influencé plus d'une fois l'évolution de l'histoire de l'humanité, voilà un fait incontestable, et d'ailleurs incontesté. Que cette influence ait souvent agi, surtout depuis le Christianisme, à l'encontre du progrès humain ; qu'elle se soit manifestée par la diffusion d'éléments d'anarchie, voilà qui n'est pas moins certain. Et cependant, ce peuple fit grande figure à travers les siècles ; c'est par lui que nous vinrent les livres les plus sublimes que l'homme ait connus : la Bible, les Evangiles ; c'est de lui qu'est sorti le Christ, duquel sont issues toute la morale et toute la civilisation modernes.

Comment concilier ces faits en apparence si nettement contradictoires ? C'est ce que recherche Flavien Brenier, et c'est ce problème qu'il résout comme on va le voir.

Il expose d'abord sa thèse dans le clair et solide raccourci que voici :

C'est le Juif qui a modifié les conditions d'existence économique des nations, en créant un système financier qui lui permet d'accumuler à plaisir les ruines publiques ou privées. C'est le Juif qui a déchaîné en dix pays la persécution antichrétienne, pour assouvir la haine séculaire de sa race contre les serviteurs du Christ ; c'est le Juif qui a mis le feu à l'édifice social en semant l'idée collectiviste dans le monde par le moyen de ces agitateurs et théoriciens hébreux qui s'appelaient Karl Marx, Lassalle et Singer en Allemagne ; Neumayer, Adler et Aaron Libermann en Autriche ; Fribourg, Léon Frankel et Haltmayer en France ; James Cohen en Danemark ; Dobrojanu Ghéréa en Roumanie ; Léon Kahn et Samuel Gompers aux Etats-Unis.

C'est le Juif qui est, dans le monde entier, derrière toutes les entreprises de dépravation morale dans le domaine esthétique ou littéraire. C'est le Juif, enfin, qui a successivement servi d'espion contre toutes les puissances assez imprudentes pour lui faire accueil.

Ce formidable travail de corruption et de destruction, constamment poursuivi à travers les siècles, pose un point d'interrogation qui n'a pu être effacé jusqu'ici. *Quelle force mystérieuse a transformé la race juive en ce fléau de Dieu dont nous venons à grands traits d'esquisser le rôle* ?... Voilà la question qui se présente fatalement à l'esprit quand on a étudié l'œuvre funeste d'Israël depuis plus de deux mille ans.

Le problème ainsi nettement posé, Flavien Brenier entreprend de le résoudre.

Il saisit le peuple juif au moment de sa primitive organisation nationale et montre que dès l'origine il faillit à sa mission et démérita des promesses divines. Invinciblement attiré vers les faux dieux de l'Orient, les Juifs, toutes les fois qu'ils échappaient à l'influence immédiate de leurs prophètes, retournaient avec empressement à l'idolâtrie. Tout le monde connaît l'incident du veau d'or que Moïse, descendant du Sinaï, trouva installé comme une divinité qu'adorait le peuple. Les faits analogues se répétèrent vingt fois dans la vie de ce « peuple au cou raide ».

*
* *

Mais d'autres causes vinrent donner de bonne heure au cerveau Juif une empreinte qui devait dominer toute son

évolution historique. En premier lieu, l'orgueil ethnique : peuple élu de Dieu, au lieu de se montrer reconnaissant de cette faveur, le Juif en tira vanité, se considérant comme d'une essence supérieure aux autres hommes ; en second lieu, la pénétration en Israël des doctrines molochistes des Cananéens. Enfin, plus tard, pendant la captivité de Babylone, il se produisit une pénétration réciproque entre les prêtres chaldéens et les lévites israélites.

Or la doctrine philosophique qui dominait chez les lettrés chaldéens... c'était le Panthéisme le plus absolu. Dans ce vaste temple qu'est l'Univers, le lettré chaldéen supprimait le Créateur... Cause et effet tout ensemble, le monde était incréé et devenait à lui-même son propre Dieu. L'idée même de la divinité se confondait avec l'Harmonie universelle qui régit toutes choses, et avec chacune des choses qu'elle régit. Dieu se trouvait donc être tour à tour et tout ensemble la terre dont le sein nourrit les hommes, la rosée qui la fertilise, le soleil qui éclaire et qui réchauffe, le vent qui transporte le pollen fécondant des végétaux ; Dieu, c'était le principe de vie qui perpétue les espèces humaines et animales ; qui fait que les plantes germent, croissent, meurent et ressuscitent ; qui se manifeste jusque dans les corps en apparence inanimés. Identifié avec une espèce de respiration de la Nature incréée et éternelle, Dieu résultait du monde et non le monde de Dieu.

On voit combien un système qui avait pour conséquence immédiate l'épanouissement de l'orgueil humain dans le culte de l'homme divinisé devait flatter la vanité ethnique du Juif. « L'homme, seul véritable Dieu de la nature, n'avait plus à plier le genou devant des cieux vides et sourds. C'était, au contraire, en lui-même, qu'il devait chercher la divinité. Les libres volontés de l'être humain devenaient les volontés d'un Dieu... La vraie religion consistait à honorer et satisfaire tous les appétits de l'Homme... »

Ouvrons ici une parenthèse pour rappeler que, dans ce monument d'érudition qu'est *La Franc-Maçonnerie synagogue de Satan*, Mgr Meurin a montré que cette théogonie est l'essence même de toutes les religions lucifériennes dont la Franc-Maçonnerie est le type le plus complet. Elle se résume dans la trilogie que représente aux yeux des initiés le triangle symbolique : « L'Homme est son propre Roi, l'Homme est son propre Pontife, l'Homme est son propre Dieu ! » Et c'est ainsi que, contrairement à ce qui a été sou-

vent contesté, la Franc-Maçonnerie se rattache directement au Judaïsme talmudique qui lui a transmis à travers les temps la pure tradition panthéiste de la Nature mère et de l'Homme-Dieu issue de la philosophie chaldéenne.

On conçoit que la révélation d'une telle doctrine chez les lévites ait exalté jusqu'à la folie leur orgueil ethnique et leur ait fait considérer l'alliance du peuple Juif avec Jéhovah « comme un traité de puissance à puissance assurant aux Juifs, en échange de leur fidélité, la primauté *matérielle* (et non plus morale) sur tous les autres hommes ». A leur sens ils étaient bien plus le Peuple-Dieu que le Peuple de Dieu !

*
* *

La « pensée » chaldéenne, pénétrant les intellectuels juifs, donna naissance à la secte des « Pharisiens ». Elle se constitua en société secrète, devint très influente au sein d'Israël, et tout en laissant au peuple le loisir de continuer publiquement les cérémonies du culte, qui n'était plus pour elle que des pratiques superstitieuses, elle travailla à répandre peu à peu son système dans la masse. Les Pharisiens réussirent d'autant mieux que cette religion de l'Homme divinisé dont ils s'étaient imprégnés à Babylone, ils ne la concevaient que s'exerçant au profit du Juif, être supérieur et prédestiné. Les promesses de domination universelle que les Juifs trouvaient dans la Loi, les Pharisiens les entendaient dans le sens d'une domination *matérielle* imposée à l'Univers par les Juifs. L'idée du Messie rédempteur se transformait peu à peu dans l'esprit du peuple juif en celle d'un prince temporel féroce, formidable et tout sanglant de batailles qui mettrait le monde aux pieds d'Israël par le fer et par le feu.

Mais les Pharisiens, eux, n'attendaient pas d'un Dieu inexistant cet asservissement du monde à leur race ; ils l'espéraient de la patience séculaire d'Israël, de son esprit de ruse et de l'emploi de moyens humains. Déjà s'esquissait dans leur esprit toute la doctrine du Talmud. Incontinent, ils se mirent à l'œuvre et envahirent peu à peu tous les postes administratifs et judiciaires qu'ils purent atteindre ; ils visèrent à conquérir la majorité dans le Sanhédrin. On voit que les méthodes n'ont pas changé et qu'elles restent de nos jours ce qu'elles étaient il y a deux mille cinq cents ans. Aussi l'auteur a-t-il raison de dire qu'« on ne peut mieux définir leur

action au milieu de la société juive d'avant Jésus-Christ qu'en la comparant à celle de la Franc-Maçonnerie dans la société moderne ». Ce sont, en effet, les mêmes principes et les mêmes procédés !..

Le Pharisaïsme, grâce à une propagande occulte active, penétra peu à peu, répétons-le, une grande partie du peuple juif ; l'orgueil de race de ce dernier y trouvait trop bien son compte pour ne pas en adopter les doctrines.

*
* *

Ce qui précède explique de façon lumineuse la haine des Pharisiens contre le Christ qui menaçait leur prépondérance et venait rappeler au monde une doctrine et une morale diamétralement opposées à la leur.

Le supplice et la mort du Juste, dont ils furent les principaux instruments, ne calmèrent pas leur fureur contre ses disciples, et l'Histoire nous montre que les persécutions des chrétiens aux premiers siècles de l'Eglise furent l'œuvre des Juifs. Dispersés déjà dans tout l'univers alors connu, les Juifs étaient restés unis par leur étroite solidarité de race et obéissaient au Sanhédrin qui prélevait sur eux le didrachme, impôt national auquel tous participaient. « Les Juifs, écrivait Strabon, qui vivait au 1er siècle de notre ère, sont répandus dans toutes les villes, et il serait difficile de trouver un lieu sur la terre qui ne les ait reçus et où ils ne soient puissamment établis. »

Le mot d'ordre lancé par le Sanhédrin, où les Pharisiens dominaient, était obéi partout, et c'est ainsi qu'ils purent organiser une véritable campagne méthodique de calomnies meurtrières contre les chrétiens.

« Dans les outrages que l'on fait à Jésus-Christ et à nous, disait saint Justin le Philosophe dans son *Dialogue avec le Juif Tryphon*, les autres nations sont moins coupables que vous, Juifs. *C'est vous qui êtes les auteurs de leurs préjugés à notre égard, de la mauvaise opinion qu'elles ont de nous et de ce juste.* Vous, en effet, après l'avoir crucifié, après avoir connu avec certitude sa résurrection et son ascension dans le ciel, non seulement vous n'avez pas fait pénitence, mais à ce moment-là même vous avez expédié dans le monde entier des émissaires choisis avec soin. Ces émissaires ont raconté partout comment avait pris naissance une secte impie, dite des chrétiens, et ont répandu contre nous ces choses qui, de fait, sont encore répétées aujourd'hui par tous ceux qui ne nous connaissent pas.

Tertullien adresse aux Juifs le même reproche :

C'est par votre faute que le nom du Seigneur est blasphémé parmi les nations... En effet, c'est par les Juifs qu'a commencé cet état d'infamie auquel nous sommes présentement réduits... Quelle autre race y a-t-il au monde qui déverse sur nous l'infamie comme la race juive... *Les synagogues des Juifs sont les sources de nos persécutions !*

Comment s'y prenaient les Juifs pour provoquer aux persécutions contre les chrétiens ? Origène va nous l'expliquer :

Celse, dit-il, a voulu par son livre inspirer à ses lecteurs, qui ne nous connaissent pas, la volonté de nous combattre comme des blasphémateurs de Dieu. *En cela il ressemble aux Juifs.* Ceux-ci, dès le début de la religion des chrétiens, répandirent des calomnies contre eux. Ils sacrifient un enfant, disaient-ils ; ils se repaissent de sa chair et, voulant faire leurs œuvres de ténèbres, ils éteignent toutes les lumières dans leurs assemblées et chacun d'eux s'unit au premier qu'il rencontre. Ces calomnies, quelque absurdes qu'elles soient, on pris beaucoup d'autorité contre nous auprès de bien des gens.

Le Sanhédrin, d'ailleurs, s'occupait fiévreusement de répandre ces calomnies à profusion : « Le grand-prêtre et les anciens de la nation juive envoyèrent dans toutes les provinces des émissaires pour exciter tous leurs concitoyens, non seulement à fuir et à détester les Chrétiens, mais même à leur faire toutes les vexations possibles et à les accuser devant les magistrats. *Les Juifs de tout l'univers obéirent à ces ordres de leurs chefs* et s'efforcèrent d'animer contre les chrétiens les préfets, les juges et les foules au moyen de diverses calomnies et de trames criminelles... »

Les documents abondent qui montrent le rôle prépondérant des Juifs dans les persécutions des trois premiers siècles de l'Eglise. Et ce sont eux aujourd'hui qui se plaignent d'avoir été persécutés par l'Eglise de tout temps !...

*
* *

Les Pharisiens, cependant, n'avaient pas abandonné leurs manœuvres souterraines, consistant à déformer la loi de Moïse jusqu'à l'adapter à leurs doctrines philosophiques. Peu à peu ils codifièrent le résultat de leurs travaux en un ouvrage de tendances dogmatiques, philosophiques, politiques et sociales à la fois. Ce fut le Talmud.

Le Talmud est aujourd'hui le livre national, le livre sacré par excellence des Juifs ; ils lui donnent la prééminence sur la Bible : « Quant au Talmud, disaient récemment les *Archives israélites*, organe libéral des Juifs, nous reconnaissons sa supériorité absolue sur la Bible de Moïse. » *L'Univers israélite*, leur organe doctrinal, n'est pas moins affirmatif : « Le Talmud, dit-il, a eu de tout temps des détracteurs violents et des apologistes passionnés. Pendant deux mille ans il a été *et il est encore* un objet de vénération pour les Israélites *dont il est le code religieux.* »

Voyons maintenant la morale qu'enseigne le Talmud, « code religieux... vénéré » des Juifs.

D'après le Talmud, les Juifs seuls sont de race humaine créés de la propre substance de Dieu ; les autres hommes sont issus du commerce d'Adam avec des démons femelles et d'Eve avec des démons mâles ; « substance du démon, leur âme est semblable à celle des animaux les plus vils », des « ânes » et des « pourceaux ».

Et quels sont les droits et les devoirs des Juifs à l'égard de ces « vils animaux » que sont les *goym* (les non-Juifs) ? Des devoirs, ils n'en ont aucun ; des droits, ils les ont tous. « Les Juifs, dit le Talmud (traité Chûllîn, folio 91 *b*), sont plus agréables à Dieu que les Anges, » en sorte que si quelqu'un vient à en souffleter un, « le crime est aussi grand que si l'on souffletait la Majesté divine » ; c'est pourquoi « un goï » qui frappe un Juif mérite la mort » (traité Sanhédrin, folio 58 *b*). Les goïm « *ne sont que de la semence de bétail* » (Jebammoth, folio 63 *a* ; Bachaï, folio 153 *b*, etc.).

Les biens de la terre ont été donnés à l'homme, dit l'Ecriture ; oui, mais l'homme, c'est le Juif seul, explique le Talmud. Donc le non-Juif ne saurait posséder valablement, pas plus qu'une bête fauve n'est en possession légitime de la forêt où elle se retire. De même qu'on peut, en sécurité de conscience, tuer la bête fauve et s'approprier la forêt, de même on peut tuer ou chasser le goï et s'approprier son bien. « La propriété d'un non-Juif est comme une chose abandonnée ; son véritable possesseur est le Juif qui s'en emparera le premier », (Baba Bathra, folio 54 *b*), « car Dieu a donné aux Juifs pouvoir sur la fortune et sur la vie de tous les peuples » (Sepher Haikarim, III, 25).

Comme tous les faits modernes s'éclairent à la lumière de ces textes ! Comme on comprend les grandes razzias finan-

cières pratiquées sur le goï, et l'expulsion des Congrégations et le rachat de leurs biens à vil prix par des Hébreux nantis, et enfin la morale exposée dans la presse « anticléricale » et enseignée à nos enfants dans les écoles de l'Etat. Tout cela découle du Talmud, imposé à notre nation par le Juif triomphant. Et qu'on ne vienne pas nous dire que ce sont là des restes de vieux préjugés abolis ! Non, certes, de nos jours même deux organes que nous avons cités, et qui font autorité parmi les Juifs, les *Archives israélites* et *l'Univers israélite*, nous affirment que le Talmud doit être mis bien au-dessus de la Bible et qu'il est *encore vénéré* comme le Code RELIGIEUX des Hébreux ! Nous pouvons d'autant mieux le croire que nous voyons les préceptes du Talmud mis en pratique chaque jour par les Juifs !

Si nous ne craignions d'allonger indéfiniment cet article, nous montrerions, par des citations tirées de la précieuse brochure que nous analysons, quelle abominable morale personnelle enseigne le Talmud, et comment toutes les ruses, tous les parjures, tous les crimes, sont permis — que dis-je, recommandés comme œuvres pies — aux Juifs contre le goï. Certains, d'ailleurs, de ces préceptes de morale (?) sont de telle nature qu'il serait impossible de les reproduire dans un ouvrage qui ne serait pas uniquement destiné à des médecins chargés de donner leurs soins à des invertis !...

Et voilà les hommes qui siègent dans nos ministères, qui détiennent des postes administratifs chez nous, qui sont même chargés de juger les vieux chrétiens que nous sommes !...

*
* *

Il faut conclure.

Un vénérable ecclésiastique de mes amis, homme de grand esprit et grand homme d'esprit, me disait un jour dans le langage un peu argotique qu'il emploie dans l'intimité :

« Dieu n'aime pas — révérence parler — « épater » les populations ; Il n'use du miracle qu'avec parcimonie, afin de ne pas influencer notre libre arbitre et de nous laisser tout le bénéfice de nos mérites. Mais, à mon avis, Il a fait un miracle qui compte et qui pourrait même compter pour un tour de force, s'il était permis de supposer des limites à la toute-puissance divine. Ce miracle des miracles, c'est d'avoir choisi le peuple juif pour être l'instrument de Ses volontés ici-bas.

« Il semble que ce fût le dernier peuple destiné à un pareil rôle; il est et a toujours été foncièrement ignoble ; la Bible est pleine du récit de ses mauvais coups envers Dieu et envers les hommes. Ses prophètes même semblent hurler le diable quand ils proclament les gloires de Dieu — et ils ont des défaillances étonnantes; tous ont été plus ou moins des Pierre-au-coq avant la lettre.

« S'il fallait au croyant une preuve de la puissance infinie de Dieu, on la trouverait là, — dans cette histoire extraordinaire qui semble une véritable gageure, tant il est manifeste que cette race, obligée de soutenir pendant 2.000 ans le poids de la vocation divine, semblait destinée à un rôle diamétralement opposé.

« Aussi voyez, dès que Dieu n'en a plus eu besoin, dès qu'Il l'a laissé à lui-même, voyez à quel degré d'ignominie ce peuple est descendu. »

Ce jugement très fin, sous sa forme un peu fruste, Flavien Brenier nous en apporte la confirmation décisive dans sa brochure ; il nous montre comment le Juif, toutes les fois qu'il a été laissé à ses propres instincts, est revenu à son type — à son vilain type — pour aboutir finalement au Talmud!...

Toussenel et Drumont nous avaient montré le Juif opérant selon son rythme. Flavien Brenier nous explique pourquoi il opère ainsi, et comment il ne pouvait pas opérer autrement: son petit livre complète l'histoire d'Israël.

Hervé de Rauville.





Le Péril maçonnique en Allemagne



Sous ce titre, un antimaçon allemand qui n'est pas un inconnu pour nous, M. H. Brauweiler, docteur en droit, a publié dans la *Revue universelle de Munich* un très intéressant article, dont nous sommes heureux de donner ci-après la traduction.

Ceux de nos amis qui ont assisté au *Congrès Antimaçonnique International* de Paris, en novembre 1911, se rappellent qu'un délégué officiel du Centre Catholique allemand, Mgr Werthmann, chambellan de S. S., y assista. Les idées qui furent manifestées, à cette occasion, au nom des antimaçons allemands, parurent un peu vagues à la plupart des Congressistes. Visiblement, l'Antimaçonnerie, en Allemagne, n'en était encore qu'à la période des tâtonnements.

Il y a beaucoup plus de précision dans l'article qu'on va lire, bien que l'auteur se contente d'indiquer les points d'attaque de l'adversaire sans envisager les contre-mines qu'on pourrait lui opposer.

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs ces quelques pages, un peu germaniques dans leur présentation, mais pleines de renseignements utiles. Nous les faisons suivre des observations qu'elles nous inspirent.

La Franc-Maçonnerie, au cours de son histoire bientôt bicentenaire, a englobé tout l'univers civilisé dans le domaine de son organisation. Quelles circonstances extérieures y ont aidé ? Ce serait

un récit sans doute plein d'intérêt, mais qui ne peut pas être ici l'objet de notre examen. Qu'il nous suffise de voir que nous avons aujourd'hui dans la Maçonnerie un adversaire extrêmement puissant, sans le moindre doute. Celle-ci tire son unité d'une commune origine et de l'uniformité de sa conception, soi-disant humanitaire, en réalité antichrétienne, de l'Univers. La F.·. M.·. universelle n'est pas, il est important de l'établir, une organisation soumise à une direction centrale ; il est même certain que l'action commune de la F.·. M.·. trouve une première condition de ses succès dans ce fait que chacune des branches nationales n'entretient avec les branches étrangères que des rapports amicaux, un peu lâches, lui permettant ainsi d'adapter toute l'organisation de ses manifestations et de son action aux milieux spéciaux où elle se trouve.

Il résulte de ceci que *pour lutter efficacement contre la F.·. M.·.*, il est nécessaire de connaître dans ses particularités l'organisation spéciale des loges dont on s'occupe et d'y conformer sa méthode de combat (d'organiser, en conséquence, un plan de campagne).

Ce qui est vrai de la F.·. M.·. française, par exemple, ne s'applique pas à la F.·. M.·. anglaise, et la lutte contre celle-ci exige d'autres voies et moyens que contre celle-là. De même, la F.·. M.·. allemande occupe une situation tout à fait spéciale, en raison de l'antagonisme caractéristique qui existe entre les Grandes Loges de la vieille Prusse (qui comptent plus des deux tiers des francs-maçons allemands et sont des organisations soi-disant « chrétiennes », sous le contrôle masqué de la dynastie des Hohenzollern) et les Grandes Loges soi-disant humanitaires, dominées par l'influence juive (surtout celles de Bayreuth, Francfort-sur-le-Mein, Hambourg). L'alliance des Grandes Loges n'a tout au plus qu'une signification de façade et ne gêne en rien, en tout cas, les tendances des loges particulières. Plus importante pour la direction uniforme de la F.·. M.·. allemande est l'*Union des francs-maçons allemands*, qui compte environ 12.000 membres, le cinquième du nombre total des francs-maçons allemands ; elle s'est imposé comme but la propagande de la pensée « progressiste » dans le monde maçonnique allemand, et s'efforce avec grand succès de faire pénétrer ses tendances dans les loges de la vieille Prusse. Tels sont en raccourci les points caractéristiques de la Franc-Maçonnerie allemande.

Le nombre des membres des loges d'Allemagne s'élève à peu près à 60.000. Ajoutez à cela que la F.·.-M.·. recrute exclusivement ses adeptes dans les classes de la population qui occupent des rangs élevés dans la société. Il en résulte que l'organisation franc-maçonnique, par une direction uniforme et une action concertée, est à même d'exercer une influence considérable. Par exemple, au moment de la lutte soi-disant civilisatrice (Kulturkampf), une influence aussi étendue que celle de la Franc-Maçonnerie a été singulièrement efficace. S'il ne peut plus être aujourd'hui question d'une

action semblable, avec le même accord de toutes les loges allemandes, il y a lieu cependant d'en tenir compte pour l'avenir.

Les loges franc-maçonniques veulent être « un atelier de culture » ; elles ont pour base intellectuelle une conception de l'Univers qui rejette toute obligation dogmatique de croyance. En conséquence, elles combattent toutes les religions qui ne peuvent abandonner leur prétention, naturellement nécessaire, de posséder la vérité, et tout particulièrement la confession catholique.

Les soi-disant organisations chrétiennnes des trois Grandes Loges de la vieille Prusse bornent en pratique leur « Christianisme » à l'exclusion des « non-chrétiens ». Il est important d'observer que le Protestantisme se trouve vis-à-vis de la loge dans une situation différente de celle du Catholicisme, dont le fondement essentiel réside dans sa conception tout à fait différente de l'obligation des préceptes de foi. Néanmoins, les milieux orthodoxes protestants ont le plus souvent une attitude récalcitrante vis-à-vis de la Franc-Maçonnerie. Au contraire, les protestants libéraux et les membres de l'Église Évangélique se sentent très à l'aise à la loge.

Les francs-maçons allemands, comme ceux du monde entier, combattent l'Église Catholique avec tous les moyens dont ils peuvent disposer. Ces dernières années en ont de nouveau assez fourni la preuve à propos de l'Encyclique sur saint Charles Borromée et du serment antimoderniste. « L'œuvre de secours aux victimes du serment antimoderniste », montée par la Société Kraus, a reçu l'appui financier de nombreuses loges.

Au point de vue de l'action politique, les loges allemandes sont bien en retard sur la Franc-Maçonnerie latine. Pour les deux parlements de Berlin, la secte n'a aucune importance spéciale. Les loges de la vieille Prusse se signalent comme auxiliaires de la politique suivie par le gouvernement prussien, et, à ce titre, elles sont l'objet d'une grande considération, particulièrement dans les provinces de la frontière de l'Est et en Alsace-Lorraine Dans l'Allemagne du Sud, surtout dans le duché de Bade et en Bavière, la coopération des loges au mouvement du bloc rouge n'est pas niable. Il importe de remarquer que les *relations d'amitié avec la F.·. M.·. Française*, propagées avec tant de zèle dans ces derniers temps par les maçons allemands, sont surtout cultivées et encouragées par les loges de l'Allemagne du Sud. D'une manière générale, on peut dire encore que plusieurs loges exercent une très grande influence dans leur domaine local, aussi bien pour la politique communale que pour la politique générale.

Les conditions politiques de l'empire allemand rendant impossible à la Maçonnerie une action politique intensive, le besoin d'agir a fait rechercher aux « frères » allemands un autre champ d'activité. Leur problème, c'est l'initiation du monde profane à la conception maçonnique de l'Univers. A la solution de ce problème, les FF.·. allemands, et en première ligne « l'Union des francs-maçons

allemands », travaillent avec un zèle extraordinaire. Les voies et moyens qu'ils emploient sont principalement les suivants :

1° Propagande pour la loge et recrutement de membres militants. Des écrits en faveur de la cause sont lancés sur le marché public, envoyés aux cabinets de lecture et aux bibliothèques qui prêtent des livres. Des conférences publiques. quelquefois à l'occasion de fêtes maçonniques, annoncent la doctrine aux profanes. On fournit avec méthode des articles de propagande maçonnique à la Presse. La comité d'action, de l'Union de francs-maçons allemands, rapportait récemment que dans l'espace de deux ans il n'avait pas envoyé moins de 420 articles à la Presse, bien entendu à la Presse libérale. En première ligne, comme le dit le Dr Biochoff, ce sont les *propagateurs populaires des lumières* qui doivent être attirés dans les loges : écrivains de toute nature, hommes appartenant aux sociétés de science et d'éducation, professeurs d'universités, journalistes, auteurs dramatiques et romanciers. Il est particulièrement intéressant de noter qu'un nombre relativement élevé d'instituteurs en fonctions travaille dans les loges ; ils forment environ 4 °/₀ du total d'ensemble des francs-maçons allemands. En 1907, sur les 1.231 directeurs d'école officiellement investis, pas moins de 298 étaient donnés comme francs-maçons, soit presque le quart du corps tout entier.

Dans cet ordre d'idées, il faut aussi signaler que les francs-maçons ont apporté une attention active, dans ces derniers temps, à l'œuvre de propagande parmi la jeunesse universitaire. Voici un exemple de leur méthode. Le 30 avril de l'année dernière, le F.·. Charles Weiso-Koustanz (curé métropolitain vieux-catholique) devait parler à Eblongen à la loge « Germania, à la fidélité germanique» sur ce thème : « l'Eglise catholique ; sa lutte contre la Franc-Maçonnerie, moyens de résistance ». La section locale de «l'Union des francs-maçons allemands » avait invité à cette conférence un très grand nombre de profanes et, entre autres, les membres des associations d'étudiants qui y vinrent en corps, puis de jeunes officiers, de hauts et moyens fonctionnaires, des professeurs, ingénieurs, savants, négociants et industriels. Quelques élèves de l'Ecole supérieure se rendirent aussi à l'invitation qui leur avait été adressée. La première tentative d'établir des relations intellectuelles entre personnes de même opinion peut être considérée comme ayant réussi dans cette circonstance. Lorsque les d'étudiants se séparèrent, ils demandèrent qu'on mît à leur disposition des ouvrages où ils pourraient trouver des renseignements plus complets sur la Franc-Maçonnerie. La conférence avait beaucoup intéressé et enthousiasmé les plus jeunes universitaires.

2° Influencer l'éducation de la jeunesse.

L'effort de gagner à la Maçonnerie les instituteurs en fonction

procède évidemment de l'intention de faire pénétrer les idées maçonniques dans l'éducation de la jeunesse. Il ne faut pas s'étonner de voir les francs-maçons partisans déclarés de l'Ecole mixte ; les loges encouragent partout et par tous les moyens la cause de l'éducation en commun. — La F.·. M.·. donne son appui matériel à toutes les organisations interconfessionnelles qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse (Asiles pour garçons et filles, etc. ; à signaler aussi l'école impériale d'escrime fondée par le franc-maçon Shadermann). La dernière création en ce genre est la fondation d'alumnats *neutres* d'écoliers (noviciats d'élèves) dont le premier a été établi à Lövrach, en septembre 1911. Des maisons interconfessionnelles pour jeunes filles, étudiants, apprentis, commis, techniciens, artistes, doivent suivre. Toutes les organisations interconfessionnelles qui s'occupent de la jeunesse peuvent compter sur la sollicitude particulière de la Franc-Maçonnerie.

3° Influencer les efforts tentés pour l'éducation du peuple.

On connaît les rapports étroits qui existent entre la Maçonnerie et les associations pour la diffusion de l'éducation du peuple. Entre autres la Société Comenius, la fondation allemande à la mémoire des poètes, le Cercle des amis d'Herder à Strasbourg, la Société Pestalozzi à Zürich, sont sous la direction spirituelle de francs-maçons connus, Dans le Comité de la « Fédération des associations libres d'Education populaire » siègent un grand nombre de francs-maçons actifs. A Leipzig et dans d'autres endroits, les Loges ont organisé des cours d'instruction populaire et des soirées récréatives. La grande « Maison pour l'Education du peuple » à Fürth est un ouvrage avancé de la Franc-Maçonnerie.

Les francs-maçons comptent apparemment aussi sur la propagande de la Libre Pensée. — Notamment les FF.·. Ernest et Auguste Horneffer recoivent un appui chaleureux des milieux maçonniques. Le 14 février 1912, le F.·. Horneffer a déclaré dans une conférence faite à une loge de Berlin, qu'il avait entrepris depuis des années, avec l'appui de plusieurs partisans de ses idées appartenant aux trois loges de Münich, d'organiser les dimanches, à certains intervalles, des conférences sur des sujets maçonniques (c'est-à-dire de libre pensée), sans mettre en relief cependant l'origine maçonnique de ces idées. Les conférences attiraient plusieurs milliers d'auditeurs apparenant à toutes les classes de la population (1).

(1) Une déclaration de ce même F.·. Ernest Horneffer, dans une réunion à Munich, à propos d'une conférence du pasteur protestant Jatho, frappé d'interdit, est extrêmement significative. Il a défini la religion des francs-maçons combattue par les cléricaux (la religion de l'Humanité) comme la vraie religion européenne : l'esprit artistique de l'Hellade uni à l'esprit social du Christianisme. Quiconque a

Jusqu'à quel point aboutissent tous ces efforts ? Il est difficile de l'établir pour celui qui n'est pas franc-maçon, parce que la Maçonnerie recouvre son activité d'ensemble du voile d'un rigoureux secret. Et l'on peut dire que, plus encore que dans les efforts de la secte, le danger réside dans ce secret, dans l'impossibilité de contrôler cette action des Loges. La Maçonnerie est une ligue secrète parce que, par principe, elle tient cachés et ses membres et son action générale. Elle ne peut pas rejeter ce caractère de société secrète, bien que le délit ne soit pas relevé contre elle. Il est vrai que plusieurs francs-maçons, principalement ceux qui se livrent à l'œuvre de propagande, se reconnaissent aujourd'hui publiquement francs-maçons. Il n'en est pas moins certain que la masse des membres n'est pas connue du public. C'est dans ce fait que réside le succès de l'œuvre maçonnique. La méthode maçonnique consiste à donner aux membres des loges des initiatives et des directions pour agir au dehors, et cette action de membres isolés, dont la qualité de francs-maçons est inconnue du public, est rendue ainsi beaucoup plus efficace que si l'on apercevait les liens qui les rattachent aux Loges. Cela existe aussi bien pour l'action politique que pour l'effort sur le terrain de l'éducation de la jeunesse et de l'instruction populaire. Par exemple, la possibilité de gagner de l'influence dans les organisations et les cercles « profanes » pour les mettre dans une certaine mesure au service de la loge disparaîtrait souvent si les acteurs maçonniques étaient reconnus comme tels. On doit dire que ces efforts pour introduire sournoisement, je ne peux pas me servir d'un autre qualificatif, la direction secrète de la loge dans les organisations « profanes », témoignent d'une indifférence dangereuse envers la vérité et l'honnêteté.

Le secret dont la Maçonnerie s'enveloppe lui procure encore, au point de vue de la raison d'Etat et de la morale publique, une influence dangereuse sur les conditions du droit public, qui dépend toujours un peu du personnel en fonctions. A l'effort pour faire nommer, à tous les postes importants, des personnes apparentées à une même manière de penser s'ajoute le commandement, qui va très loin, d'une assistance « fraternelle ». Et ici le contrôle de l'opinion publique, qui pourrait être un frein, fait presque complètement défaut. De sorte que cet abus de protection par la loge devient réellement

suivi depuis quelques années le mouvement centralisé à Munich pour faire revivre et encourager par tous les moyens le « libre esprit de la nudité grecque, le culte grec de la nature en opposition consciente avec toutes les conceptions de la morale chrétienne », sait fort bien ce qui se cache sous cet esprit artistique de l'Hellade. C'est lui qui nous vaut tant d'exhibitions excessives, l'apothéose de la chair dans certaines revues et brochures, les tentatives sans cesse renouvelées d'introduire les danses nues en public, enfin les spécialités systématiques du « Théâtre de l'art ». On savait depuis longtemps qu'il y avait un plan, une méthode dans tout ce mouvement. Le Fr.·. Horneffer vient seulement de nous révéler d'où souffle ce mauvais vent.

une calamité publique. On en trouve des traces dans tous les départements du service public. On dit que des catégories entières de fonctionnaires se recrutent parmi les francs-maçons, et que tout candidat qui veut être reçu et faire sa carrière doit s'affilier à la loge. Il est tout à fait impossible d'estimer l'étendue et l'énorme puissance de l'influence des Loges dans les administrations communales. La Bavière surtout pourrait fournir, depuis plusieurs dizaines d'années, des preuves de ce gouvernement maçonnique superposé à l'autre. On le rencontre aussi dans beaucoup de villes rhénanes et en Westphalie.

Un autre terrain d'une action très féconde pour l'influence secrète des Loges et l'assistance « fraternelle » de leurs membres est celui de l'administration de la Justice. Que l'on songe à des relations « fraternelles » secrètes entre des plaideurs et des juges, entre des accusés dans une action criminelle et des juges, jurés, avocats généraux, experts, témoins ! C'est ici que se révèle le danger de corruption que la ligue secrète de la Franc-Maconnerie introduit dans la vie publique tout entière. Pourquoi donc ceux qui occupent des situations responsables ainsi que les gardiens de la morale publique se préoccupent-ils si peu de cet état de choses ?

Lorsque les francs-maçons nous combattent, ils usent de leurs droits, nous ne les en blâmons pas. Mais nous pouvons émettre la prétention qu'ils combattent comme nous à visage découvert, avec des armes honnêtes. Dans la séance du Reichstag du 5 novembre 1875, un orateur vantait « *le grand principe de la publicité* » que nous « nous appliquons à faire pénétrer de plus en plus dans toutes les « institutions de notre vie politique. *Une association qui redoute la « publicité ne mérite pas d'exister.* Toute association doit faire des « choses accessibles à tout le monde : elle doit mettre son honneur « à vivre dans la pleine lumière de la publicité. »

L'homme qui disait cela, le député Schulze-Delitzsch, était lui-même franc-maçon ! Ses « frères », hélas ! ne se sont pas encore montrés jusqu'à présent accessibles à cette notion.

H. Brauweiler.

Nous ne sommes pas autrement surpris de la contradiction que M. Brauweiler signale dans l'attitude du F∴ Schulze-Delitzsch, membre de la société secrète maçonnique, qui déclamait contre le principe même de la société secrète. Nous connaissons cette attitude hypocrite pour l'avoir vu adopter en France par des maçons en exercice, tel le très illustre F∴ Debierre, Président du Cons∴ de l'Or∴ du Grand Orient, et par des maçons ayant rendu leur tablier. La société secrète étant une arme redoutable, la puissance

maçonnique tient, dans tous les pays, à en disposer seule, et elle fait de son mieux pour en dégoûter ses adversaires.

Tous les détails donnés par M. Brauweiler attestent l'identité de l'action maçonnique en Allemagne et en France — avec plus de doigté seulement chez nos voisins. Rien n'y manque : conquête des fonctions administratives et judiciaires, accaparement des milieux intellectuels, domination de l'Ecole, — en vertu de l'axiome du F.·. Leibnitz : « Qui tient l'Ecole tient le Monde ! »

Il nous semble seulement que notre confrère affirme un peu à la légère que la Franc-Maçonnerie allemande est sans influence au Reichstag. Nous pourrions lui signaler certains documents qui établissent que le parti « national libéral », sur lequel Bismarck s'appuya lors du Kulturkampf, est un parti tout aussi maçonnique que notre parti radical français. Son influence a baissé, depuis lors, au profit du Socialisme, mais elle peut renaître demain.

D'autre part, il n'est pas tout à fait exact de dire que la Franc-Maçonnerie mondiale manque d'une direction centrale. En l'absence de toute direction centrale, les diverses Maçonneries nationales auraient abouti, après deux siècles de durée, à une dissociation complète — alors qu'il n'existe entre elles qu'un minimum de divergences. La vérité est que des centres supérieurs, exerçant une influence occulte sur tout ou partie de la Maçonnerie internationale, n'ont pas cessé d'exister depuis deux siècles, se succédant les uns aux autres, luttant quelquefois d'influence, mais s'entendant toujours pour combattre l'Eglise. Et un de ces centres, au moins, est bien antérieur à la Franc-Maçonnerie moderne.

M. Brauweiler en arrivera certainement un jour à reconnaître, comme nous, le bien fondé de cette thèse.

Fl. B.





La Franc-Maçonnerie en Russie

L'INTRODUCTION de la Franc-Maçonnerie en Russie, au XVIII[e] siècle, n'eut lieu qu'assez tardivement, car les tentatives faites par les navigateurs anglais, vers 1740, pour créer des Loges dans les ports où ils fréquentaient, ne réussirent point. On sait peu de chose d'une deuxième tentative qui eut lieu sous le Tsar Pierre III, lequel se déclara protecteur de la Franc-Maçonnerie dans ses États. C'est, en somme, à l'impératrice Catherine II (ce prodigieux alliage de talents et de vices, d'habileté et d'imprudence) qu'est due la propagation de la secte dans l'empire des Tsars.

Parvenue au pouvoir absolu en 1762, par l'assassinat de son mari l'empereur Pierre III, Catherine II sentait le besoin de courtiser l'opinion pour faire oublier le sang qui souillait ses mains. Or, à cette époque, l'opinion européenne était faite par ce syndicat de trente ou quarante lettrés qu'on appelait « les Philosophes », et qui représentaient l'esprit maçonnique dans ce qu'il avait de plus avancé. Le F.·. Voltaire était le plus apparent de cette pléiade d'athées. Catherine II, fort lettrée, possédant le français aussi bien que l'allemand, sa langue maternelle, et beaucoup mieux que le russe, était nourrie des œuvres du philosophe de Ferney. Son premier soin fut donc de correspondre avec lui et de se jeter à corps perdu dans le mouvement à la mode. « Nous sommes trois ici, Diderot, d'Alembert et moi, qui vous élevons des

autels, » lui écrivait Voltaire ; Catherine II paya magnifiquement, par sa protection morale et matérielle, l'encens qu'on lui décernait ainsi.

Non contente de subventionner les œuvres des Philosophes (elle souscrivit à l'*Encyclopédie*), de leur venir en aide avec un tact royal (elle acheta fort cher la bibliothèque de Diderot et lui en laissa la jouissance sa vie durant), de faire traduire et de traduire elle-même leurs œuvres, elle attira à sa cour un grand nombre des esprits les plus pernicieux du temps et leur confia des charges importantes. Diderot fut son hôte et il ne tint qu'à lui d'avoir la plus haute fortune en Russie ; Grimm était à Paris l'informateur secret de l'Impératrice; d'Alembert se vit offrir de diriger l'éducation du grand-duc Paul, qui devait être Paul Ier ; La Harpe fut plus tard le précepteur des petits-fils de l'impératrice, les grands-ducs Alexandre (Alexandre Ier) et Constantin. Un écrit plus violemment athée que les autres, tel que les *Pensées philosophiques* ou la *Lettre sur les Aveugles* était-il, à Paris, proscrit par le Parlement et brûlé par la main du bourreau, Catherine II écrivait à l'auteur pour le féliciter et l'assurer de sa sympathie. Aussi Voltaire pouvait-il dire à Diderot (lettre du 25 décembre 1762) que « la protection des Scythes console des orages qui s'élèvent ailleurs contre les Philosophes. »

Une telle attitude de la souveraine n'avait pas tardé à faire de Saint-Pétersbourg et de Moscou deux des foyers les plus vivaces de l'esprit philosophique. Alors que le peuple russe demeurait animé d'une piété profonde, l'entourage impérial se lançait à corps perdu dans le courant des idées nouvelles. Tout grand seigneur tenait à honneur de correspondre familièrement avec un philosophe ; tout ministre peuplait son département de fonctionnaires recommandés par Voltaire, d'Alembert ou Diderot. Ces protégés participaient tous à l'esprit maçonnique révolutionnaire, tel qu'il commençait à se manifester en France et en Allemagne ; la plupart étaient, en outre, effectivement affiliés aux Loges les plus avancées de l'Europe centrale. C'est par eux que la Franc-Maçonnerie se propagea en Russie et y constitua ses premiers groupements. Ceux-ci offraient un curieux mélange d'écrivains et de pédagogues venus de France, parfois même de musiciens et de maîtres à danser, et de membres de la plus haute aristocratie russe. Un des rites maçonniques qui réussit le mieux

en Russie fut le rite martiniste, fondé en France par le Juif Martinez de Pasqually; il poussa là-bas des racines puissantes, qui n'ont jamais été tout à fait coupées et qui subsistent encore aujourd'hui. Ses membres les plus éminents, au XVIIIe siècle, furent le comte Kouchelof, le comte Zinovief, le prince André Galitzine et son frère, la comtesse Rasoumowsky, le comte Markof, le comte Stravronsky, le prince Voronzof et le comte Tchernicheff. Tous furent en rapports d'amitié avec le Grand-Maître de l'Ordre martiniste, le F.·. Claude de Saint-Martin.

Pour mériter les éloges de sa cour de Philosophes, Catherine II n'hésita pas à sortir du domaine de la littérature et à tenter de réaliser dans ses Etats certaines des conceptions de ses favoris. C'est ainsi qu'elle convoqua à Moscou, le 14 décembre 1766, une Commission nationale chargée de procéder à la confection d'un nouveau Code. Cette commission n'était pas une réunion de jurisconsultes, mais une assemblée de plusieurs centaines de délégués de toutes les races et de toutes les religions existant dans l'Empire ; la plupart de ces délégués étaient, d'ailleurs, des gens fort ignorants et bien incapables de discuter utilement les matières soumises à leur examen. Mais le but réel que se proposait l'impératrice n'était pas l'élaboration d'un Code ; elle dévoilait suffisamment sa pensée quand elle écrivait à Voltaire : « Je pense que « vous vous plairiez dans cette réunion où l'orthodoxe est « assis entre l'hérétique et le musulman, écoutant tous trois « la voix de l'idolâtre, et se concertant tous les quatre pour « rendre leur avis supportable à tous ». La Commission nationale était, en somme, la première manifestation d'indifférentisme religieux au sein de la sainte Russie. Quand cette manifestation eut pris tout son développement et eut produit l'effet moral désiré, c'est-à-dire après 200 séances environ, Catherine II saisit le prétexte d'une guerre contre la Turquie pour congédier l'assemblée.

L'impératrice avait tenu à rédiger elle-même le plan des travaux de l'Assemblée. Ce fut l'origine de l'*Instruction pour la Confection du Nouveau Code*, qui est une de ses œuvres les plus curieuses. Elle se vantait elle-même d'avoir « pillé », pour l'écrire, tous les Philosophes à la mode, mais surtout le F.·. Montesquieu et le F.·. Beccaria. Aussi, un de ses ministres, le prudent Nikita Panine, y trouvait-il « des axiomes à renverser les murailles ». Le gouvernement de

Louis XV, si sympathique qu'il pût être à la Philosophie régnante, se hâta d'interdire la publication en France de cet écrit de la souveraine russe, qui s'amusa fort d'un tel ostracisme dans sa correspondance avec Voltaire.

Il faut d'ailleurs se garder de croire que Catherine II était une généreuse utopiste, vraiment désireuse de réaliser les grands projets de transformation sociale dont elle aimait à s'entretenir avec son entourage maçonnique. Elle voyait dans ces projets une matière à dissertations, des éloges à entendre, de l'encens littéraire à respirer. Mais, pas un seul moment, elle ne songea sincèrement à redresser les abus qui existaient dans l'organisation politique et sociale de la Russie. C'est ainsi que l'existence du servage et la nécessité d'émanciper les paysans furent pour elle l'occasion de déclarations pleines d'émotion philanthropique, qui lui valurent un concert de louanges de la part de sa clientèle de Philosophes. Dans la pratique, son règne fut, pour les paysans, le plus dur qu'on eût encore vu. C'est elle qui, en 1767, en pleine session de la Commission chargée d'élaborer un nouveau Code, lança un oukaze pour interdire aux serfs de porter plainte contre leurs seigneurs. C'est elle qui distribua à ses favoris, à titre de cadeaux, 150.000 paysans de la Couronne, qui, d'hommes libres, devinrent ainsi serfs. C'est elle qui établit le servage en Petite Russie, où il n'avait jamais eu d'existence légale. Catherine II, on le voit, possédait un talent d'équilibriste qui eût fait l'admiration de bien des politiciens modernes. Elle ne réalisa guère qu'une seule des réformes dont elle aimait à parler : ce fut la confiscation déguisée des biens de l'Eglise russe. Ces biens, qui étaient considérables, furent placés sous le contrôle d'une Commission économique, qui en perçut les revenus ; les églises et les monastères, jadis propriétaires, ne furent plus que des pensionnaires de la Couronne, à qui l'on versa une partie de ce que rapportaient leurs terres et leurs bois. L'Etat retint le meilleur de l'aubaine, et y gagna, en outre, de ruiner la puissance ecclésiastique, déjà décapitée par la suppression du Patriarcat. Le F.·. Voltaire applaudit à ce procédé, que la Révolution française devait copier un quart de siècle plus tard.

Mais, si Catherine II secondait de tout son pouvoir l'action antichrétienne des Philosophes francs-maçons, et favorisait l'établissement des loges en Russie, c'est qu'elle était loin de se douter des desseins de la secte contre les trônes. Les

« autels » que Voltaire, d'Alembert et Diderot dressaient à l'impératrice lui masquaient le travail de sape qui se poursuivait contre toutes les monarchies européennes. Il fallut le sourd ébranlement de 1790, bientôt suivi des horreurs de 1792 et de 1793, pour ouvrir les yeux de Catherine II. Elle fut épouvantée quand elle vit les Loges maçonniques de l'Europe presque entière faire cause commune avec les Jacobins, ouvrir les portes des cidadelles aux armées révolutionnaires et instaurer des Républiques sur les ruines des souverainetés légitimes. Alors l'héritière de Pierre le Grand se jeta dans une réaction aussi fougueuse que sa politique avait été jusque-là imprudente. Non contente de rompre diplomatiquement avec la France révolutionnaire et de reconnaître Louis XVII, puis Louis XVIII, Catherine II prononça la dissolution de toutes les Loges maçonniques existant dans ses Etats ; le rétablissement en fut prohibé sous peine de déportation en Sibérie pour les délinquants ; tous les sujets français habitant la Russie durent prêter serment de fidélité aux Bourbons ou furent expulsés.

C'étaient des mesures d'une grande vigueur ; elles ne suffirent cependant pas pour remonter le courant suivi depuis trente ans et ruiner l'organisation maçonnique en Russie. Les Loges maçonniques fermèrent leurs portes, il est vrai. Mais les éléments les plus avancés parmi ceux qui en faisaient partie se réunirent plus secrètement encore que par le passé ; débarrassés des timorés et de tous ceux qui n'étaient entrés dans la secte que pour obéir à la mode, ces éléments complotèrent sur les moyens de provoquer une Révolution russe. Barruel signale (*Mémoires*) l'existence d'une de ces Loges clandestines, qui se réunissait à St-Pétersbourg, dans l'hôtel de l'ambassadeur d'Angleterre, Sir Charles Whitworth, lequel ignorait tout des assemblées tenues sous son toit. Trois de ses domestiques français, francs-maçons, avaient trouvé ce moyen de mettre les complots de leurs FF.·. à l'abri des investigations de la police russe.

Sir Charles Whitworth finit par avoir vent du mystère et le dénonça ; plusieurs membres de la Loge furent déportés en Sibérie ; mais on n'osa toucher à certains autres, tel le F.·. de Bossi, chargé d'affaires du roi de Sardaigne, qui resta en fonctions plusieurs années, conspirant à la fois contre son souverain et contre le gouvernement auprès duquel il était accrédité. D'autre part, de nombreux agents

maçonniques français ne cessèrent, tant que vécut Catherine II, de parcourir la Russie pour y réveiller les enthousiasmes des FF.·. et nouer des intelligences pour la cause révolutionnaire. Certains furent démasqués, comme le F.·. Bonneau, qu'on déporta ; d'autres, plus heureux, tels que les FF.·. Duveyrier, Lamarre, Castella, échappèrent aux investigations policières. Enfin l'illuminé Knigge, le principal lieutenant de Weishaupt, avait noué en Livonie et en Courlande des correspondances que l'on ne put arriver à intercepter.

Le règne de Paul Ier ne changea rien à cet état de choses. Mais, sous celui d'Alexandre Ier, la surveillance dont la Franc-Maçonnerie était l'objet commença à faiblir. Le rapprochement franco-russe, qui suivit l'entrevue de Tilsitt et la paix de 1807, eut même pour résultat de modifier profondément la politique intérieure du gouvernement impérial à l'égard de la secte. Le tsar, s'étant séparé de ses conseillers conservateurs, appela aux affaires un franc-maçon, le F.·. Michel Spéranski, ancien professeur de mathématiques et précepteur des enfants du prince Kourakine. Alexandre Ier avait été l'élève du franc-maçon La Harpe et avait reçu de ce dernier une formation libérale. Spéranski, créature de La Harpe, sut flatter habilement les inclinations du souverain et caresser toutes les généreuses utopies de l'autocrate qui devait mourir en se vantant d'avoir « été républicain toute sa vie ». Il ne pouvait se vanter de l'être autant que le fut son ministre.

Ce dernier, qui professait la plus vive admiration pour les hommes et les doctrines de la Révolution, rêvait d'en importer les institutions en Russie, en se servant du régime autocratique lui-même pour briser toutes les résistances conservatrices. Déjà il avait ébauché un remaniement complet de l'empire, transformé l'enseignement et frappé de rudes coups sur l'Aristocratie et l'Eglise. Il préparait l'introduction en Russie du Code Napoléon, quand la tension diplomatique avec la France vint rendre la situation intenable. Un mémoire confidentiel, rédigé par Joseph de Maistre, qui prouvait l'envahissement de tous les postes importants par les adeptes des sectes maçonniques les plus révolutionnaires, acheva d'ébranler le tsar : en mars 1812, le F.·. Spéranski fut contraint de résigner ses fonctions. Mais ses cinq années de pouvoir lui avaient suffi pour ressusciter la Maçonnerie russe ; plusieurs milliers de fonctionnaires, d'offi-

ciers, de professeurs et de nobles s'y étaient fait affilier. Un capucin allemand défroqué, le F .·. Fessler, organisateur de la Loge *Royal York à l'Amitié* de Berlin, était venu en Russie installer les Loges nouvelles.

Les campagnes de France, en 1814 et en 1815, ne firent que fortifier la propagande maçonnique en Russie, par le contact qu'elles amenèrent entre l'armée russe et les idées françaises d'alors. Nicolas Tourguénief a constaté très justement que « c'est à dater du retour des armées russes » dans leur pays que les idées libérales, comme on disait alors, « commencèrent à s'y propager ». Et le colonel Pestel, fils de l'ancien directeur des postes impériales, futur chef de la première conspiration républicaine en Russie, avouait de son côté que son évolution politique commença le jour où il vit les Bourbons, restaurés en France, conserver la plupart de ces institutions révolutionnaires dont ils étaient la négation et contre lesquelles l'Europe s'était soulevée : « J'en ai conclu, disait-« il, que la Révolution n'était pas si mauvaise qu'on nous la « représentait, et que même elle avait beaucoup de bon. » Résultat invariable des concessions faites au mal par ceux qui ont le devoir de le détruire !

Vers 1815, la Franc-Maçonnerie, toujours soumise en droit aux proscriptions décrétées par Catherine II et Paul I[er], mais tolérée en fait par la police impériale, couvrait la Russie de ses Loges. Il régnait dans celles-ci un état d'esprit nettement révolutionnaire en religion, mais qui prétendait, en politique, ne se réclamer que des préférences constitutionnelles manifestées par le tsar lui-même. Bientôt cette profession de foi parut réactionnaire aux éléments les plus avancés. C'était l'époque où le Carbonarisme italien faisait tache d'huile en Europe et sapait partout les trônes. Dès 1818, des organisations de même nature apparurent en Russie. Ce fut d'abord la *Société de la Vertu*, fondée à Moscou pour imiter le *Tugendbund* germanique. Son programme, malgré quelques équivoques, était républicain ; on remarquait dans son sein le prince Troubetskoï, Matvéi, Serge Mouravief-Apostol, Alexandre et Nikita Mouravief, Nicolas Tourguénief, Féodor Glinka, Michel Orlof, les deux frères Fon Vizine, le prince Féodor Schakowskoï, le prince Obolenski, Yakouchine, etc. Beaucoup de ces noms allaient devenir célèbres.

Vers 1822, l'association se sectionna en groupements indépendants, bien que reliés par une action commune. Cette

action fut nettement révolutionnaire. *La Société du Nord*, qui eut son siège à Saint-Pétersbourg, s'attacha à gagner les troupes de la garde et les soldats de marine en vue d'un coup de main ; la *Société du Sud*, dont le centre était à Kief, rayonnait sur la Petite Russie et faisait une propagande active parmi les officiers et sous-officiers. Une troisième association, celle des *Slaves Unis*, entretenait des correspondances avec la Bohême, la Bulgarie et la Serbie. Le plan commun était l'établissement d'une vaste république slave, que certains voulaient communiste et que tous désiraient athée. L'attachement à la dynastie Romanoff paraissant le principal obstacle à la révolution projetée, une affiliation plus étroite groupait certains membres en vue du régicide. C'est ainsi qu'en 1824 une circonstance imprévue fit seule échouer un attentat qui devait se produire pendant qu'Alexandre Ier passerait en revue les troupes de l'Ukraine. Les renseignements les plus circonstanciés sur l'existence de la *Société du Sud* tombèrent alors aux mains du tsar. Quelques mois plus tard, le 1er décembre 1825, le petit-fils de Catherine II mourait, dans des circonstances si obscures que l'opinion populaire russe a toujours refusé d'ajouter foi aux versions officielles publiées à ce sujet.

Le successeur d'Alexandre Ier, suivant l'ordre d'hérédité, aurait dû être l'aîné de ses frères, le grand-duc Constantin. Mais ce dernier, par un acte secret, avait renoncé à la couronne, deux ans plus tôt, pour pouvoir conclure un mariage privé. Son frère puîné, le grand-duc Nicolas, ignorait l'existence de la renonciation et fit d'abord prêter le serment de fidélité à son frère Constantin, qui résidait à Varsovie. Ce ne fut qu'après des correspondances et un combat de générosité entre les deux frères qui durèrent trois semaines que Nicolas Ier finit par accepter la couronne.

La *Société du Nord* profita de l'incident pour essayer de renverser la monarchie. Le 26 décembre, ses affiliés, commandés par Ryléef, soulevaient le régiment de Moscou, les soldats de marine et les marins de la garde, en leur persuadant que la renonciation du grand-duc Constantin était apocryphe, que celui-ci était prisonnier de son frère et que le serment de fidélité à Nicolas Ier serait un sacrilège. Les soldats, abusés, prirent les armes, tuèrent Miloradovitch, gouverneur de Saint Pétersbourg, le héros de cinquante batailles, et tirèrent sur le métropolite aux cris de : « *Vive Constantin ! Vive la Consti-*

tution ! » Pour leur faire pousser ce dernier cri, les officiers francs-maçons expliquaient à leurs hommes que *Constitution* était le nom de la femme de Constantin. Les pourparlers étant rendus impossibles, il fallut mitrailler ceux que l'on ne pouvait détromper. La révolte fut étouffée, grâce à l'énergie de Nicolas Ier, grâce aussi aux tergiversations du chef du gouvernement provisoire créé par les insurgés : le prince Troubetskoï.

Pendant ce temps, la *Société du Sud* n'était pas restée inactive. Treize de ses affiliés avaient été arrêtés à la suite des révélations faites à Alexandre Ier. Les autres, conduits par Serge Mouravief-Apostol et par Bestoujef-Rioumine, avaient soulevé quelques compagnies et marchaient sur Kief quand le général Geismar les arrêta près du village d'Oustimovka. Les insurgés furent complètement défaits et eurent sept cents prisonniers, dont presque tous les chefs du mouvement. Une enquête minutieuse en fit arrêter beaucoup d'autres. Mais Nicolas Ier multiplia les grâces : le colonel Pestel, chef de la *Société du Sud*, Ryléef, chef de la *Société du Nord*, Kakhovski, meurtrier du général Miloradovitch, Bestoujef-Rioumine et Serge Mouravief-Apostol, les deux vaincus d'Oustimovka, furent seuls condamnés à mort. Les autres « décembristes », comme on les appela, en furent quittes pour des peines légères, et beaucoup jouèrent par la suite un rôle important dans le mouvement littéraire et politique russe.

Après cette aventure, et sous le règne conservateur de Nicolas Ier, le champion de la contre-Révolution dans le monde, il ne pouvait être question pour la Maçonnerie russe de continuer paisiblement à exister. Les Loges qui couvraient la Russie se fermèrent d'elles-mêmes, ou furent dissoutes par la police ; l'administration et l'armée furent purgées des éléments maçonniques les plus notoires. Le tsar Nicolas, qui rêvait de renouer et de traduire par des faits le programme politique et religieux de la Sainte Alliance et qui envoyait ses armées traquer la Révolution au delà de ses frontières, n'était pas homme à laisser celle-ci s'organiser chez lui sous couleur de travaux maçonniques. Le silence se fit. Mais, ce que la secte perdait en surface et en liberté d'action, elle le regagna en violence et en haine implacable. Avant de marcher au gibet, le colonel Pestel s'était accusé, comme de sa seule faute, d'avoir « voulu récolter la moisson avant les semailles ». Ce furent d'inquiétantes semailles que firent dans

les esprits les écrits et les paroles des révolutionnaires de la seconde période.

Le type de ceux-ci fut Alexandre Hertzen, qui n'était âgé que de treize ans lors des événements de décembre 1825, et qui s'affilia tout jeune, au cours d'un voyage en Allemagne, aux derniers centres d'Illuminés existant dans ce pays. On retrouve en lui la pensée anarchique de Weishaupt, mais cette pensée est dépouillée de la modération de termes dont l'enveloppait l'ancien professeur d'Ingolstadt. Hertzen exprime sa haine de la religion, de la monarchie, de la société tout entière, avec un cynisme brutal et une énergie farouche qui font de lui le véritable père du nihilisme. « Le monde dans « lequel nous vivons se meurt, disait-il dans ses *Lettres de* « *France*, et les successeurs, pour respirer librement, *doivent* « *d'abord l'enterrer*. En passant du vieux monde dans le nou- « veau, on ne peut rien emporter avec soi. *Donc, vive le chaos* « *et la destruction* ! *Vive la mort* ! place à l'avenir ». Pendant vingt ans, à partir de 1846, il répéta inlassablement cet appel sinistre dans son journal *le Kolòkol* (la Cloche), introduit clandestinement en Russie malgré la surveillance policière. En même temps, il adjurait la jeunesse studieuse de Russie, les débris de la *Socité du Nord* et de la *Société du Sud*, tous les révolutionnaires, de former des sociétés secrètes ayant pour but de lutter par tous les moyens contre l'Eglise et le tsar. Vers 1862, au témoignage de Schedo-Ferrot (baron Firks), cet appel avait été entendu et la Russie était couverte de groupes secrets qui adoptaient le catéchisme de Hertzen : « Préparer « l'avenir en faisant disparaître le présent, et pour cela détruire d'abord, sans pitié et sans trêve, tout ce qui existe. »

Peut-être objectera-t-on que de telles organisations, dont le terrorisme russe actuel tire son origine, sont trop distinctes de la Franc-Maçonnerie régulière pour qu'on puisse les comparer à celle-ci ? Il n'y a cependant aucune différence essentielle entre les Loges et les groupes nihilistes. Une filiation directe réunit les premières aux seconds. Comme on l'a vù par l'exposé qui précède, la *Société de la Vertu* de 1818 fut le résultat d'une sélection opérée dans les Loges alors existantes en Russie ; la *Société du Nord* et la *Société du Sud* furent une simple transformation de la *Société de la Vertu* ; les groupes révolutionnaires constitués sur l'initiative d'Hertzen eurent pour cadres d'anciens membres de la *Société du Nord* et de la *Société du Sud*. En

un mot, la torche incendiaire, comme le flambeau des courses antiques, passa de main en main sans s'éteindre. D'autre part, il est constant que les principaux théoriciens et chefs du Nihilisme, Hertzen, Bakounine, Kropotkine, Pandieff, Tchernichewsky, Lavroff, etc., étaient francs-maçons, affiliés principalement à des Loges françaises et allemandes. C'est donc en vain que la Franc-Maçonnerie prétendrait renier un mouvement émané d'elle et dont elle accueillit constamment les chefs dans son sein ; tout au plus pourrait-elle lui reprocher d'avoir fait éclater au grand jour les doctrines de mort que le symbolisme maçonnique s'ingénie à voiler aux profanes.

La pensée maçonnique, panthéiste, c'est-à-dire athée, s'ingénie à diviniser la nature, à battre en brèche la morale religieuse, à glorifier les libres instincts humains. La base surnaturelle étant ainsi ébranlée, tout l'édifice social s'écroule. L'homme, affranchi de toute discipline morale, désolidarisé d'avec l'humanité, devient un fauve, aussi cruel que ceux de la Jungle, mais plus dangereux, car la chimie lui fournit d'incomparables moyens de destruction. Et cette marche vers l'animalité fait l'orgueil des théoriciens du système qui s'écrient avec le F.·. Bakounine (*Théologie politique de Mazzini*) : La loi morale dont nous autres, matérialistes et athées, « reconnaissons l'existence, n'est une loi qui doit triompher « des conspirations de tous les idéalistes du monde que « parce qu'elle émane de la nature même de l'humaine « société, *nature dont il faut chercher les bases réelles, non dans* « *Dieu, mais dans l'animalité.* » On peut même dire que le franc-maçon logique et parfait qu'est le nihiliste dépasse l'animalité dans ses aspirations, car les bêtes procréent, élèvent leur progéniture et restent groupées en familles. Or les nihilistes considèrent la maternité comme une servitude honteuse, et la famille comme un embryon de société qu'il faut détruire aussi. Tout le parti révolutionnaire russe a adopté la théorie que le F.·. Naquet avait eu l'impudence d'exposer dans le *Journal des Débats* du 19 décembre 1872 : « La « famille ne peut désormais qu'être nuisible à l'homme... « L'éducation de la famille neutralise *les heureux effets de la* « *mort*, car la famille empêche l'homme de mourir tout entier : elle le perpétue et le continue. »

Ces paroles effroyables qui semblent la traduction humaine du langage de l'ennemi des hommes, font entrevoir le mons-

trueux idéal du révolutionnaire moderne, produit de deux siècles de philosophie maçonnique. On peut le résumer en un mot : DÉTRUIRE ! Nulle pensée de justice, même obscurcie et lointaine, ne se mêle à cette aspiration au néant. Ce qu'il faut détruire, ce n'est pas seulement ce qui fait obstacle au bonheur du peuple ; c'est tout ce qui gouverne, bien ou mal ; c'est le peuple lui-même ; c'est tout ce qui EST ! Grandiose et sinistre, le révolutionnaire conscient, issu de la formation maçonnique inconsciente, est un grand-prêtre de la Destruction dont le couteau est levé sur toutes les gorges, dont la torche flambe aux portes des chaumières comme à celle des palais.

Ecoutons le *Catéchisme* du F.·. Bakounine :

I. — « Le révolutionnaire est revêtu d'un caractère sacré. « Il n'a rien qui lui soit personnel, ni un intérêt, ni un sen« timent, ni une propriété, ni même un nom. Tout en lui « est absorbé par un objet unique, par une pensée unique, « par une passion unique : la Révolution.

II. « — Il a rompu absolument, au plus profond de son « être, avec tout l'ordre civil actuel, avec tout le monde civi« lisé, avec les lois, les usages, la morale. Il en est l'adversaire « impitoyable ; il ne vit que pour les détruire.

III. — « Le révolutionnaire méprise tout le doctrinarisme « et toute la science présente ; il ne connaît bien qu'une « seule science : la destruction ! il étudie la mécanique, la « physique, la chimie, et peut-être la médecine ; mais ce « n'est que dans le but de détruire. Il se livre, pour la même « fin, à l'étude de la science vivante, c'est-à-dire à l'étude « des hommes, de leur caractère, de leurs conditions sociales « actuelles. Son désir sera toujours la destruction la plus « prompte et la plus sûre de ces ignobles conditions sociales.

IV. « — Le révolutionnaire méprise l'opinion publique. « Il a le même mépris et la même haine pour la morale ac« tuelle dans toutes ses manifestations. Pour lui, tout ce qui « favorise le triomphe de la Révolution est honnête ; tout ce « qui entrave ce triomphe est immoral et criminel. »

L'homme qui avait rédigé ce *Credo* hérita, vers 1862, de l'influence de Hertzen vieilli. Ce fut lui qui apporta l'adhésion des sociétés secrètes russes au Comité central de l'*Internationale*, fondée à Londres en 1864 ; ce fut lui qui inspira la longue série d'attentats qui finit par coûter la vie au tsar Alexandre II, le libérateur des paysans. Quand

l'*Internationale*, en 1873, se rallia en majorité aux théories collectivistes de Karl Marx, c'est Bakounine qui donna le signal du schisme dont est sorti le parti anarchiste, actuellement existant dans le monde entier. Le prince Kropotkine lui succéda, après 1876, dans sa papauté révolutionnaire.

Notre intention n'est pas d'entraîner nos lecteurs dans le dédale des associations secrètes russes contemporaines, dont la principale est le *Bond Révolutionnaire Israélite*, entièrement composé de Juifs. Ces associations, qui étaient au nombre de cinq, il y a quelques années, sont d'ailleurs l'objet de fusions ou de schismes fréquents, qui en modifient la répartition et le nombre. Mais certaines règles d'organisation leur sont communes, et elles reconnaissent toutes l'autorité d'un Directoire unique. Un journaliste français, qui a eu l'occasion de fréquenter les centres révolutionnaires russes, a donné sur eux, dans le *Journal des Débats* du 4 septembre 1906, les renseignements ci-après :

« J'arrive maintenant aux affiliés, aux « inscrits », comme « ils s'appellent, c'est-à-dire, aux agents réels et enrégimen- « tés du « terrorisme ». D'abord entendons-nous bien sur « ce mot : les « inscrits ». Il serait par trop naïf de garder « des listes de noms propres. Aussi sachez que chacun des « affiliés porte un nom de guerre, qui n'a aucun rapport avec « le sien. Parfois même il est désigné par un simple numéro. « Libre à la police de saisir et de consulter ces listes. Elle n'y « comprendra rien.

« Chacun de ces « inscrits » fait partie d'un comité déter- « miné, composé d'un très petit nombre d'individus. De « cette façon, dans le cas (fort rare d'ailleurs) de trahison, « seul le petit groupe est atteint ; groupe de cinq à six per- « sonnes, d'ordinaire. Chacun de ces groupes a un chef, « auquel il doit aveuglément obéir. Et, seul, ce chef est en « relations avec le chef d'une section voisine, dont il ignore « d'ailleurs la composition. En outre, les initiés emploient « entre eux un langage spécial, qui diffère d'ailleurs dans « chacun des comités. J'ai eu, personnellement, entre les « mains, des lettres de nihilistes (qui avaient été confisquées « dans une perquisition). J'avoue, à ma grande honte, n'en « avoir pas compris un traître mot, et je crois bien que l'of- « ficier de police, qui me les expliquait, ne les comprenait « pas mieux que moi. J'ajoute que si, à force de patience,

« l'autorité parvient à déchiffrer ce grimoire, elle en tire peu « de profit, puisque le vocabulaire est totalement différent « dans les divers comités.

« Ces petits comités locaux existent, aujourd'hui, à peu de « près dans toutes les villes ; à coup sûr dans tous les « chefs-lieux de province ; souvent même dans les humbles « chefs-lieux de district.

« Au-dessus, viennent les comités régionaux, investis « chacun d'un pouvoir souverain. J'entends par des comités « régionaux ceux qui correspondent à chacun des anciens « Etats ou des anciennes contrées dont l'ensemble a formé « l'empire : ainsi la Pologne, la Lithuanie, les provinces « Baltiques, le Caucase, l'Ukraine, la Nouvelle-Russie, etc. « Seule, la Grande-Russie, vu son importance, est partagée, « paraît-il, entre plusieurs comités régionaux.

« Enfin, au-dessus de tout, est placé le Comité Directeur, « le *Centre*, comme on l'appelle ordinairement. Où siège-« t-il ? Je ne puis vous le dire. Je crois même qu'il est mobile, « et se transporte fréquemment d'une province à l'autre. « Ordinairement il réside, à ce qu'on suppose, à Moscou ; « mais parfois il a tenu des séances à l'étranger.

« C'est, en effet, par le *Centre* que correspondent avec la « Russie les principaux comités qui fonctionnent hors des « frontières. De ces comités extérieurs, les plus connus sont « à Londres, à Genève, à Zurich, à Paris, à Hambourg, à « Stockholm.

« Ajoutons un curieux détail. Chacun des comités doit être « pourvu de ce qu'on appelle ici un « technicien ». Ce spécia-« liste est le préparateur des bombes et des engins meur-« triers. C'est donc, en général, un chimiste ; au pis aller, « un artificier, un armurier.

« C'est du Comité Directeur central qu'émanent tous les « ordres d'« exécution ». Seul, ce comité suprême a le droit « de prononcer les sentences de mort, toujours docilement « exécutées. L'ordre reçu, le comité local délibère. Le chef « annonce qu'un ordre d'exécution est arrivé, mais sans faire « encore connaître quelle est la victime désignée. Il demande « des « exécuteurs » volontaires. Il s'en présente toujours « plus qu'il n'en faut. Le chef réfléchit et désigne les bourreaux. « C'est dans le cas seulement où il ne se présenterait pas de « volontaires que le chef désignerait, par le tirage au sort, « l'« exécuteur » obligé.

« Mais je répète qu'on manque rarement de volontaires. C'est « ainsi que, pour le meurtre du pauvre Alexandre II, Zéliakoff « avait réclamé cinq exécuteurs. Il s'en présenta dix-sept.

« Et il n'y a, pour ainsi dire, pas d'exemple que les bour- « reaux désignés reculent devant leur tâche. D'ailleurs le « châtiment ne se ferait pas attendre. En quelque point de « l'Europe ou de l'Amérique qu'ils se fussent réfugiés, ils « seraient atteints et frappés, généralement par le poison. Et « c'est ce qui explique, parmi les nihilistes, la fréquence des sui- « cides, car la mort volontaire est le seul recours qui reste au « « terroriste » convaincu de trahison, ou même d'hésitation.

Les résultats obtenus par cette organisation secrète au cours de ces dernières années, plus particulièrement lors de la tentative de révolution russe qui coïncida avec la guerre russo-japonaise, dépassent toute imagination. Un journal de Saint-Pétersbourg, le *Strand*, a eu l'idée de dresser une statistique des crimes commis pendant les douze mois où l'agitation battit son plein, du 30 octobre 1905 au 1er novembre 1906. La voici dans toute son horreur.

« La catégorie des fonctionnaires tués ou blessés comprend : « 114 gouverneurs, hauts fonctionnaires ou généraux ; 60 « chefs de police ; 123 fonctionnaires ; 96 gendarmes et détec- « tives ; 226 officiers ou sous-officiers de police ; 452 agents ; « 109 officiers et 750 soldats ou cosaques.

« 7.331 civils ont été victimes de mort violente et 9.661 « civils ont été grièvement blessés par les agitateurs.

« Il faut opposer à ce bilan 221 personnes fusillées après « conseil de guerre, 556 personnes condamnées à mort par « les tribunaux civils, 741 agitateurs tués au cours d'émeutes.

« On a enregistré 194 explosions de bombes et 1.955 vols « à main armée ; dans 1.691 cas, les coupables ont échappé. »

Une circonstance que n'avaient pas prévue les révolutionnaires empêcha leur effort désespéré de réussir : le haut personnel administratif et militaire de la Russie affronta les attentats répétés, les poignards et les bombes avec un stoïcisme qu'il serait peut-être difficile de rencontrer à un degré égal dans un autre pays. Grâce à cette énergie, la répression ne faiblit pas un instant et finit par triompher.

L'ordre rétabli, le Directoire révolutionnaire semble avoir médité sur les causes de son échec. La plus évidente était

certainement l'absence de complicités assez nombreuses dans les cadres militaires et civils de la nation. Au lieu de trouver devant lui des fonctionnaires démoralisés ou résolus à laisser faire, comme ceux de Louis XVI en 1789, le flot insurrectionnel s'était heurté à un mur de fer. C'est que la Franc-Maçonnerie n'existait plus en Russie, depuis 1820, sous sa forme traditionnelle et rassurante. Transformée en association révolutionnaire, elle était devenue un formidable instrument de combat ; mais, ce faisant, elle avait perdu sa force de pénétration dans l'aristocratie, l'administration et l'armée, et elle n'avait pas pu y préparer les défections opportunes qui déterminent seules le succès.

La décision fut donc prise de réorganiser, à côté des sociétés révolutionnaires, une Franc-Maçonnerie bourgeoise, d'esprit antireligieux, mais d'apparence neutre en politique. L'oukaze du 17 octobre 1905 ayant levé les restrictions existantes à la liberté d'association, on affecta d'y voir une abrogation des lois de Catherine II et de Paul Ier contre la Franc-Maçonnerie, et le ministère eut la faiblesse de tolérer la création de quelques Loges. Bientôt la note suivante fut communiquée à la presse russe :

« Un certain nombre d'habitants de la capitale ont reçu des
« invitations à entrer dans la Franc-Maçonnerie renaissante.
« L'association reparaît par suite des droits octroyés par le
« manifeste du 17 octobre, dans les conditions dans lesquelles
« elle existait au XVIIIe siècle. Tous les gens honnêtes et
« de bonnes mœurs sont invités, sans distinction de religion,
« à entrer dans l'association. »

Six ans ont passé depuis lors, et plus de vingt Loges, adhérentes pour la plupart au Grand Orient de France, ont germé sur le sol russe. D'autres sont en formation, et des associations maçonniques de diverses natures se créent un peu partout. On annonce déjà que des généraux, des gouverneurs de villes, des membres du Conseil de l'Empire, se sont laissés entraîner à recevoir l'initiation maçonnique. De leur côté, les francs-maçons martinistes, les seuls qui n'aient jamais suspendu leur action en Russie depuis un siècle, redoublent d'activité.

Puisse tout cela ne pas annoncer à la Russie quelque lugubre réveil !

FLAVIEN BRENIER.



Les derniers Templiers

L'ABBÉ CHATEL ET FABRE-PALAPRAT

I

Il y a quelques années, au n° 45 de la rue Jean-Jacques Rousseau, s'élevait une maison d'apparence banale, construite vers les premières années du XVIIIe siècle, sans caractère esthétique, et reconnaissable, seulement, à un long et noir corridor qui conduisait à une salle aussi spacieuse que mal éclairée. C'était la « Salle de la Redoute ». Pendant les dernières années du Second Empire et les cinq mois du siège, « la Redoute », alternativement livrée aux ébats des clubs populaires et aux cérémonies des Loges maçonniques, fit souvent parler d'elle. C'est là que certain concierge décrivit, un beau soir, le mécanisme d'une machine infernale de son invention, machine qui, transportée dans un aérostat et précipitée du haut des airs, devait, en dix secondes, anéantir l'armée prussienne... A l'extrémité du vestibule, se dressait un mélancolique tableau noir que je me rappelle avoir vu bien des fois jusqu'à la veille de la guerre. Sur ce panneau, d'un mètre carré de superficie, environ, le passant pouvait lire le programme hebdomadaire des « tenues » de « l'Ordre du Temple ». C'était là, en effet, que siégeaient les derniers soi-disant « Chevaliers » de l'Ordre fondé, en 1118, par Hugues de Payens. Dans le but de nar-

guer, sans doute, la sentence pontificale qui supprima l'Institut, un groupe de Francs-Maçons avait entrepris de faire revivre, non la célèbre Milice, mais tout simplement son nom, en créant une Loge où quelques douzaines de sectaires et de bouffons singeaient la liturgie de l'Eglise Romaine. A la mort de Jacques Molay, le dernier Grand-Maître, « les Chevaliers — raconte le F.·. Fabré-Palaprat — loin de se disperser, comme on l'a cru, maintinrent les liens de leur association. La série des Grands-Maîtres ne s'interrompit pas. Au XVIIIe siècle, par exemple, ces hautes fonctions furent successivement exercées par le prince de Bourbon-Conti, le duc Timoléon de Cossé-Brissac et le lieutenant général Claude Radix de Chevillon ». Lors du décès de ce dernier, en 1804, le Dr Fabre-Palaprat, de Calais, prit la direction de l'Ordre. Jusque-là, le « Temple », simple Loge maçonnique, dépendait exclusivement du Grand-Orient et ne comptait pas plus que les « Trinosophes de Bercy ». Sous l'impulsion du nouveau Grand-Maître, qui s'adjugea le titre de « Frère Bernard-Raymond », le Temple ne tarda pas à revêtir un caractère politique. Le Frère Bernard-Raymond fut puissamment servi dans ses ambitieux desseins par Napoléon Ier.

L'Empereur s'illusionna-t-il sur la puissance de l'Ordre, ou bien voulut-il, ce qui paraît vraisemblable, impressionner le Chef de l'Eglise, le Pape Pie VII, qui se montrait alors réfractaire à toutes les menaces et refusait imperturbablement de confirmer les évêques que l'Empereur avait illégalement institués ? Toujours est-il qu'au mois de mars 1811 Napoléon fit appeler le « Souverain Pontife » — Fabré-Palaprat portait aussi ce titre — et l'informa qu'il voulait donner toute la solennité possible à l'anniversaire du « Martyre » de Jacques Molay. Le 18 mars, la cérémonie se déroula au milieu d'un déploiement inaccoutumé des pompes civiles et militaires. Une place d'honneur fut réservée au Grand-Maître et à ses lieutenants généraux. Le coadjuteur du Primat du Temple, le F.·. Clouet, revêtu du camail primatial, prononça l'oraison funèbre de Jacques Molay. Le catafalque de la « victime de Philippe le Bel » portait les insignes de la « souveraineté magistrale et pontificale ». Fabre-Palaprat avait convié les grands Corps de l'Etat et les représentants des Puissances étrangères. Cette solennité fit grand bruit. Les contemporains évoquèrent le souvenir des propos tenus, un mois aupara-

vant, par Napoléon Ier. L'Empereur avait déclaré au Saint Père qu'il nommerait lui-même un Pape, si le Pontife Romain résistait plus longtemps à ses ordres.

De pareils encouragements donnés à une Loge maçonnique grisèrent les principaux dignitaires. Les plus ridicules discussions éclatèrent au sein de l'Ordre. Les « Généraux » d'Asie, d'Afrique, d'Amérique, se révoltèrent contre le Grand-Maître, et la publication du *Levitikon*, — le nouveau Livre des Statuts — vint seule mettre fin à ces discussions.

Afin de ramener le Temple à son but primitif, la guerre contre les infidèles, le Frère Bernard-Raymond négocia, pendant quelques mois, avec la Sublime Porte, l'acquisition d'une île de l'Archipel. Les pourparlers n'aboutirent pas ; la Turquie refusa de livrer Chypre aux « Giaours ». Mais les Templiers ne perdirent pas de vue, pour cela, leur principal objectif. Un certain nombre d'entre eux s'affilièrent aux Comités philhellènes, placés sous les ordres du colonel Fabvier, et se rendirent en Grèce, où la plupart versèrent leur sang sur le champ de bataille de Missolonghi.

La Restauration ne vit pas de très bon œil « les Chevaliers du Temple » et surveilla de près leurs cérémonies. Mais, sous la Monarchie de Juillet, le Grand-Maître put donner un libre cours à ses simagrées sacrilèges. Toutes les semaines, la Salle de la Redoute servit de théâtre aux exercices du « Culte johannite ». Le « Souverain Pontife », affublé d'un costume étincelant de similor et de strass, célébrait la « Messe du Chapitre » en présence d'une cinquantaine de bourgeois déguisés en Templiers, et de deux ou trois cents Chevaliers qui, soit modestie, soit économie, se contentaient de porter, pour toute marque de leur dignité, sur un gilet de piqué blanc, un grand cordon de même couleur à lisérés rouges, auquel pendait la Croix à huit pointes. Sur l'habit noir s'étalait une plaque d'argent en forme d'étoile.

II

Vers la fin de l'année 1831, le Temple recevait une visite inattendue. Un ecclésiastique, en révolte contre son évêque, l'abbé Châtel, « Primat de l'Eglise française », demandait à voir « le Pontife » Fabré-Palaprat. D'où venait cet intrus ? Né le 9 janvier 1795, à Gannat (Allier), Châtel, issu d'une humble

famille d'ouvriers, avait commencé par travailler chez un tailleur. Comme l'enfant suivait avec quelque régularité les offices, un ecclésiastique de la paroisse, frappé de cette assiduité, l'interpréta comme le signe d'une vocation religieuse et se chargea de l'éducation du jeune apprenti. Après avoir passé dix ans au Petit Séminaire et quatre au Grand Séminaire, Châtel reçut, en 1818, les ordres sacrés. Nommé vicaire à Notre-Dame de Moulins, le jeune prêtre s'exerça d'abord à la prédication, pour laquelle il montrait certaines aptitudes, sans toutefois faire preuve d'un talent oratoire hors ligne. Deux ans après, Châtel obtenait la cure de Menetay-sur-Loire. Mais il paraît que le service paroissial ne plaisait guère au futur rebelle. Au bout de six mois, un décret investissait notre desservant des fonctions d'« Aumônier militaire » et l'affectait au 2e régiment des Grenadiers à cheval de la Garde Royale.

Comment Châtel se comporta-t-il dans ce nouveau poste ? D'après les journaux de l'époque, l'aumônier s'occupa beaucoup plus de réformer l'Eglise que de diriger la conscience de ses grenadiers. En abolissant brusquement l'aumônerie militaire, la Révolution de Juillet fournit, sans le vouloir, plusieurs recrues aux bataillons déjà trop nombreux des ecclésiastiques déclassés.

Au mois d'août 1830, les journaux publièrent une Note dans laquelle l'abbé Châtel annonçait qu' « un grand nombre de curés patriotes » avaient résolu de « rompre avec leurs chefs et de n'écouter que la voix de leur conscience et la voix des peuples ». « Ces ecclésiastiques », ajoutait la Note, « ne sont pas mus par l'appât du gain ; ils offrent d'accomplir, à titre gracieux, toutes les fonctions de leur ministère. »

Nous verrons bientôt ce qu'il advint de cette séduisante promesse. En attendant l'institution définitive de la nouvelle Eglise, l'abbé Châtel réunit « les peuples » qui soupiraient après la réforme dans une modeste chambre de la rue des Sept-Voies, sur le versant de la montagne de Sainte-Geneviève. Les « peuples » enrôlés dans l'Eglise nouvelle se composaient de la fruitière, de la bouchère, de l'épicière et du cordonnier du quartier.

Les « curés patriotes » devinèrent-ils les secrets desseins de Châtel et, pris de remords, rompirent-ils avec le révolté ? C'est assez probable. Après avoir tout d'abord groupé une dizaine de confrères, Châtel, au mois de janvier 1831, ne

pouvait ostensiblement montrer qu'une recrue dans la personne d'un ex-séminariste de Versailles, le jeune Auzou. Après avoir étudié la théologie sous la direction d'un saint prêtre, l'abbé Verguin, Auzou, se sentant appelé à de hautes destinées, avait quitté le « repaire de l'obscurantisme » et s'était mis en quête d'une carrière plus conforme à ses aspirations et à ses talents. Les prospectus de l'abbé Châtel enthousiasmèrent l'ambitieux lévite. Mis en rapport avec l'ancien aumônier militaire, Auzou, devenu son acolyte, lui conseilla d'abandonner les ouailles peu fortunées de la rue des Sept-Voies, pour aller transférer le nouveau culte au cœur même de Paris, rue de la Sourdière, non loin de Saint-Roch.

Châtel et le jeune Auzou trouvèrent rue de la Sourdière trente paroissiennes et paroissiens. Dans le nombre, il fallait bien compter une vingtaine de flâneurs qui venaient contempler les « pompes » de l'Eglise française avec la même curiosité qu'ils allaient voir ailleurs les exercices d'Auriol, le célèbre gymnaste. Mais Châtel n'y regardait pas de si près. Un nouveau néophyte se présenta : l'abbé Blachère, clerc minoré du diocèse de Meaux. Nanti de deux confrères, Châtel se considéra comme un Hiérarque, et l'ancien contempteur de l'Épiscopat n'eut rien de plus pressé que de se mettre à la recherche d'un évêque qui voulût bien lui conférer la mitre et la crosse.

Naturellement, notre évadé n'eut garde d'aller solliciter le concours des Évêques de l'Eglise romaine. De nos jours, la bonne volonté d'un prélat de l'Eglise anglicane aurait sans doute été requise. Mais, à cette époque, quelques évêques constitutionnels vivaient encore ; le réformateur se tourna donc vers le plus célèbre de tous, l'abbé Grégoire, l'ancien Conventionnel. L'abbé Grégoire vivait à Passy, dans une complète obscurité. Très peu d'amis, sauf le fils de Carnot, le fréquentaient. Quoique retiré du monde politique, Grégoire devina sur-le-champ à quelle espèce d'homme il avait affaire. La réponse qu'il fit à l'abbé Châtel fut si énergiquement négative que l'ex-aumônier n'eut pas l'envie d'insister. Rebuté par l'abbé Grégoire, Châtel alla trouver l'abbé de Pradt, l'ex-archevêque de Malines. L'abbé de Pradt ne connaissait que trop, lui, le Jocrisse de la rue de la Sourdière. Il appela son domestique et le pria de montrer la porte à M. Châtel.

Ces refus auraient pu décourager un esprit moins affamé

de grandeurs ; mais le fondateur de l'Eglise française voulait la mitre à tout prix. A force de fouiller la capitale, il finit par découvrir un vieillard de 77 ans, à peu près tombé en enfance, ex-évêque constitutionnel de Saône-et-Loire. L'abbé Poulard, c'était le nom de l'ex-intrus, vivait d'une modeste pension que lui servait le Gouvernement de Juillet. Personne ne troublait sa solitude. Quelle ne fut pas sa surprise quand il se vit l'objet d'un siège en règle ! Auzou, Blachère et Châtel multiplièrent les obsessions et les instances : au bout d'un mois, vaincu par les prières et les importunités des « réformateurs », l'abbé Poulard consentit enfin à conférer la prêtrise aux deux clercs minorés. La cérémonie déroula ses humbles pompes dans la chapelle de la rue de la Sourdière, le 26 mars 1831. Mais ce premier acte ne pouvait suffire à l'abbé Châtel ; il en fallait un second. Après le Sacerdoce, l'Episcopat ! Nouvelles sollicitations et nouvelles démarches. L'abbé Poulard refusait toujours. Enfin, un soir, Châtel et Auzou vont trouver l'ancien évêque constitutionnel, décidés à tout tenter pour triompher de son obstination ; ils emploient d'abord les prières, puis les reproches, l'injure, la menace.

Silence de l'ancien évêque.

Exaspérés de ce mutisme, Châtel et Auzou passent aux moyens violents. Ils saisissent l'abbé Poulard :

« Vous allez, à l'instant même, procéder au sacre ! » lui crient-ils d'un ton de commandement.

A ces mots, le vieillard se dresse de toute sa hauteur, et retrouvant un reste de raison et de vigueur :

« Sortez ! » dit-il aux deux malandrins, en se dégageant de leur étreinte. « Sortez ! vous m'avez trompé. Et quant à vous, Monsieur, » ajouta-t-il en se tournant vers l'abbé Auzou, « vous êtes indigne de l'ordination sacerdotale que vous m'avez subrepticement arrachée. Mais c'est une leçon pour moi... Ne revenez jamais ! »

Après cette dernière épreuve, il ne fallait plus songer à un sacre régulier, correct. Châtel se demandait s'il ne devait pas s'adresser aux évêques jansénistes de Hollande, quand un curé lui révéla l'existence de l'Ordre des Templiers. Enfin ! l'Eglise française était sauvée ! Le plus brillant avenir s'ouvrait devant-elle.

Le Grand Maître Bernard-Raymond cherchait alors un sujet qu'il pût investir de l'épiscopat.

L'ancien évêque constitutionnel de Saint-Domingue,

l'abbé Mauviel, avait conféré à Palaprat lui-même l'onction épiscopale ; le Grand Maître voulait, à son tour, consacrer un évêque, pour s'en faire un « Coadjuteur primatial ». Il pensait que, du jour où ses pouvoirs épiscopaux s'exerceraient d'une façon aussi solennelle, le monde s'inclinerait docilement devant sa souveraineté pontificale. Or, jusqu'ici, les différents dignitaires du Temple avaient obstinément refusé de recevoir la crosse et la mitre des mains de leur Grand Maître. Cette dernière pasquinade répugnait sans doute à leur bon sens.

Châtel fut moins scrupuleux. Instruit des visées de Fabré-Palaprat, il alla droit à lui. Les négociatons ne furent pas longues :

« Voulez-vous signer, dit le Grand Maître, que vous croirez et professerez toute votre vie la doctrine johannite et que vous vous soumettrez aveuglément à tous les Statuts lévitiques et militaires de notre Eglise et de notre Ordre ?

— Je le signerai, répondit le candidat.

— Vous adopterez, dans votre culte, le costume et le rite de l'Eglise johannite ?

— Je les adopterai.

— Vous nous laisserez gouverner vos Eglises et vous ne toucherez aucun argent ?

— Accordé ! »

Châtel adopta tout, sans hésiter ; la question d'argent ne l'arrêta même pas.

Toutefois, au moment de prendre congé du « Souverain Pontife », il lui soumit une réflexion :

« Je ne suis pas riche, dit Châtel ; il me faudrait un costume d'Evêque, la mitre et la crosse, la croix pectorale, et, à l'heure qu'il est, le budget de l'Eglise française m'interdit ces folles dépenses.

— Qu'à cela ne tienne ! répliqua le Temple, je vous fournirai la simarre et la trabée du rite johannite. Vous serez superbe, sous ce costume ! »

Ce déguisement carnavalesque ne souriait point à l'abbé Châtel. L'Eglise française fit comprendre au Temple que la trabée déconcerterait les masses, qui ne verraient, dans le nouveau culte, que des simagrées franc-maçonniques. On convint alors que, pour ménager la transition, le costume épiscopal du rite romain serait temporairement maintenu.

« Encore un mot, ajouta l'abbé Châtel. J'ai un clerc, l'abbé Auzou. Qu'en ferons-nous?

— Un Vicaire primatial ! répondit majestueusement le Grand Maître, mais à une condition, c'est qu'il signe, comme vous, de son sang, notre profession de foi et nos statuts. »

L'abbé Châtel promit l'adhésion du futur « Vicaire primatial » et s'empressa d'aller raconter au jeune Auzou la bonne nouvelle.

A peine le chef de l'Eglise française était-il sorti que Son Altesse Sérénissime le Grand Maître mandait le Grand Bailli de l'Ordre et lui donnait l'ordre de convoquer, pour le lendemain 4 mai 1831, le Chapitre Suprême du Temple !

III

Au jour convenu, le 4 mai 1831, Châtel, Auzou et Blachère se présentèrent à la porte du Temple. Le successeur de Jacques Molay avait voulu que le Sacre s'accomplît suivant les rites. Accompagnés de deux Chevaliers armés et de deux Cérémoniaires, les trois anabaptistes arboraient le costume officiel. La simarre en soie rouge, la mitre violette, la ceinture de soie blanche aux franges d'argent, et le camail écarlate sur lequel se détachait la grande Croix conventuelle, décoraient l'ex-aumônier des Grenadiers de la Garde royale.

Il serait fastidieux de décrire cette pompe sacrilège. Le Rituel de l'Eglise johannite reproduit presque toutes les formules de la liturgie catholique.

Le consécrateur, drapé dans une trabée de soie pourpre, donna l'ordre à Châtel de se prosterner la face contre terre, étendit les mains sur l'ordinand, le fit asseoir, versa de l'eau dans un bassin, lava les pieds de l'élu, lui passa l'étole, suspendit à son cou la croix pectorale, le coiffa de la mitre, etc. Un des assistants apporta, pour la Cène, du pain, du vin, une patène et un calice ; le consécrateur prit le pain, versa du vin dans le calice, puis conduisit Châtel au siège pontifical. L'Évêque installé, le Grand Maître, s'adressant aux fidèles, s'écria :

« Mes Frère, un nouveau Pontife est élevé au milieu de nous. Bénissons le Seigneur ! »

Après la Consécration de l'ancien aumônier, vint le tour

de l'abbé Auzou et de l'abbé Blachère. Les deux lévites se prêtèrent sans scrupule à cette profanation des cérémonies les plus saintes. Reçus dignitaires de l'Eglise johannite, il leur restait encore à se faire incorporer dans la Milice du Temple : cette dernière épreuve ne les intimida pas. La clause principale du contrat fut exécutée : la signature au sang ! Avec des ficelles de soie blanche, un Cérémoniaire lia les trois doigts des néophytes, et les piqua avec une aiguille. A peine les gouttelettes de sang perlèrent-elles au bout de l'aiguille que Châtel, Auzou et Blachère les recueillaient avec une plume et signaient sur un parchemin le serment de venger la mort de Jacques Molay.

IV

Bientôt, grâce au concours du Temple, une nouvelle église s'ouvrit rue de Cléry. Les trente paroissiens de la rue de la Sourdière s'augmentèrent d'une quinzaine d'adhérents recrutés parmi les dignitaires de l'Eglise johannite. Un feuilleton de Jules Janin nous a conservé le souvenir et la physionomie du local où le Primat des Gaules célébrait ses offices.

« C'était vraiment chose curieuse, dit Jules Janin (1), de monter à l'église de l'abbé Châtel, dès les premiers jours de sa fondation. Vous demandiez au portier où le dieu était logé ; le portier, d'un air nonchalant et vous parlant à peine, vous indiquait le moderne Vatican, avec autant de mépris que s'il se fût agi d'un locataire n'ayant pas payé son terme. Vous montiez ; l'escalier était roide et tortueux... A la fin, à force de monter, vous arriviez à la porte du Temple, vous agitiez la sonnette au ruban sale, la porte s'ouvrait et vous entriez dans le sanctuaire. Quel sanctuaire, grand Dieu ! Tout le ménage équivoque d'un célibataire parisien. Le rideau jadis blanc, le carreau froid et ciré, le buffet en noyer, les chaises en méchant acajou, la carafe d'eau jaunâtre, le briquet phosphorique sur la cheminée et, sur les murs presque humides, des gravures d'un blanc sale, suivies de quatre lignes d'explications. Voilà le lieu où se disait la sainte Messe ! »

La Pologne est alors à la mode. Châtel fait annoncer dans les journaux qu'il célébrera le lendemain un service pour les

(1) *Journal des Débats*, juillet 1831.

victimes polonaises dans un bazar de la rue Saint-Honoré. Jules Janin raconte, en ces termes, la cérémonie :

« Il existe, rue Saint-Honoré, à côté de la fontaine, un vaste bazar dans lequel on avait imaginé de vendre toutes les marchandises de luxe à juste prix. Après le premier mois d'engouement, le bazar vit diminuer la foule ; le bon marché tua l'entreprise... C'est ce bazar que choisit Châtel pour inaugurer, dans tout son éclat, la liturgie française. Quand le bâtiment fut vide, on le couvrit de tentures livrées par l'administration des Pompes funèbres; on éleva un autel blanc au milieu de ces tentures noires ; on alluma des cierges dans des flambeaux de cuivre ; on cacha la lumière du jour ; on fit un sanctuaire tant bien que mal ; on décrassa les enfants de chœur, puis l'abbé Châtel entra avec deux acolytes, tous les trois en chasuble, et alors la messe commença.

« J'assistai à cette messe ; j'étais avec une parente à moi, une femme pieuse de ma ville dévote. Elle regardait cette profanation en rougissant. Le prêtre était à genoux; les assistants étaient debout. Je puis dire que cette messe, dite en français, parut à tous plus inintelligible mille fois que la messe latine. C'était chose bizarre, en effet, d'entendre un prêtre en surplis, en aube blanche, se retourner vers nous et nous dire, à sept ou huit reprises différentes : *Que le Seigneur soit avec vous !* — Après quoi, le petit clerc répondait en fausset : *Et avec ton esprit.*

« O mon Dieu, quelle messe ! quel style ! Figurez-vous l'*Iliade* d'Homère, traduite en vers français et deux flageolets nasillant une sonate du divin Mozart !

« Tout le service continua de la sorte. C'était une messe des Morts pour la Pologne ; on chanta, entre autres choses, le *Dies iræ*... Il était dit que ce jour serait un jour de complète profanation. M. Casimir Delavigne avait fait des vers pour la cérémonie et, quand toutes les pièces furent récitées, quand on eut assez profané la messe, assez profané la poésie de C. Delavigne et la belle voix d'Adolphe Nourrit, alors on profana aussi l'oraison funèbre. A la fin de la messe, un vieillard imbécile, aux lèvres pendantes, à l'œil terne et mort, osa mettre un pied plus que profane dans l'oraison funèbre, ce domaine de Bossuet. Je ne sais quels mots étranges il balbutia, quelles phrases décolorées il débita ; mais pour moi, ce que je sais, c'est qu'en présence de ce ballot de foin changé en autel, de cette boutique changée en temple, je compris

pour la première fois ce que c'était que la religion de saint Jean Chrysostôme, de saint Thomas d'Aquin et de Bossuet. »

V

Nous avons eu la curiosité de chercher dans l'*Eucologe* de l'Eglise française un spécimen des hymnes que chantaient les fidèles de l'abbé Châtel. Voici l'une des meilleures strophes que nous ayons trouvées :

Que du Dieu tout-puissant la bénédiction,
De nos cœurs écartant la sainte affliction,
A chaque instant du jour, sur vos fils, sur vos filles,
Vos frères, vos amis, vos parents, vos familles,
Descende en répandant ses célestes bienfaits
Et pour votre bonheur y demeure à jamais !

Telle est la poésie que l'Eglise française avait suscitée ! Il faut avouer que les vers se coordonnent assez bien au culte et au Pontife.

Cependant, une dénonciation arrive tout à coup à la rue Jean-Jacques-Rousseau. Au moment où le Temple se flattait d'assister à une prochaine renaissance de l'Eglise johannite, Mgr le Primat des Gaules était accusé d'avoir, à Clichy-la-Garenne, publiquement désavoué le « Souverain Pontife » Bernard-Raymond. Le dénonciateur ajoute que Châtel se serait vanté de tenir sa mitre, non du Grand Maître du Temple, mais d'un Evêque catholique romain.

Horreur ! Son Altesse Sérénissime court aussitôt rue de Cléry et foudroie Châtel de ses anathèmes les plus johannites :

« Comment, Monseigneur, vous violez un serment scellé de votre sang ! Vous foulez aux pieds vos promesses les plus sacrées !

— Pardon, Très Saint-Père, réplique, sans se déconcerter, le Primat des Gaules ; pardon ! mais je crois que vous ne comprenez pas la situation. Ces paysans de Clichy sont d'une défiance !... Si j'avais parlé de l'Ordre de Saint-Jean, ils m'auraient pris pour un Franc-Maçon. Afin de ne pas être lapidé, j'ai commis un mensonge bien innocent.

— Assez d'artifices ! tonna Son Altesse Sérénissime. Le Chapitre primatial du Temple, indigné de votre duplicité, a

résolu de pousser les choses aux dernières limites. A votre prochain office, Monseigneur, vous remplacerez la chasuble romaine par la trabée de soie pourpre, et vous publierez en chaire que vous êtes le Primat coadjuteur de l'Eglise johannite.

— Mais, balbutia Châtel.

— Pas de mais ! vous nous remettrez en outre l'administration temporelle de votre Eglise. »

Le Primat des Gaules réfléchit un instant :

« Eh bien, soit ! répondit-il. Donnez-moi seulement huit jours de répit, Très Saint Père, et je vous assure que vous aurez lieu d'être satisfait de ma conduite. Convoquez, pour dimanche prochain, la Milice du Temple : je la recevrai ici même, dans le sanctuaire... »

VI

Huit jours après, les Chevaliers du Temple arrivaient rue de Cléry et pénétraient dans la salle Lebrun où l'abbé Châtel s'abandonnait à ses mascarades. Le Grand Maître n'avait pas cru de sa dignité de se joindre à la députation ; il s'était fait remplacer par le Grand Sénéchal, F.·. Joseph d'Aquitaine. Derrière le Grand Sénéchal, s'avançaient le Maréchal, le Grand Précepteur, le Bailli, le Turcopolier et les deux Servants d'armes. Quand ce magnifique cortège survint, l'abbé Auzou était en train d'allumer les cierges. Les hauts dignitaires se dirigèrent vers le vicaire primatial :

« Monseigneur le Primat ? demanda Son Excellence le Grand Sénéchal.

— Monseigneur est absent, répondit l'abbé.

— Comment ! il est absent ?...

— Mais, Messieurs, il est à ses affaires.

— Ses affaires ! s'écria le Grand Sénéchal. Peut-il en avoir de plus importantes que celle qui nous amène ici ? Monseigneur manque à tous ses devoirs. Je vais, aujourd'hui même, convoquer le Chapitre primatial et l'inviter à statuer sur la conduite de Monseigneur.

— A votre aise, Messieurs ! répliqua, d'un ton dégagé, l'abbé Auzou. Mais, puisque vous le prenez sur ce ton, permettez-moi de vous dire que Monseigneur le Primat a décidé de rompre avec l'Eglise johannite. »

A ces mots, le Grand Sénéchal pâlit, le Maréchal tordit sa moustache, le Bailli leva les bras vers le plafond et le Turcopolier blasphéma. Il ne fallait plus en douter : l'Eglise johannite était jouée, bernée, dupée par l'Eglise française.

Le soir même, le Chapitre Suprême du Temple, réuni dans la salle ordinaire de ses séances, se transformait en Haute Cour de Justice. Tous les dignitaires étaient présents. On remarquait aux premières places Leurs Altesses les Lieutenants Généraux d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, le Suprême Précepteur, le Grand Chancelier, le Grand Connétable F.·. Paulin de Portugal, le Grand Amiral, le Grand Prieur, le Grand Hospitalier, le Grand Maître des Galères, les Capitaines Généraux de l'Artillerie, de la Cavalerie et de l'Infanterie, le Grand Baucéant, le Grand Maréchal du Palais, le Grand Ecuyer, le Grand Echanson, les Comtes de Langues : Pierre d'Asie, Victor de Bavière, Gabriel d'Ecosse, André du Congo, Charles de Chine, Nicolas du Chili, etc., etc.

La séance ouverte, le Grand Sénéchal Joseph d'Aquitaine, debout, tint le langage suivant :

« Altesses Sérénissimes, et vous, Hauts et Puissants Seigneurs, Chevaliers et Pontifes, vous savez qu'après de nombreuses instances, le Patriarche de la Cour Apostolique avait consenti à élever le Chevalier Ferdinand Châtel aux honneurs de l'Episcopat et l'avait ensuite placé sur le siège de la Primatie coadjutoriale des Gaules. Or, nous fûmes récemment informés que, pour mieux préparer les voies de sa défection, ce Chevalier félon n'avait pas craint de publier qu'il tenait l'Episcopat d'un Evêque Romain. Voulant savoir à quoi nous tenir sur cet oubli des devoirs les plus sacrés, nous nous sommes rendus ce matin chez le Primat des Gaules, dans l'espérance de le faire revenir de son funeste égarement. Au lieu de nous recevoir, le Primat nous a fait répondre par son Vicaire Primatial qu'il désavouait le Temple et reniait l'Eglise johannite. En conséquence, et après avoir pris les ordres du Souverain Pontife et Grand Maître, j'ai l'honneur de vous inviter, Hauts et Puissants Seigneurs, à déclarer le Chevalier Châtel déchu de sa Primatie et indigne d'exercer le Sacro-Saint Ministère Episcopal. »

L'Assemblée, indignée, vota immédiatement la déchéance.

Restait à exécuter le verdict. Sur la proposition du Comte Palatin Denis de Versailles, il fut décidé que l'apostat Châtel serait brûlé en effigie sur le terre-plein du Pont-Neuf. C'est

ce qui eut lieu. Le malheur des temps ne permettant pas de donner à cette cérémonie tout l'éclat nécessaire, on choisit la nuit pour l'exécution. Un soir, vers onze heures, le Grand Maître de l'Artillerie, escorté de deux Ecuyers et de quatre Servants d'Armes, se dirigea vers le Pont-Neuf. Après avoir bien constaté qu'aucun passant indiscret n'avait suivi le cortège, le délégué du Grand Maître fit établir un poteau à l'endroit même où Jacques Molay subit le dernier supplice. Un des Frères Servants écrivit le nom de Châtel sur une feuille de papier, et fixa cette feuille sur le poteau avec la sentence de dégradation. Mais ce n'était pas tout. Le Grand Maître de l'artillerie battit le briquet, et, moins d'une minute après, Châtel n'était plus qu'une pincée de cendres. Incinérés de la même manière, les lévites Blachère et Auzou passèrent de vie à trépas sans protester davantage.

Le lendemain, le Grand Bailli du Jutland recevait l'ordre d'aller notifier la sentence au Primat des Gaules en personne.

Justement, une fête carillonnée réunissait, dans l'église de la rue de Cléry, une foule évaluée à dix fidèles. C'était jour de première communion. Avant de recevoir le sacrement, les enfants, raconte Champfleury, « jouaient au bouchon » dans la cour. Le Grand Bailli se présenta :

« Monseigneur, je suis investi d'une pénible mission. La Cour Synodale du Temple m'a chargé de vous signifier votre déchéance. Remettez-moi tout de suite la Simarre et la Trabée que l'Eglise johannite vous a confiées.

— De grand cœur », répondit Châtel.

Et le Primat donna l'ordre à ses acolytes de restituer *illico* les oripeaux sollicités :

« Une autre formalité me reste à remplir, reprit le Grand Bailli. Je vais lire le décret d'excommunication que la Cour a fulminé contre vous, et vous allez me donner immédiatement la clef de la chapelle.

— A la garde ! cria Châtel. Je suis ici chez moi, et j'appelle la police à mon secours si vous faites mine d'entraver mon culte. Un mot de plus, et je vous fais mettre à la porte. »

Son Altesse le Grand Bailli du Jutland ne voulut pas en entendre davantage. Epouvanté de tant d'audace, le Chevalier du Temple descendit quatre à quatre les trois étages de l'Eglise française. A quoi bon insister ? Le Gouvernement d'alors ne connaissait pas la Cour Synodale. Mais si Châtel échappa aux anathèmes de l'Ordre Souverain du Temple, il

ne put se soustraire aussi facilement à la saisie-arrêt d'un vulgaire huissier. Deux mois après, le Primat des Gaules, n'ayant pas payé son terme, quittait le local de la rue de Cléry ! L'Eglise johannite était vengée. Hélas ! l'Eglise française n'était pourtant pas encore au bout de ses peines.

VII

Tous ceux qui connaissent l'histoire de la Monarchie de Juillet savent à quels désordres servit de prétexte le Service comméroratif que les Royalistes firent célébrer, au mois de février 1831, pour le repos de l'âme du duc de Berry. L'église Saint-Germain-l'Auxerrois fut saccagée ; le palais archiépiscopal dévasté ; le trésor de Notre-Dame pillé. Cette commotion eut un contre-coup jusqu'à Clichy-la-Garenne. Coupable d'avoir prêté son concours à la cérémonie funèbre, le digne curé fut insulté, puis « révoqué » par une poignée de mécréants. Mgr de Quélen refusa, bien entendu, de ratifier l'arrêt rendu par les soi-disant délégués du « peuple de Clichy » ; l'église fut mise en interdit et l'exercice du culte suspendu.

Le parti radical de la paroisse crut jouer un bon tour à l'Archevêque en mettant quand même l'église de Clichy-la-Garenne à la disposition de l'abbé Châtel. Le Primat des Gaules accepta cette offre avec l'enthousiasme qu'on devine, et désigna pour les fonctions de desservant l'ancien clerc minoré de Versailles, le jeune Auzou.

Hélas ! Châtel ne se doutait guère qu'en installant Auzou dans le presbytère de Clichy, il se créait un redoutable rival. Le bruit et le faste ne plaisaient pas moins au nouveau pasteur qu'au Primat des Gaules. Dépourvu de clients, l'éphèbe Auzou voulut se concilier les sympathies de trois groupes qui jouaient un rôle important dans la société d'alors : les Bonapartistes, les Voltairiens et les Révolutionnaires. Des lettres de faire part, reproduites par toutes les feuilles libérales, convoquèrent successivement le public à de fastueuses cérémonies funèbres « en l'honneur » du duc de Reichstadt, de Molière et du régicide Pépin, « décapité — disait le billet d'invitation — par les Thermidoriens, l'an XLIV de la République une et indivisible ».

Le succès du scandale qu'obtinrent ces manifestations grisa l'intrus Auzou. L'ancien lévite crut qu'il pouvait voler

de ses propres ailes. Châtel s'était proclamé Evêque « par l'élection du peuple ». Auzou invoqua la même consécration et se réclama de la même origine. Châtel avait insensiblement rejeté le *Credo* catholique et s'était déclaré le Pontife d'une Religion, la Religion Française. Auzou fonda l' « Église Evangélique française ». Mais ce Mardi-Gras ne lui suffit point. Pour signifier son avènement à la France, Auzou fulmina l'excommunication majeure contre l'Eglise « schismatique ». Le Primat des Gaules fut non seulement désavoué par son ancien lévite, mais publiquement qualifié d' « hérésiarque », de « simoniaque » et de « démoniaque » ! Un peu plus, — si la Charte l'avait permis, — le pape Auzou faisait brûler le pape Châtel.

Çependant, ce dernier n'était pas homme à dévorer en silence le cruel affront que lui infligeait l'antipape. La scène de l'Eglise johannite et de l'Église française fut renouvelée ; Auzou excommunia Châtel. A l'anathème d'Auzou, Châtel répondit par un anathème encore plus vigoureux. Le Primat des Gaules dépouilla son ancien acolyte des hautes fonctions de « Vicaire Primatial » et lui défendit de porter la mozette et l'aumusse. Terrible avanie ! Ces sévérités restèrent sans résultat. Devant cette rébellion, il fallait, sans hésiter, brandir la foudre. Châtel s'y résigna.

Que fit Auzou ? Le panégyriste du régicide Pépin brava l'autorité primatiale ; au délégué de l'Eglise française il répondit ce que Châtel avait jadis répondu lui-même au Grand Bailli du Temple :

« Monsieur le Primat, c'est moi qui vous interdis l'entrée de ma cure, et, si vous dépassez le champ de blé qui appartient à mon paroissien Naigeon, je vous fais poursuivre à coups de fourche par mes paysans. »

Châtel ne se laissa pas d'abord intimider par ces menaces. Il se rendit en grande pompe à Clichy-la-Garenne ; mais Auzou fit ce qu'il avait promis. Le jeune bouquiniste Laverdet, consacré par l'intrus de Clichy, ferma la porte du presbytère et reçut fort mal Son Excellence le Primat, L'Eglise « Évangélique Française » déclara durement à l'Eglise « Catholique Française » que non seulement elle ne la connaissait pas, mais qu'elle désirait n'entretenir aucune relation avec cette « secte » (*sic*). C'en était fait. Châtel comprit alors qu'en sacrant Auzou il n'avait sacré qu'un serpent !

Ce fut vers cette époque que l'ancien Aumônier de la Garde

Royale reçut de Mgr de Quélen une lettre dans laquelle le vénérable archevêque adressait au malheureux hérésiarque le plus touchant appel :

« J'ai invoqué pour vous l'intercession de la Vierge Marie, disait Mgr de Quélen, et j'ai prié la Sainte Mère de Dieu de vous rendre vos sentiments et votre piété d'autrefois... » Châtel se rendit auprès du saint Prélat et sortit de l'entretien qui lui fut accordé l'esprit profondément impressionné des paternelles paroles que Mgr de Quélen lui avait prodiguées. Malheureusement, cette impression dura peu ; la vanité reprit bientôt le dessus. Une trentaine de mauvais prêtres venaient de nouer des rapports avec Châtel et de lui demander des instructions. Le Primat des Gaules s'illusionna sur la valeur et la portée de ce mouvement. Rouen, Nantes, Bayeux, Perpignan, Besançon, etc., devinrent les chefs-lieux de nouvelles circonscriptions diocésaines. Une affiche, que nous avons sous les yeux, énumère complaisamment les noms des quarante paroisses et d'un chiffre à peu près égal de Vicaires Primatiaux et de curés affiliés au nouveau culte. Que reste-t-il aujourd'hui de ce *pronunciamiento* sacerdotal ? Ce qui reste du schisme dont le prêtre Jean Ronge donna, vers la même époque, le signal en Allemagne : pas même le souvenir...

Les ecclésiastiques réfractaires se soumirent peu à peu à l'autorité régulière et rentrèrent dans le giron de l'Eglise romaine. Le culte de l'abbé Châtel s'évanouit de lui-même devant le mépris public et la salutaire crainte des gendarmes. Cédant, enfin, aux sollicitations de l'opinion publique, le Gouvernement, vers 1843, ferma les temples de l'Eglise française. Indulgente toutefois jusqu'au bout, la Monarchie de Juillet fournit aux deux papes Châtel et Auzou un lucratif emploi dans les postes. Expédié dans le département de Saône-et-Loire, Auzou ne conserva pas longtemps ses fonctions ; au bout de quelques années, la Cour d'assises d'Autun l'envoyait purger à Clairvaux une condamnation à cinq ans de prison pour faux.

La Révolution de 1848 sembla d'abord ouvrir de nouveaux horizons à l'ex-Eglise Catholique Française. Châtel sortit de sa province et fit placarder sur tous les murs de Paris d'immenses affiches où la religion au rabais du Primat des Gaules s'offrait aux masses laborieuses et économes.

Ces prospectus eurent peu de succès. Le club des Vésuviennes, présidé par la célèbre Mme Niboyet, fournit seule

quelques auditrices à l'abbé Châtel. De temps en temps, suivi de son vicaire Riboulot, Châtel allait festiner au restaurant Ragache, barrière du Maine, en compagnie de quelques vieilles habituées du club et d'une douzaine de Francs-Maçons. Mais l'élan des premiers jours était éteint. Les âmes avaient d'autres soucis. Pour comble de disgrâce, la police fit fermer le Temple où les derniers fidèles de l'Eglise française s'étaient réfugiés. Châtel dut donc se démettre définitivement de ses fonctions de Primat *in partibus* et chercher ailleurs un plus profitable emploi de son talent. Hélas ! le pauvre homme était vieilli, usé : bien des portes lui furent fermées. Après s'être fait le cornac d'une somnambule extra-lucide, le prêtre rebelle échoua misérablement dans une humble échoppe d'épicier. C'est là que la mort vint le chercher le 13 février 1857. Châtel se réconcilia-t-il avec l'Eglise Romaine avant de mourir ? C'est le secret de Dieu.

Ainsi finit la première Eglise Catholique Française. Pendant ce temps-là, qu'advenait-il de l'Ordre du Temple ? Ses brillantes destinées finirent avec la vie du docteur Fabré-Palaprat. Ce ne fut plus qu'une Loge vulgaire. De l'autre côté de la Manche, l'Ordre se survit dans des titres et dans des dignités maçonniques dont se décorent quelques gentilshommes. Le Roi Edouard VII, au temps où il était le prince de Galles, fut nommé Grand-Maître des Templiers. Au banquet qui lui fut offert à cette occasion, voici le Serment, en forme de toast, que prononça le successeur de Jacques Molay :

« Je suis prêt à entreprendre le gouvernement de l'Ordre « en Angleterre, en Irlande et dans toutes les dépendances de « la Couronne britannique. Je ferai tout ce qui peut être utile « à son bien-être et à sa dignité. Je le protégerai et je le sou- « tiendrai autant qu'il sera en moi ; je ne permettrai pas qu'on « touche ni à ses prérogatives ni à son autorité ; je main- « tiendrai la suprématie de la Reine. Je jugerai chacun « également sans aucune distinction de rang. »

Que signifient ces engagements mystérieux ? Un de nos lecteurs anglais pourrait peut-être nous édifier à cet égard et nous faire connaître l'organisation des Templiers britanniques.

H. de la Montagne.

Le Problème de la Mode [1]

Dès 1885, Edouard Drumont, dans ce clairvoyant réquisitoire qu'est *la France juive*, écrivait : « Les couturiers et les couturières sont presque tous d'origine juive ; c'est un juif, Dreyfus, qui est président de leur Chambre syndicale. » Et, continuant ensuite l'examen de cette importante « question des couturiers », l'éminent polémiste dénonçait carrément l'intention occulte de ces suppôts d'Israël de faire de la mode une auxiliaire de la déchristianisation et du retour au paganisme.

Les catholiques, avec cet aveuglement obstiné qui est encore, à l'heure actuelle, l'une de leurs vertus caractéristiques, se contentèrent de sourire, et de voir dans cette assertion l'indice, une fois de plus tangible, d'une monomanie inoffensive mais quelque peu radoteuse. Ils passèrent outre.

Si quelque chose, en effet, leur semblait anodin, à tous ces bons conservateurs, c'était évidemment la mode, ce papillon fugace qui passe, léger, au milieu des civilisations, sans les effleurer de son aile multicolore aux reflets mobiles, selon les caprices d'un rayon nouveau.

Hélas ! Ils ne faisaient, en jugeant de la sorte, que manifester une fois de plus ce besoin sempiternel de tranquillité qui les incite à ne jamais rien observer, et à raisonner le moins possible, forts de ces deux convictions qui constituent tout leur programme, et qui se peuvent traduire exactement, la première par ces mots tant de fois entendus : Il n'y a rien à faire ! et la deuxième par ce consolant espoir : Cela durera bien certainement autant que nous !

Le fort intéressant rapport présenté au troisième conseil international des ligues catholiques féminines, tenu à Vienne à la fin de

(1) *Le Problème de la mode*, par la baronne de Montenach (Impr. Darantière, 13, rue Paul-Cabet, Dijon).

1912, par Mme la baronne de Montenach, l'active et distinguée présidente générale de « l'Association catholique internationale des œuvres de protection de la jeune fille », nous démontre au contraire que, sous son apparente frivolité, le problème de la mode est, à l'heure actuelle, digne de passionner les plus graves esprits, car il est tout à la fois, sans en avoir l'air, économique, social, moral et religieux.

On pourrait, en effet, dire de la mode ce qu'Esope dit de la langue : elle est, en même temps, ce qu'il y a de meilleur et ce qu'il y a de pire ; un grand bien et un grand mal. Si elle stimule l'esprit inventif et l'activité industrielle, et fournit la subsistance à des milliers d'hommes et de femmes, elle est aussi, par contre, le fléau des budgets modestes, la source des vanités malsaines, la cause parfois des pires déchéances. Exploitée par un pouvoir pernicieux, elle peut devenir, même, un agent puissant de désorganisation sociale et de déséquilibre moral.

Mme la baronne de Montenach n'a point, à vrai dire, l'intention d'examiner dans son intéressant opuscule la mode sous tous ses aspects et dans toutes ses manifestations. Il faudrait pour cela des volumes. C'est à la seule question du vêtement féminin qu'elle prétend limiter son étude. Mais elle a su sur ce point, soit dit à son éloge, être tout à fait complète, et, traitant de main de maître un sujet particulièrement délicat, éviter, avec un tact admirable, ce double écueil sur lequel se sont brisés tant d'écrivains animés d'intentions excellentes : les jérémiades inutiles et les suggestions de mauvais goût.

La mode féminine, constate-t-elle, en commençant, est comme l'amour chanté par Carmen : c'est un enfant de Bohême qui n'a jamais connu de lois. Elle naît des causes les plus imprévues, souvent les plus futiles : de la difformité d'une reine, de la vanité d'une princesse, de la distraction d'une favorite. Mais, quel que soit le motif de sa naissance, elle a vite fait de s'adapter à l'âme de l'époque, et se répand avec d'autant plus de rapidité que les barrières locales et sociales sont moins hautes. Aussi, à notre époque, a-t-elle, si on peut s'exprimer ainsi, le maximum de diffusion (1), et il paraît nécessaire de poser en principe qu'elle procède logiquement de cet esprit démocratique qui a tout envahi.

Dans ces conditions, il est facile de comprendre pourquoi le bon goût n'y règne point en maître. Mais lorsqu'on a reconnu qu'entre

(1) Dans un fort intéressant article : *la Physiologie de la mode dans le costume*, paru en 1903 dans *le Correspondant*, M. Gabriel Prévost dit très justement : « Le costume actuel des femmes exprime l'état général de nos esprits et de nos mœurs : l'égalité, croisée de vanité, qui est le fondement de l'âme moderne. Chez elles, l'effacement de toute classe et de toute hiérarchie se traduit par les mêmes apparences de luxe appliquées à une mode conservée dans ses traits généraux... Au milieu de toutes les femmes qui peuplent nos théâtres, nos lieux de réunion et nos champs de courses, il faut un œil bien exercé pour discerner, sous ce bariolage de couleurs, la femme qui est *du monde* et celle qui n'en est pas. »

les mains des couturiers elle est devenue une industrie, et, disons bravement le mot, une affaire de spéculation, on saisit aisément la double cause de ses perpétuelles fluctuations et de son danger moral.

Il n'est point, en effet, nécessaire de réfléchir bien longtemps pour découvrir les conséquences d'un semblable état de choses. La première est une augmentation des dépenses de toilette de plus en plus considérable et souvent hors de proportion avec les ressources d'un ménage moyen. La diffusion de la camelotte et des atours de mauvais goût réalisée par la confection à bon marché s'y ajoute logiquement, et conduit tout droit à l'excentricité forcée que comporte le caprice humain dans le milieu d'où sortent les modes. Si l'on considère, de plus, que, dirigée dans un sens conforme aux intentions pernicieuses, et parfois perverses, de certains individus dont le souci principal paraît être de reconstituer, dans notre civilisation moderne, les usages et les mœurs du paganisme défunt, on se rend facilement compte qu'entre les mains de Francs-Maçons, de Juifs, ou d'individus du même genre, elle peut devenir un instrument puissant de désagrégation sociale et religieuse et un puissant auxiliaire du vice.

Comment cependant réagir contre de semblables tendances et contre un état d'esprit qui pousse la femme chrétienne à se soumettre docilement aux exigences d'une mode souvent indécente, conçue par des couturiers juifs et lancée par des courtisanes ?

Habituellement, les auteurs se bornent à se plaindre. Plus courageuse, Mme la baronne de Montenach aborde de front le problème et le résout.

Jetant un coup d'œil rétrospectif sur les lois, dites somptuaires, édictées dans l'antiquité, elle se plaît avec une sage clairvoyance à en reconnaître l'inutilité, et cite fort à propos ce mot de Montaigne qui me semble assez bien, en effet, résumer la question : « La loy debvroit dire, au rebours, que le cramoisy et l'orfavrerie est défendu à toute espèce de gens, fors aux basteleurs et aux courtisannes. » Au reste, la question du luxe est aujourd'hui en dehors de celle de la mode. Telles choses qui, dans le passé, étaient considérées comme des objets d'un luxe insensé sont devenues, depuis, d'un usage tellement courant qu'elles font bien souvent partie de l'indispensable. De plus nos démocraties ne sont-elles point trop démocratiques pour oser entrer dans une pareille voie ?

Une réglementation ou tout au moins une action basée sur l'hygiène aurait, semble-t-il à l'auteur, plus de chance de réussir. L'hygiène n'est-elle point en rapports étroits avec la question de la natalité, voire même celle de la santé ? Hélas, pour ne citer qu'un exemple, que n'a-t-on point écrit sur le corset, cet instrument de torture dont la seule raison d'exister paraît être de martyriser la femme, de déformer son anatomie et d'ébranler sa santé ? Et cependant, malgré les attaques dirigées contre lui par le corps médical tout entier,

depuis Ambroise Paré jusqu'au Dr Meinerl, le corset est sorti victorieux de tous les combats et semble, par son outrecuidance sans cesse grandissante, porter un défi à ses détracteurs. Ainsi, malgré les tentatives faites, malgré les réformes réalisées dans certains pays étrangers et qui, si elles ne sont point toutes excellentes, témoignent néanmoins d'un réel souci de l'hygiène, la croisade menée au nom de la santé de la femme et de celle de l'enfant s'est heurtée à l'obstination d'une coquetterie stupide que n'effraie ni le ridicule, ni la maladie, et qui préfère s'exposer à toutes les misères plutôt que de renoncer à la mode.

Aussi, quelle que soit l'autorité au nom de laquelle on parle, ce serait pure folie que d'espérer, du jour au lendemain, transformer la mode. Pour exercer sur son orientation une action vraiment utile, il est indispensable de ne la point mépriser. Le fait de s'affubler d'accoutrements antiques ou austères est parfaitement vain en soi, et ne peut avoir d'autre conséquence que d'exposer celles qui s'y astreignent à ce mortel ridicule dont les fidèles de l'armée du Salut semblent avoir jusqu'à ce jour centralisé le monopole. La femme, au contraire, pour mille raisons, dont la plus importante est de ne point renier son sexe et la moindre de retenir l'attention de son mari, se doit à elle-même d'être élégante, et toujours habillée selon sa condition. Ses efforts s'appliqueront simplement à canaliser la mode, c'est-à-dire à la maintenir dans les limites de la simplicité, de la décence et du bon goût. En un mot, elle devra prendre pour devise cette pensée profonde de La Bruyère : « Il y a autant de ridicule à fuir la mode qu'à l'affecter. »

Forte de ce principe bien défini mis au service de ses idées chrétiennes, elle repoussera donc avec horreur les tentatives de masculanisation du costume ou d'affectation puritaine aussi bien que celles qui consisteraient à restaurer le costume païen ou à diriger la femme dans la voie pernicieuse d'un luxe extravagant. Elle se gardera surtout de faire bon accueil, ou même de garder le silence en face d'elles, à des créations, soi-disant nouvelles, qui, comme la jupe-culotte, empruntée aux Juives tunisiennes, semblent, en réalité, n'avoir d'autre but, dans l'esprit des couturiers israélites qui les conçoivent, que de rétablir dans le costume cette suprématie ethnique d'Israël — vers laquelle, comme le montre si nettement Flavien Brenien dans son récent ouvrage sur *les Juifs et le Talmud*, tendent sans cesse les efforts de la race maudite.

Mais, ne devant jamais perdre de vue que la paganisation de l'univers est le but reconnu des sectes judéo-maçonniques, et que la mode tient dans leur conjuration contre l'idée chrétienne un rôle important, elles s'efforceront, si je puis m'exprimer ainsi, de christianiser la mode en opposant aux costumes indécents ou libertins dont rougit leur pudeur, des tenues correctes, simples et d'un goût parfait que nulle critique ne puisse effleurer.

« Les catholiques sont aujourd'hui assez nombreuses pour imposer leurs modes », écrivait un jour la vicomtesse de Vélard. Qu'elles aient simplement le courage de ne point se laisser imposer celles des courtisanes et des femmes de théâtre et tout le problème sera résolu. Car, « à un mal collectif, il faut un remède collectif ». Ce n'est point évidemment quelques tentatives isolées qui feront remonter le courant fatal qui entraîne aujourd'hui vers la paganisation la femme chrétienne. On hésite à braver le ridicule lorsqu'on est seule à le faire, mais lorsque le ridicule d'hier devient l'apanage du plus grand nombre, c'est la mode naguère respectée qui devient elle-même ridicule.

C'est donc en première ligne aux associations de femmes chrétiennes qu'il appartient de donner l'exemple, en faisant prendre à leurs membres l'engagement de ne jamais rien porter qui soit contraire à la décence et au respect de soi-même qu'une femme honnête se doit. User ensuite de son autorité, lorsqu'on est soi-même l'illustration vivante des principes que l'on défend, pour les faire accepter aux autres, les imposer à ses fournisseurs et proclamer à tous vents que « les modes sont lancées par des couturiers israélites qui obéissent au désir secret des Loges qui est de paganiser les Françaises », devient alors chose facile et qui ne peut manquer d'être féconde en excellents résultats.

Mais une foule d'éléments, en apparence étrangers, peuvent venir apporter à la lutte entreprise un sérieux et utile appui.

Dès l'enfance, en effet, l'instinct de coquetterie se trouve développé par les mères chez les petits garçons et surtout les petites filles, et on ne sent pas assez le danger d'une pareille conduite. Les jalousies de l'école ne sont-elles point, bien souvent, le ferment d'où sortiront plus tard les luttes sociales ? Comme il serait souhaitable que le luxe extravagant des uns n'humilie point les haillons des autres et que, joignant le précepte à l'exemple, on étudie dans les écoles ce problème angoissant de la mode en s'efforçant de mettre les jeunes filles en garde contre les séductions de la toilette, ainsi qu'on essaie de fortifier les jeunes gens contre la fascination du cabaret. L'une et l'autre se tiennent. Ils sont les deux fléaux de la classe ouvrière.

De son côté, l'Eglise, qui, jusqu'à ce jour, ne s'est point, d'ailleurs, montrée indifférente à la question, a le devoir impérieux d'agir. Plusieurs archevêques, évêques et prêtres n'ont point été sans manifester d'une façon sévère qu'ils considéraient comme un scandale de s'approcher de la Table Sainte dans une tenue indigne d'une chrétienne. D'autres ont approuvé et vaillamment soutenu les *croisades de la modestie chrétienne* entreprises par les Congrégations d'Enfants de Marie. Enfin, le cardinal Monaco La Valletta a, sous

(1) *Troisième vœu*, proposé par la baronne de Montenach et adopté par le Conseil.

le pontificat de Léon XIII, donné des *Instructions aux femmes chrétiennes sur la mode*, qui sont encore aujourd'hui parfaitement d'actualité. Il est souhaitable que ces tendances se généralisent, car l'Eglise possède une autorité qui ne peut qu'être efficace et sans l'appui de laquelle les meilleurs mouvements risquent d'être incompris.

De leur côté, les hommes ne doivent point considérer la mode comme une futilité et se désintéresser de ce problème. dont l'importance n'a plus, après l'exposé de Mme la baronne de Montenach, à être démontrée. Non seulement dans leur famille, mais encore au dehors, par la plume et la conférence, ils peuvent unir leurs efforts à ceux des femmes et contribuer à leur succès.

La Presse aussi peut avoir un rôle bienfaisant, comme elle a aujourd'hui un rôle néfaste. C'est par elle, en effet, que toutes les idées mauvaises et toutes les modes pernicieuses écloses dans les cerveaux juifs sont répandues parmi le peuple. Le journal de mode, qui est considéré comme une feuille anodine, exerce bien souvent, au contraire, par l'effet des séductions perfides et de la psychologie fausse du « bon roman », une action délétère sur les cerveaux mal préparés, et les gravures de mode plus ou moins décentes qui accompagnent cette prose fade ne contribuent point à en neutraliser le vernis. Et Mme la baronne de Montenach se rend si parfaitement compte de cette situation qu'elle considère comme souhaitable que les catholiques possèdent elles-mêmes un journal de modes, qui sans porter une étiquette qui lui fermerait peut-être bien des foyers, contribuerait à répandre parmi ses lectrices un esprit nettement chrétien en s'efforçant de ne leur donner que des articles attrayants et corrects, de ne mettre sous leurs yeux que des modes élégantes et décentes à la fois.

Enfin, après avoir donné un souvenir ému à nos vieux costumes régionaux que le progrès a fait disparaître, comme beaucoup de belles choses, l'auteur montre quel intérêt il y aurait, tant au point de vue de la solution du problème de la mode qu'au point de vue du bon goût, à en encourager la restauration. Ils étaient à la fois convenables, luxueux et charmants et toute l'âme d'une race était enfermée dans leurs plis. La camelotte y était ignorée, le mauvais goût en était banni. Et ils étaient si pittoresques qu'aujourd'hui les amateurs d'art en favorisent le retour. Aussi, Mme la baronne de Montenach engage-t-elle les catholiques à s'associer à cette croisade en faveur des provinces, à participer de tous leurs efforts aux manifestations qui y ont trait, à donner eux-mêmes, au besoin, comme le font plusieurs reines étrangères, l'exemple du port du costume régional, lors de certaines solennités.

Tous ces moyens sont incontestablement excellents. Et ils ont surtout le rare mérite de ne point être puisés dans le domaine des chimères. Pour mener à bien l'œuvre conçue par le clairvoyant

écrivain, une seule chose est nécessaire : un peu d'énergie. Les catholiques auront-ils, pour une fois, l'orgueil de se manifester ?

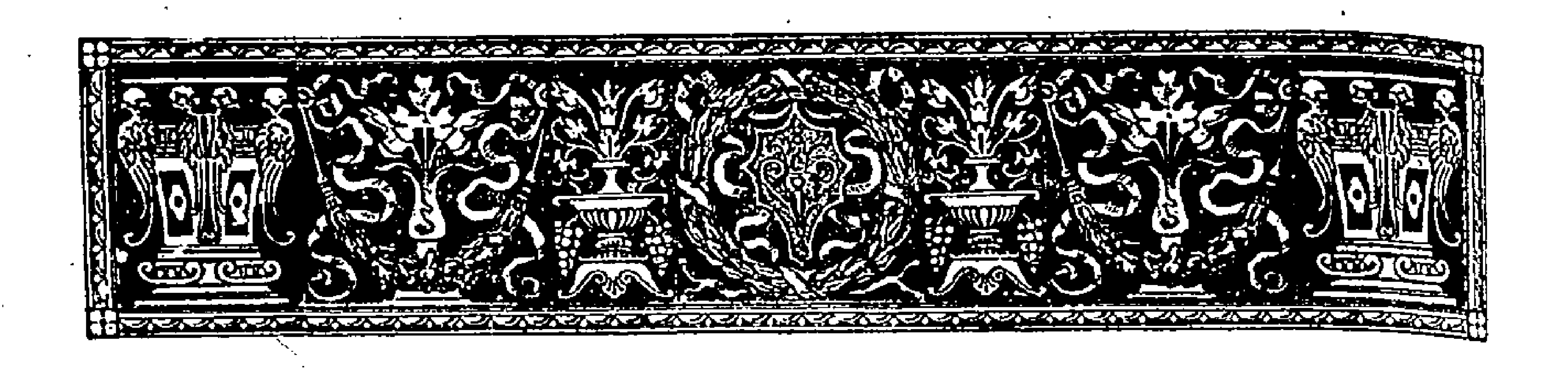
Avant de clore son étude, Mme la baronne de Montenach consacre un dernier chapitre à la question si importante des ouvrières de la mode. Elle montre la nécessité de les protéger, elles qui sont si exposées au point de vue moral et matériel, contre la misère et contre le vice qui les guettent de chaque côté de la rue. Bien des œuvres ont été créées dans cet ordre d'idées, bien des dispositions ont été prises. Mais la petite ouvrière est encore à l'heure actuelle, malgré tous les efforts faits, la victime de l'atelier lorsqu'elle travaille en commun, l'exploitée du marchandeur lorsqu'elle travaille à domicile. De combien de larmes ou de combien de hontes ne sont point tachées les plus belles robes ?

Je ne saurais dire comment le grand cœur de chrétienne que manifeste une fois de plus ce dernier chapitre a étudié cette question, avec quelle tristesse il se la pose, avec quelle douleur il en voit la solution difficile et avec quel magnifique espoir, néanmoins, il s'y attache tout entier. C'est la belle conclusion d'un beau livre.

Cette étude du PROBLÈME DE LA MODE, bien documentée, clairement présentée et parfaitement écrite, fait, en effet, le plus grand honneur à la plume et à l'esprit de Mme la baronne de Montenach. Il suffit de la lire pour être gagné à sa cause. Et puisqu'elle juge que, dans la croisade menée par les chrétiens contre les mauvaises modes, l'appui des hommes peut être efficace, les antimaçons auront à cœur, je l'espère, d'être les premiers à seconder de tout leur pouvoir les efforts de ces vaillantes femmes, qui, nobles émules de saint Paul aux prises avec Corinthe, mènent le bon combat pour la Croix du Christ contre les prêtresses de l'Astarté !

PAUL FEUILLETTE.





Un Pacifiste au Paradis

CONTE

Olivier Vaverpol avait toujours été un excellent chrétien. Sa piété sincère forçait le respect de tous. Il professait hautement l'oubli des injures, qu'elles fussent faites à lui-même ou aux autres, à son pays ou à sa religion. Surtout il avait l'horreur de la guerre sous toutes ses formes. Et, comme il est dit : « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté », il avait toujours vécu en paix.

Aussi, quand il rendit le dernier soupir, les anges vinrent emporter cette âme pacifique et la déposèrent au seuil du Paradis.

Là, Olivier Vaverpol se disposa à entrer dans le séjour des élus sans prêter autrement attention à saint Pierre, toujours de garde à la porte.

Ce n'était pas son saint favori. Il lui en voulait pour plusieurs raisons, et surtout parce qu'il avait eu pour successeur Pie X, ce Pape intransigeant et si peu porté aux concessions, si déconcertant pour les pacifistes.

Précisément saint Pierre, ce jour-là, était d'assez méchante humeur. Depuis quelque temps, il voyait incessamment se présenter à l'entrée du ciel toute espèce de gens suspects, plus ou moins entachés de ces hérésies, toujours les mêmes à travers les siècles, qui changent seulement d'étiquettes suivant les époques. Des gnostiques, des manichéens, des kabbalistes, des albigeois, des occultistes, lui arrivaient en foule sous les noms de libéraux, de modernistes, de démocrates, de sillonistes, de pacifistes, et autres dénominations faites pour n'effrayer personne.

Il reconnaissait bien ces vieux ennemis de l'Eglise sous leurs vêtements modernes. Il aurait volontiers fermé la porte à ces

néo-chrétiens qui ne se contentaient pas du beau titre de catholiques tout court. Il ne connaissait pas, lui, dans son bon sens d'ancien matelot, de plus belle formule de soumission de la raison à la foi que celle de Brunetière : « Si vous voulez savoir ce que je crois, allez le demander à Rome. »

Pourtant, il était parfois obligé de recevoir certains de ces égarés qui prétendaient améliorer l'Eglise, comme si l'homme pouvait surenchérir sur une institution divine. Tout en bougonnant contre l'infinie miséricorde de Dieu, il les laissait entrer, parce que le mal fait par eux sur la terre avait été accompli en toute simplicité et bonne foi.

L'arrivée de Vaverpol lui fit froncer le sourcil. Depuis près de deux mille ans qu'il était portier du Paradis, il était devenu très physionomiste. Tout de suite il avait reconnu un pacifiste dans l'arrivant. Et lui, qui avait tiré l'épée pour la défense du Sauveur. ressentait pour les membres de cette secte une horreur toute particulière. Il jugeait leur doctrine dangereuse entre toutes, comme plus apte à séduire les âmes pures.

— Pas si vite ! cria-t-il au nouveau venu. On ne passe pas ainsi sans se montrer à celui auquel Notre-Seigneur a confié la clef du paradis. A te flairer, une odeur d'hérésie me monte aux narines. N'aurais-tu rien de commun avec tous ceux qui, selon l'expression de mon vaillant successeur Pie X, « mettent pied dans le camp ennemi » ?

— Grand saint Pierre, répondit Vaverpol avec assurance, je suis un vrai catholique, car j'ai toujours observé fidèlement les commandements de Dieu et de l'Eglise. Non content de cela, me conformant aux plus purs principes évangéliques, j'ai travaillé pour la paix du monde. Je puis bien m'en glorifier au moment d'entrer dans le séjour de l'éternelle paix.

— Ce séjour est celui de la paix, oui, grommela saint Pierre, mais il est fait pour ceux qui ont bien combattu pendant leur vie.

Vaverpol n'aimait pas entendre parler de combattre, même par métaphore. Aussi s'empressa-t-il de reprendre le saint :

— J'ai combattu sans doute, mais chrétiennement, à la seule manière permise par l'Eglise, qui condamne la violence et la guerre.

— Ah ! vraiment ! l'Eglise condamne la guerre ! s'exclama saint Pierre. En êtes-vous bien sûr, mon ami ? Mais j'ai mieux que des discours pour vous faire changer d'idée. Entrez dans le paradis, puisque votre sincérité vous a mérité d'y prendre place malgré vos erreurs. Ouvrez les yeux et regardez bien. Je vais moi-même accompagner vos premiers pas, car le moment est venu pour vous de saisir ce que vous n'avez pas compris sur la terre.

Là-dessus le céleste portier quitta sa loge, dont il confia la garde à un ange, et, avec le nouvel élu, il s'engagea dans les lieux de délices réservés aux bienheureux.

*
* *

Il y avait là une foule d'hommes et de femmes de toutes les races et de toutes les nations. Chacun avait conservé sa forme, devenue seulement plus belle. Et chacun portait les insignes du genre de travail auquel il s'était livré au cours de sa vie mortelle et par lequel il s'était rendu agréable à Dieu.

— Regarde autour de toi, dit saint Pierre. Que vois-tu ?

— Je vois tant de gens différents, répondit Vaverpol, qu'il est bien difficile de m'y reconnaître.

— Et tu ne t'y reconnaîtrais pas, en effet, repartit l'apôtre, si tu n'avais pas Pierre pour guide. Tant qu'on est avec lui, il n'y a pas à craindre de se tromper. Passons en revue les principaux élus, ceux qui ont été élevés à la plus grande gloire parce qu'ils ont le mieux combattu pour le Seigneur. Commençons par les premiers arrivés. Voici justement des personnages de l'Ancien Testament.

Et le saint les désigna à tour de rôle à Vaverpol.

Il y avait là Josué, précédé des trompettes au son desquelles s'écroulèrent les murs de Jéricho, cette ville dont Dieu lui ordonna d'exterminer les habitants avant de la livrer au pillage. Gédéon était accompagné de ses trois cents braves. Samson avait recouvré la vue et regardait avec orgueil la mâchoire d'âne au moyen de laquelle il mit en pièces les Philistins. Le saint roi David ne portait plus sa couronne, l'ayant déposée au pied de l'Eternel. Il avait également remisé sa harpe, dont les sons étaient trop pauvres en comparaison des chœurs angéliques. Par contre, il balançait fièrement la fronde avec laquelle il avait, pour ses débuts, terrassé le géant Goliath.

Au milieu de ces serviteurs de Dieu, les Macchabées, avec leur vaillante petite armée, s'avançaient environnés d'une grande gloire.

Affligé par les souvenirs barbares évoqués par ces héros bibliques, le pacifiste détourna les yeux du côté des femmes.

Ce fut en vain qu'il y chercha des visions plus consolantes. Judith s'y trouvait, portant encore les vêtements éclatants dont elle s'était revêtue pour pénétrer chez Holopherne. Il remarqua avec horreur qu'ils étaient encore teints du sang de l'ennemi de son peuple.

Non loin de là, la prophétesse Débora chantait son cantique pour célébrer éternellement la défaite de Sisara : « Enfants d'Israël qui avez volontairement offert votre âme au péril, bénissez le Seigneur... Le Seigneur a choisi de nouvelles guerres, il a renversé lui-même les portes des ennemis... Que là où les chars ont été brisés et l'armée des ennemis étouffée, on raconte les justices du Seigneur... Le Seigneur a combattu parmi les forts... Bénie entre les femmes Jahel, femme d'Héber le Hétien... Elle a mis la main gauche au clou

et la main droite au marteau des ouvriers et elle a frappé Sisara, cherchant à sa tête un endroit pour la blessure et lui perçant fortement la tempe... Ainsi périssent tous vos ennemis, Seigneur ! »

*
* *

Vaverpol écoutait ce chant en frémissant. Il ne pouvait comprendre ce qu'il voyait et entendait. Il s'en ouvrit à son guide :

— Comment se peut-il, demanda-t-il, qu'on glorifie Dieu à propos de carnages et d'assassinats ? Ces serviteurs du Très-Haut doivent au moins connaître la vraie lumière. Comment peuvent-ils conserver de pareils sentiments de haine et de violence dans le royaume de la Paix ? La parole de Dieu est contre eux. Jéhovah n'a-t-il pas dit sur le Sinaï : « Tu ne tueras pas ! » C'est sans doute parce que ceux-ci ont cru bien faire qu'ils sont glorifiés en dépit de leurs graves transgressions d'un ordre formel.

— Ils ont cru bien faire, et ont bien fait ! repartit saint Pierre. Ils ont agi sur l'ordre de Dieu. Le commandement : « Tu ne tueras pas » ne les condamne pas. Vous ne l'avez jamais compris, vous qui lui donnez une portée absolue, pour le rendre impraticable et absurde. Il condamne seulement les misérables vengeances personnelles. Il nous enseigne à ne pas payer de la vie de nos semblables les offenses faites à notre orgueil. Mais Dieu a lui-même ordonné aux Juifs des massacres de peuples entiers, quand ceux-ci devenaient des foyers d'idolâtrie et de crimes. Et il a fait retomber sa colère sur ceux qui refusaient, alors, de combattre pour sa cause.

Vaverpol avait une grande habitude des discussions, car il avait passé sa vie à tenter de ramener les ennemis de l'Eglise à force d'arguties et de concessions. Il se souvint, d'ailleurs, que Pierre avait lui-même bien souvent discuté avec le Christ ; et il pensa que l'apôtre ne saurait lui en vouloir d'user vis-à-vis de lui de la même licence. Sans se déconcerter, il reprit :

— Soit, l'ancienne loi a certainement été très dure. Mais elle est périmée. Le terrible Jéhovah de la Bible s'appelle maintenant le Christ, dont la doctrine est toute de douceur et de pardon. N'a-t-il pas dit : « Bienheureux les doux ! » et « Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu ! » Que signifieraient ces paroles si nous ne devions pas les faire entrer dans la pratique de notre vie pour vivre en nous le Christ, dont la vie fut toute de mansuétude ?

— Doucement, dit l'apôtre. Que votre âme pacifique ne parte pas si vite en guerre et causons en paix. Ce sont précisément ceux qui ont foi dans les paroles du Sauveur qui se refusent à les comprendre dans un sens ridicule. Et ridicules, elles le seraient certainement si elles devaient aboutir au triomphe du mal sur le bien, de l'erreur sur la vérité. Vous dites que toute la vie du Christ est un exemple

de mansuétude. N'y a-t-il vraiment dans le passage du Sauveur sur la terre que cet exemple-là ? Etes-vous bien sûr qu'aucune page de l'Evangile ne soit un appel à la combativité ? Je ne crois pas en particulier que ce soit la douceur qui prédomine dans le fait, pour Notre-Seigneur, de s'armer d'un fouet pour chasser les vendeurs du Temple. Le Christ a, ce jour-là, justifié d'une façon éclatante les catholiques que vous avez vus, à votre grande indignation d'ailleurs, résister par la violence aux inventaires et expulser des sanctuaires les voleurs officiels... Quant aux paroles du Christ, je pourrais en opposer beaucoup à celles que vous me citez isolément, comme si elles constituaient toute la doctrine. Par exemple il a dit aussi : « Je ne suis pas venu apporter la paix, mais la guerre. » Sans doute il laissait venir à lui les petits enfants. Mais en même temps il s'élevait contre ceux qui les empêchaient d'approcher et lançait par avance l'anathème à l'école athée. Cette école, par esprit de conciliation, vous en avez souvent pris la défense. Votre devoir était, au contraire, de défendre, non les propagateurs de l'impiété, mais l'âme des enfants qu'ils pervertissaient avec votre complicité... Sans doute le bon Maître relevait la femme adultère, il excusait toutes les faiblesses. Mais avec quelle force il lançait sa malédiction contre les Pharisiens ! Par là, il vous encourageait à la lutte contre les Pharisiens de tous les temps, contre les sépulcres blanchis, contre les loups déguisés en agneaux que sont les pacifistes ! Vous, vous étiez leur défenseur, leur allié. Vous aviez naïvement foi dans leur faux humanitarisme.

— J'ai cru bien faire, répondit Vaverpol qui perdait peu à peu de son assurance. Pourtant, insista-t-il timidement, j'ai bien vu les violences légitimées par l'ancienne loi. Je n'ai pas encore aperçu les mêmes actes sanglants accomplis pour le Christ et glorifiés par son Eglise. Si le catholique doit être ferme sur les principes, il ne peut tout de même pas employer, pour les défendre, des procédés réprouvés par l'Evangile. Vous ne m'avez montré aucun exemple prouvant que le Christianisme approuve, dans quelque cas que ce soit, l'usage de la force et la guerre.

— Nous n'avons pour cela, repartit l'apôtre, qu'à continuer notre promenade dans le paradis.

*
* *

De nouveau Vaverpol regarda autour de lui.

— Nous voilà maintenant, dit le portier céleste, parmi les disciples du Christ, les confesseurs de la foi nouvelle. Que voyez-vous ?

— Je vois une grande armée qui suit une croix fulgurante.

— C'est l'armée de Constantin, le grand empereur qui, avec son glorieux labarum, a, par la force de l'épée, assuré le triomphe du Christianisme sur le monde païen.

Le pacifiste fut troublé à cette vue. Il avait toujours cru que les martyrs, à force de douceur et de patience, étaient à eux seuls venus à bout du Paganisme. Il s'en ouvrit à son guide qui répliqua aussitôt non sans vivacité :

—Les martyrs ! Je ne veux, certes, pas en médire. J'ai été moi-même de leur nombre. Oui, certes, on doit vénérer les martyrs, qui, par leur mort, ont rendu témoignage et maintenu allumé le flambeau de la foi. Mais c'est par l'épée que l'Eglise a triomphé ; c'est par elle que s'est affirmée sa puissance. Les martyrs, sans vengeurs, n'ont jamais triomphé. N'avez-vous pas vu, dans des temps plus modernes, l'Angleterre conquise par l'hérésie que servait la force armée, en dépit du sang versé par des milliers de martyrs ? Le martyre, mon ami, c'est beau ; mais ce n'est pas tout ! D'ailleurs, vous vous faites une idée très fausse de ces saints qui ont sacrifié volontairement leur vie en proclamant leur foi. Vous vous les représentez comme des pacifiques, soumis aux pouvoirs établis et endurant tout par horreur de la rébellion. C'étaient, au contraire, des révoltés dans le bon sens du mot, quand ils refusaient fièrement, à la face des tout-puissants Césars, de sacrifier aux idoles. Ils auraient eu horreur des pacifistes comme vous, qui élèvent l'opportunisme à la hauteur d'un principe et poussent l'aberration jusqu'à proposer la lâcheté comme un idéal. Qu'auraient-ils pensé de vous, de votre recherche de la paix trompeuse de la terre, du bien-être, eux qui savaient affirmer si haut leur mépris de la mort et des souffrances ?

— Ils savaient mourir, oui, objecta Vaverpol, mais ils n'attaquaient pas.

— Ah vraiment ! s'écria saint Pierre outré. Ce n'était pas attaquer que de briser publiquement les idoles dont le culte se confondait avec celui de l'empire ? Que n'avez-vous su comme eux descendre dans l'arène, dans celle de votre époque, qui est tout de même un peu moins déplaisante que celle du cirque, pour y affronter, non plus des lions, mais les loups déguisés en agneaux dont parle l'Ecriture, c'est-à-dire les perfides ennemis de l'Eglise cachés hypocritement sous le vieux manteau usé de l'humanitarisme. Au temps où vous avez vécu, les seuls martyrs dignes de ce nom sont ceux qui se lancent dans la lutte, en acceptant tous les risques et tous les sacrifices. Ce ne sont pas ceux qui, comme vous, cherchent par des concessions honteuses à attirer la bienveillance des puissants du jour et pactisent plus ou moins sournoisement avec les adversaires de leur foi.

— Je n'avais jamais vu les choses ainsi, grand saint, balbutia Vaverpol. Et quels sont ces autres guerriers avec leurs longues tresses blondes qui manient avec tant de vigueur la hache et la framée ?

— Ce sont les Francs de Clovis. Dieu, invoqué par ce chef barbare en pleine mêlée de Tolbiac, lui a montré, comme il l'avait fait

pour Constantin, qu'il est toujours, comme au temps de la Bible, le dispensateur de la victoire. Cette France dont la gloire vous importe si peu est née, selon le mot sublime de Lacordaire, « d'un acte de foi sur un champ de bataille ».

— Se peut-il, gardien de ces célestes lieux, que le Dieu même des chrétiens s'intéresse à de pareils carnages et contribue à leur résultat ?

— Et pourquoi donc, mon pauvre pacifiste, Dieu ne se servirait-il pas de moyens humains pour le triomphe de sa cause ? La miséricorde de Dieu ne consiste pas dans une sensiblerie niaise comme la vôtre. Qu'est-ce que l'horreur d'un carnage terrestre à côté des souffrances sans fin qui attendent les méchants, et de la gloire éternelle réservée à ceux qui sortent victorieux du combat de la vie ?

— Du moins, reprit Vaverpol frémissant de rage, ils pourraient bien ne pas conserver dans le séjour de la paix leur attirail guerrier.

— Et pourquoi pas ? répliqua l'apôtre. Pourquoi ne continueraient-ils pas, dans le royaume du bonheur, les nobles et légitimes jouissances éprouvées au cours de la vie terrestre. Les anciens Scandinaves, tout païens qu'ils étaient, et aussi les Francs jusqu'à Clovis, ne se trompaient pas tant quand ils se représentaient le paradis des guerriers comme un champ de bataille, où se livraient, pour la seule ivresse de la lutte, des combats sans fin, dans lesquels, une fois tombé, on voyait se fermer ses blessures. Ici, ceux qui ont passé leur existence dans la contemplation et la prière peuvent, sans que rien les trouble, poursuivre leurs extases à l'abri des proscripteurs. Ceux qui se sont voués sur la terre aux œuvres de charité, qui ont secouru les malheureux de toutes sortes, continuent ici à intercéder pour eux auprès du Très-Haut. Pourquoi l'homme de guerre seul renierait-il la dure vie de sacrifice dont il a fait, vivant, son idéal, et par laquelle il a acquis des mérites ? On n'oublie ici ni sa famille, ni sa nation, ni rien de ce qu'on a légitimement aimé. Dieu a assigné à chacun sa vocation et n'a aucune raison pour changer les âmes qui ont su répondre à son appel. La plénitude de bonheur céleste, c'est l'embellissement, la glorification de la vie terrestre dans ce qu'elle a de saint. Mais continuons.

Ce géant à la barbe fleurie qui s'avance, plein de majesté, c'est Charlemagne entouré de ses preux. Sans doute il avait une façon un peu rude d'imposer le baptême aux Saxons. Mais Dieu ne pouvait oublier ce qu'il a fait pour la Papauté et ce que lui doivent mes successeurs. Plus loin, ces hommes couverts d'armures étincelantes sont des chevaliers. Ils étaient armés par l'Eglise et représentaient la force mise au service de toutes les faiblesses. Ils valaient mieux que les doucereux prêcheurs d'humanitarisme de votre temps, ces héros bardés de fer qui consacraient leur vie, autrement que par des paroles, à un idéal de justice et de fraternité. Ils n'employaient pas de grands mots pour défendre les faibles, mais on savait leur

épée destinée à les secourir et leurs actes les plus violents n'étaient pas les moins agréables au Seigneur... Remarquez parmi eux ceux qui portent si fièrement des manteaux blancs ornés de croix rouges. Ceux-là ont tout quitté et sont allés mourir pour la foi dans les croisades, ces guerres gigantesques ordonnées par l'Eglise.

— Ils étaient de leur temps. Nous sommes du nôtre, hasarda le pacifiste Vaverpol.

— Ceux qui pensent être de leur temps en prêchant la pacifisme, repartit le saint, feraient beaucoup mieux de guerroyer pour arracher leur patrie au joug des ennemis de Dieu. S'il était glorieux pour les Croisés d'aller délivrer les vénérables pierres du Saint-Sépulcre, n'y aurait-il pas lieu pour leurs malheureux descendants de tirer l'épée contre les tyrans d'aujourd'hui pour sauver l'âme de leurs enfants ?

— Nous n'avons, reprit Vaverpol, à combattre des doctrines que par des doctrines. Nous devons ramener les égarés par la persuasion.

— Pas toujours ! dit fermement l'apôtre. Voyez, à la tête de ses chevaliers, Simon de Monfort, qui n'est pas précisément venu à bout de l'hérésie manichéenne par la douceur et l'amour.

— Quoi ! s'écria le pacifiste indigné, vous avez laissé entrer dans le céleste séjour ce sinistre assassin qui n'a pas craint, en allumant la guerre civile, de compromettre la religion du Christ !

— La guerre civile était déjà allumée depuis un quart de siècle par les Albigeois, répliqua saint Pierre, et l'œuvre de persuasion avait complètement échoué. Simon de Monfort et ses chevaliers ont été des humanitaires au vrai sens du mot, en allant au secours de leurs frères catholiques qu'opprimaient odieusement les Albigeois. Sans eux, c'en était fini de la France chrétienne. Elle sombrait à jamais dans la plus abjecte des corruptions. Mais voici d'autres combattants : saint Louis, saint Ferdinand de Castille. Voici la patronne de votre pays, Jeanne d'Arc. Est-ce que, par hasard, c'était une pacifiste ? »

— N'avait-elle pas horreur de voir couler le sang ? objecta Vaverpol.

— Elle avait horreur de voir couler le sang français, rectifia l'apôtre, et elle n'avait pas pour les ennemis de sa patrie plus d'amour que le ciel n'en avait alors lui-même. Cette figure-là est trop belle pour vous, prétentieux pacifiste. Contentez-vous des Ponce-Pilate et des trembleurs de tous les temps. Ceux-là vous appartiennent.

Vaverpol vit encore passer d'autres guerriers, en foules innombrables. Des armées de tous les pays et de toutes les époques passaient, drapeaux déployés, dans les plaines lumineuses du paradis.

— J'en vois, dit-il, qui portent des uniformes modernes. Les guerres n'ont pourtant plus aucun caractère religieux. Je ne vois

pas quel mérite il peut y avoir aux yeux de Dieu à suivre des conquérants, à s'armer au service des rivalités des empires et des ambitions des princes.

— Sans doute, répondit le saint, si nous mettons à part certains cas, comme ceux des Vendéens et des zouaves pontificaux, que vous pouvez apercevoir à une place d'honneur méritée par leur dévouement à la cause de Dieu et de mon successeur, on ne s'arme plus guère pour la défense de la foi. Mais la faute en est aux gouvernements devenus athées, dont les chefs auront des comptes sévères à rendre au Souverain Juge. Cela ne concerne pas les combattants. Dieu sait apprécier tous ceux qui savent bien mourir. Il sait toujours envoyer ses anges sur les champs de bataille cueillir les âmes des héros et les récompenser de leur obscur sacrifice.

*
* *

Vaverpol, profondément troublé, avait peine à abandonner ses nuées humanitaires, avec lesquelles il s'était accoutumé à confondre la loi divine. Il lui fallait encore des éclaircissements :

— Soit, dit-il, admettons qu'il y a des cas où l'emploi de la force est permis. Mais je n'ai pas vu la place faite au paradis à la sainte vertu de charité, sans laquelle, a dit saint Paul, tout le reste n'est rien.

— Ce qui ne veut nullement dire, repartit saint Pierre, que quand on a la charité on a tout, et que cette vertu dispense des autres, notamment de la fermeté dans les œuvres de justice. C'est, mon ami, que nous n'avons visité qu'une partie du séjour des bienheureux. Les façons de servir Dieu sont infiniment variées. Nous verrons ailleurs ceux qui ont reçu la récompense de leurs œuvres charitables. Mais, ici même, combien ont pris les armes animés d'un véritable esprit de charité chrétienne et sont, par la violence, venus au secours des faibles contre les forts !... Mon pauvre pacifiste, comme vous donnez à ce beau mot de charité un sens étroit et mesquin ! La charité ! Mais bien souvent elle se confond avec la justice, cette justice dont vous parlez souvent dans vos discours, mais que vous abaissez toujours devant votre affreux idéal de paix à tout prix. Et parmi les héros de la charité qui sont ici, environnés de gloire, combien vous étonneraient ! Ah ! vous en avez assez de voir des guerriers. Eh bien, regardez là-bas. Que voyez-vous ?

Vaverpol reprit toute son assurance en apercevant des hommes de robes à mines graves :

— Ceux-là du moins, dit-il, ont vécu dans la sérénité des lois, inaccessibles à toutes les passions humaines.

Sa joie fut de courte durée et il crut sentir la voûte céleste crouler sous ses pieds quand saint Pierre lui dit :

— C'est exact ! car ceux-là sont les juges de l'Inquisition.

— Quoi ! grand saint, gémit-il. Ce sont les juges de ce tribunal de sang que vous appelez des héros de la charité ! La mission de l'Eglise est-elle donc d'imposer ses doctrines par la force au lieu de ramener les égarés par la douceur ?

— Ceux-là ont compris la charité, poursuivit l'apôtre. Puisque vous n'aimez pas les guerres et le sang, reconnaissez-leur au moins le mérite d'avoir, par leur rigueur envers les hérétiques et tous les ennemis de l'Eglise, sauvé leur pays du fléau des guerres de religion. Ils ont ainsi épargné des flots de sang... Où en serait aujourd'hui le monde chrétien sans l'énergie de ce tribunal ! On a trop oublié de votre temps à quel point les malfaiteurs intellectuels sont les plus dangereux de tous. Que sont les crimes vulgaires contre les personnes et les biens terrestres en comparaison de ceux des hérésiarques, susceptibles d'entraîner des peuples entiers dans l'erreur et de perdre des âmes pendant une longue suite de siècles. Si, vous, vous avez soutenu le droit à l'impunité pour les propagateurs d'hérésies, c'est que vous êtes vous-même victime de l'hérésie la plus dangereuse, parce que souvent répandue sous des dehors évangéliques, et destinée à enlever aux catholiques toutes leurs énergies : le Libéralisme... Nous n'avons pas à dédaigner le commandement de charité. Comprenons seulement qu'il n'est nullement contradictoire avec le devoir de combattre, ni avec celui de punir. Il est des cas où le premier devoir est de mettre l'ennemi hors de combat et où celui de se pencher sur les blessés n'est que le second.

— Sans doute il y a de dures nécessités, reprit Vaverpol ; mais la perfection évangélique consiste cependant à aimer ses ennemis, à tendre la joue gauche, à pardonner les offenses.

— De ce que Dieu, repartit le saint, nous ordonne le pardon des offenses faites à notre pauvre petite personne, beaucoup trop précieuse à nos yeux, devons-nous en conclure qu'il nous saurait grand gré de pardonner trop facilement les offenses faites à notre patrie ou à la sainte Eglise ? Une telle conclusion serait absurde : Vous défigurez Dieu, vous l'abaissez, vous en faites le patron des lâches. Ce n'est pas par esprit de haine qu'on combat les ennemis du pays et de la Foi ; c'est par amour pour sa patrie, pour l'Eglise, pour les faibles, pour les âmes. Tendez votre joue gauche, mon bon ami, tendez-la tant que vous voudrez ! Vous ferez bien. Mais ne tendez que la vôtre... Quand vos pareils seront moins aveuglés par l'orgueil et plus dociles aux inspirations de l'Esprit-Saint, ils comprendront qu'ils n'ont pas qualité pour offrir en holocauste autre chose que leurs propres personnes.

Vaverpol, atterré, voulut encore tenter un dernier effort. Et, non sans ironie à l'égard de l'apôtre, il ajouta :

— Je vois, grand saint, que vous êtes toujours celui qui tirait l'épée du fourreau pour la défense du Sauveur. Notre-Seigneur ne parais-

sait pas tant tenir aux moyens humains quand, vous désarmant, il vous disait qu'il n'avait qu'à prier son Père pour en obtenir des légions d'anges.

— Il est vrai, répondit saint Pierre, que j'étais d'un faible secours pour le Dieu tout-puissant. Il m'a retenu parce que je n'avais pas à l'empêcher d'accomplir les Ecritures et de mourir volontairement pour le rachat des hommes. En quoi pouvez-vous en conclure un prétendu devoir pour les Catholiques de se faire par leur lâcheté, par leur pacifisme à outrance, les complices de toutes les tyrannies, de toutes les agressions, de toutes les persécutions ?... Et moi, quand je m'élançais seul et sans aucune chance de victoire contre une bande armée, pour défendre le Christ, Il m'a bien dit de remettre l'épée au fourreau, oui, mais... Il ne m'a pas dit que j'avais eu tort ! Et soyez bien sûr qu'Il m'en a moins voulu de ce zèle téméraire que de l'avoir renié trois fois.

*
* *

La discussion prit fin, car on approchait du trône de l'Eternel.

Le Dieu des armées était là, dans toute sa gloire, environné des phalanges célestes.

Les anges étaient rassemblés en multitudes infinies. Ils y étaient tous, avec leurs emblèmes exterminateurs ; les cavaliers vêtus de blanc descendus du ciel au secours des Macchabées ; l'ange qui, à la prière d'Ezéchias, fit en une nuit un carnage de cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée de Sennachérib ; les anges qui tenaient les verges par lesquelles fut fustigé Héliogabale, violateur du sanctuaire. D'autres, réservés pour la fin des temps, attendaient l'heure du Jugement suprême, prêts à verser sur le monde les coupes de la colère divine.

On remarquait, au premier rang, les saints archanges Raphaël, Gabriel et Michel. Ce dernier, armé d'une épée flamboyante, était tel qu'il apparut à Jeanne d'Arc pour lui ordonner de prendre les armes et de délivrer la France de ses oppresseurs.

Saint Michel, patron des chevaliers, lui qui, à l'aurore du Monde, précipita dans l'abîme les hordes infernales, fronça le sourcil à la vue du pacifiste Vaverpol.

Mais il n'était plus besoin de faire de discours à ce dernier. Il venait d'ouvrir les yeux à la lumière...

Sans rien dire, Vaverpol se prosterna devant le Très Haut, et, en silence, il adora l'éternelle Vérité.

Henry Brongniart.

Le Gérant : Flavien Brenier.

Poitiers. — Société française d'Imprimerie

NOTRE NOUVEAU LOCAL

A partir du 1er janvier 1914

LES BUREAUX

de la

"REVUE ANTIMAÇONNIQUE"

et de la

"LIGUE FRANÇAISE ANTIMAÇONNIQUE"

seront transférés

5, rue de l'Odéon, 5

à PARIS (VIe)